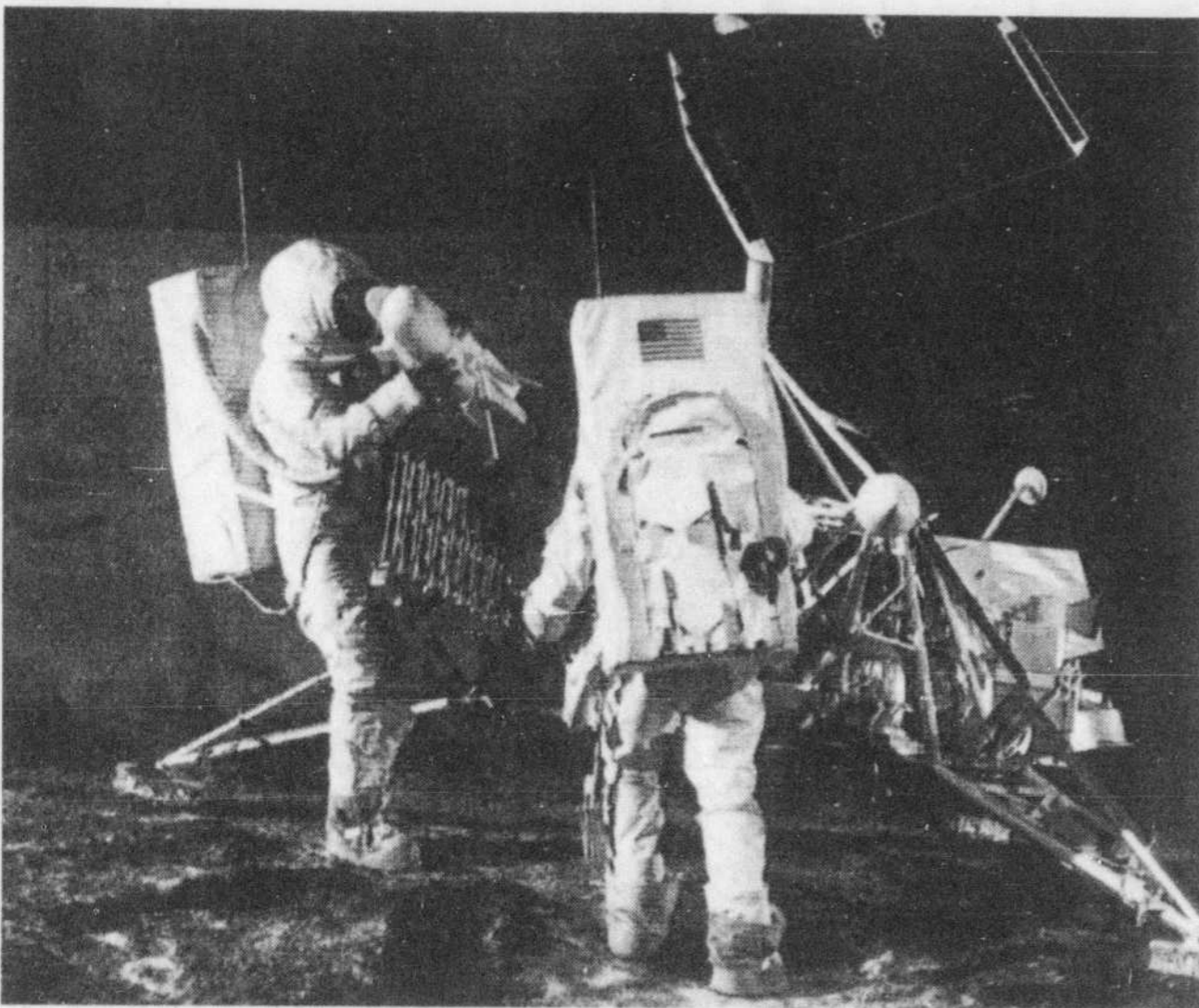


Au congrès de la FTQ

Un affrontement se dessine sur la politique linguistique



Le démantèlement de la sonde Surveyor-3, dans le but d'en ramener certains composants sur terre, est la tâche principale que devaient accomplir ce matin les astronautes Charles Conrad et Alan Bean, lors de leur seconde randonnée sur la lune. Notre document est une photographie qui fut prise lors d'une répétition qui précéda le lancement d'Apollo-12. (Téléphoto PA)

Apollo-12

Seconde sortie de Bean et Conrad

HOUSTON (AFP) — La seconde et dernière marche sur la lune de Charles Conrad et Alan Bean a commencé hier soir quelques minutes plus tôt que prévu. Pour la deuxième fois dans la journée de mercredi, le module lunaire a été dépressurisé, l'écouille ouverte, les deux hommes ont descendu les neuf barreaux de l'échelle du LEM et foulé à nouveau la surface de la lune.

C'est à 23h01 que Charles Conrad a posé le pied au sol, suivi neuf minutes plus tard par Alan Bean. La sortie, prévue initialement pour 00h35, a été avancée car les astronautes réveillés trois heures avant l'heure fixée au plan de vol, brülaient d'impatience d'aller explorer à nouveau le "parking de Conrad". La NASA les a autorisés à sortir des qu'ils seraient prêts.

"Ouf", s'est écrié le commandant de bord, visiblement heureux de se retrouver "en liberté". Il s'est immédiatement mis à ramasser de nouveaux échantillons séléologiques qui iront grossir la collection de quelque vingt kilos de roches déjà rangées à bord du module.

La télévision en couleurs ne fonctionne toujours pas aussi les évolutions des astronautes ne peuvent-elles être suivies par les terriens qui peuvent néanmoins écouter leurs conversations, leurs exclamations et leur description de leurs activités. Conrad et Bean, très alertes, ne cessent de parler, de décrire, faisant presque "voir" la texture des pierres et roches qu'ils examinent, la couleur de la poussière, "brunâtre comme un champ fraîchement labouré autour d'Intrépid, gris cendré clair ailleurs", dit Conrad. Les difficultés qu'ils éprouvent à ne pas se prendre les pieds dans les

câbles qui traînent aux alentours du LEM, la beauté des cratères qu'ils côtoient. Au moment de mettre sous presse, cette édition des astronautes, qui ont définitivement débranché la caméra de télévision défectueuse, restent encore aux alentours du module. Ils continuent à identifier des spécimens lunaires selon des instructions géologiques précises, commentant leurs constatations, photographiant les roches sélectionnées dont l'une ayant, disent-ils, une apparence cristalline, qu'ils enfouissent dans des

sacs couillants, dont les anneaux ne couissent d'ailleurs pas assez bien à leur gré. Ils photographient également les instruments scientifiques, les constituants de l'ALSEP qu'ils installeront lors de leur première sortie sur la lune.

Conrad, selon les ordres reçus de Houston, fait rouler un caillou dans un petit cratère afin que le bruit puisse être enregistré par le sismographe et serve d'étalon de mesure pour les expériences à venir. De son propre chef, il procède à une démonstration

Voir page 2 : Apollo-12

Aux Communes

Premier pas en vue d'une révision de la loi électorale

OTTAWA (PC) — Un premier pas en vue d'une révision de la Loi électorale canadienne, en prévision des élections fédérales, a été franchi aux Communes, hier.

Les députés ont donné, sans opposition, leur appui à une motion gouvernementale, proposant de confier à un comité parlementaire, soit celui des privilèges et élections, une révision préliminaire de la plus grande partie de la Loi.

Le comité devra faire rapport avant les fêtes.

D'autre part, le gouvernement compte faire adopter avant la fin de la présente session une loi constatant ces changements.

Mais les députés de l'Opposition ont, en général, critiqué le mandat du comité, qui n'autorise pas le comité à analyser les dépenses électorales.

En effet, le président du conseil privé, M. Donald Macdonald, en présentant aux Communes sa motion, a clairement spécifié que les articles 62 et 63 de la Loi feraient l'objet d'une autre étude plus tard.

D'autre part, l'Opposition, sans nier le bien-fondé du geste décrété par le gouvernement, met en doute l'utilité de l'enquête sous un autre point, soit celui de l'âge du droit de vote.

Le gouvernement, soutient-elle, a déjà pris la décision d'abaisser l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans.

Le 23 octobre, le gouverneur général, M. Roland Michener, a annoncé une mesure à cet effet dans le discours du Trône.

Le porte-parole du parti conservateur, M. Heath Macquarrie (Hillsborough), a dit que ça pouvait être là un effort pour rattraper le soutien des jeunes au régi-

me Trudeau, à la baisse, selon lui, dans les sondages.

Un autre aspect important du mandat confié au comité de 20 députés est d'examiner de quelle façon pourra être compté le vote des Canadiens résidant à l'étranger aux élections de 1972 ou 1973.

On sait que le premier ministre M. Trudeau a récemment soulevé cette possibilité, au cours d'un dîner avec des Ca-

Voir page 2 : Loi électorale

Harrison Hot Springs

Les libéraux font le point en vue des années 70

par Donat Valois, de la PC

HARRISON, HOT SPRINGS, C.-B. (PC) — Après les créditistes à Montréal, les conservateurs à Niagara Falls et les néo-démocrates à Winnipeg, ce sont les libéraux qui, guidés par des experts en fin de semaine à Harrison Hot Springs, tenteront de définir ce que sera la vie canadienne des années 70.

Réunis en conférence, ils essayeront de déterminer les problèmes auxquels les Canadiens auront à faire face durant cette décennie et d'en trouver les remèdes. Ils prendront aussi connaissance d'une dizaine de rapports rédigés à la suite de travaux accomplis par une dizaine de groupes d'étude dans autant de domaines de l'activité canadienne.

On s'attend que la conférence réunisse entre 350 et 400 personnes: militants

de notre envoyé spécial, Jean-Luc Duguay

QUEBEC — Dès la première journée de leurs travaux, les quelque 700 délégués au 11e congrès biennal de la Fédération des travailleurs du Québec ont été invités à entreprendre les discussions sur le problème de la politique linguistique au Québec.

Hier avant-midi, après que, dans son discours inaugural, le président Louis Laberge eut prôné une attitude d'extrême prudence devant les options d'ordre constitutionnel ou linguistique, affirmé qu'un leader syndical "qui serait aujourd'hui disposé à risquer la division des travailleurs selon la langue (...) serait coupable de légèreté, sinon d'un manquement grave à ses responsabilités", le secrétaire général intérimaire, M. Fernand Daoust a présenté un projet de politique linguistique, ratifié par le Conseil général.

Ce document, outre qu'il demande au gouvernement de retirer le projet de loi 63, incomplet, présenté hâtivement, sans consultation, repose sur le principe que le français doit devenir la langue de travail "normale et courante à tous les paliers de l'activité économique", prône le maintien d'une école publique anglophone au Québec qui assurerait une connaissance d'usage du français, soutient que les immigrants devraient, dès leur arrivée, acquérir une connaissance du français et propose, enfin, que l'enfant de tout Néo-Québécois s'inscrive à l'école publique francophone tant que ses parents, ou ceux qui en tiennent lieu, n'auront pas acquis la citoyenneté canadienne.

C'est à partir de ces deux documents, sinon contradictoires, du moins différents par le ton, que les délégués, réunis en six ateliers, ont échangé leurs vues afin d'en arriver à présenter des résolutions précises.

On ne sait pas encore ce qui sortira exactement de ces discussions. Celles-ci ont été parfois vives, certains reprochant au projet sa modération, d'autres au contraire — dont des syndiqués anglophones — exprimant leur scepticisme. Prié par les journalistes d'expliquer cette différence de ton entre son discours et le projet de politique linguistique, en faveur duquel le président de la FTQ s'est prononcé, M. Laberge a fait valoir que son texte avait été préparé il y a quelque temps déjà que, depuis, les choses avaient évolué et que c'était d'ailleurs la raison pour laquelle il avait délibérément sauté quelques paragraphes de son discours dont l'un où il se demandait carrément s'il ne valait pas mieux, "dans le contexte surchauffé de l'heure, nous en tenir pour le moment à une attitude de neutralité sur certaines questions trop délicates".

Le chef syndical a déclaré qu'il importait avant tout de ne pas diviser le mouvement à propos du problème de la langue, qu'il fallait par conséquent procéder à un examen sérieux de la question — ce que les délégués ont été invités à faire précisément —, que la FTQ n'était pas un mouvement patriotique; tel est, a-t-il dit, le sens de mon discours.

Il apparaît d'autre part que si les sensibilités doivent être ménagées au niveau de la base, elles doivent l'être également au niveau de la haute direction de la centrale, où l'importance du problème linguistique est évaluée différemment selon les individus.

Il est significatif à cet égard qu'il soit revenu à M. Fernand Daoust de présenter aux délégués le projet de politique de la langue ainsi qu'une autre résolution du syndicat des employés de bureau de l'Hydro-Québec qui demande que soit inscrite dans les conventions collectives des travailleurs de la FTQ une clause voulant que la langue de travail fasse l'objet du choix de la majorité des travailleurs.

Il est significatif également que, dans certaines parties, le projet linguistique reprenne mot à mot les termes d'une résolution adoptée mardi par les mé-

Voir page 2 : Un affrontement



Pour la troisième fois en un an, il y avait grève générale, hier, en Italie. Les plus violents heurts se sont produits à Milan (notre document) où un policier a été tué alors que plusieurs personnes subissaient des blessures. Les policiers à l'oeuvre font partie d'un commando anti-émeute de Milan. (Téléphoto AP)

Jean Lesage

Faisons un essai loyal des dispositions du bill

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le chef de l'opposition, M. Lesage, a lancé un pressant appel hier pour que tous fassent un "essai loyal" des dispositions du projet de loi numéro 63, afin que, dans l'harmonie, l'on fasse évoluer le Québec vers l'objectif commun: celui de faire du français la langue prioritaire, la principale langue de travail.



Jean Lesage

Abordant l'étude du "bill" en troisième lecture — sur le contenu du projet dans son ensemble — il a dit que les nombreux amendements qui ont été apportés au projet original, "à la suite de la critique constructive de l'opposition libérale", font maintenant de ce projet "un instrument législatif dont nous pouvons tenter l'expérience. Les libéraux voteront donc en faveur.

Il reste toutefois quelques "ponts" à franchir encore avant la "sanction" de la loi. A la suite de l'intervention de MM. Lesage, Masse et Lafrance, hier, le débat a été ajourné à cet après-midi, et l'opposition "circonstancielle" se propose de revenir à la charge — en vain, bien sûr — pour que le bill soit déposé à la commission parlementaire de la constitution.

M. Lesage, qui a parlé durant plus d'une heure, a expliqué que les libéraux tiennent à la priorité de la langue française et que, "tout en acceptant le bilinguisme comme nécessaire dans le contexte nord-américain, la langue française doit être au Québec la langue d'usage, et la langue de travail".

"Il est tout à fait normal, dit-il, que tout Québécois d'expression française puisse toujours s'adresser dans sa lan-

Voir page 2 : Jean Lesage

Lafrance se lance dans une diatribe contre les adversaires du projet

QUEBEC (DNC) — Le député libéral de Richmond et ex-ministre dans le cabinet Lesage, M. Emilien Lafrance, s'en est pris ouvertement hier à tous les opposants au bill 63 — allant de MM. Michaud et Lévesque à certains éditorialistes, de ce qu'il appelle les pseudo-intellectuels au Front du Québec français, des fomentateurs de révolution et à la petite clique de contestataires professionnels.

La diatribe passionnée de M. Lafrance a été saluée chaleureusement des deux côtés de l'Assemblée nationale, et ministres et députés, MM. Bertrand et Lesage en tête, se sont pressés pour le féliciter à la fin de son intervention.

Il s'en est d'abord pris au "marathon-débat de la mini-opposition" qui, à ses yeux, a "fourni un échantillon de ce néoparlementarisme de nos nouveaux sans-culottes qui, par toutes sortes d'acrobaties parlementaires, par des chouscroûtes d'interprétation du règlement, par des avocasseries, ont retardé pendant trois semaines l'adoption de cette loi sans pour cela y apporter un iota d'amélioration".

"A ces grands puritains de la politique, qu'ils soient politiciens, pseudo-intellectuels ou journalistes, je tiens à dire que la conception que je me fais de l'honneur et du devoir demande plus de courage en restant à bord d'un bateau en

péril qu'en se sauvant de façon spectaculaire pour se jeter sur la première épave qui s'est séparée du bateau".

Selon M. Lafrance, au cours de cette crise du bill 63, "les députés ont été victimes de la plus grande fumisterie nationale de notre histoire, qui a été fomentée par des agitateurs et entretenue par la complicité d'une certaine presse".

Il a dit n'avoir pas de termes assez énergiques pour stigmatiser "toute cette petite clique d'agitateurs professionnels... qui ont avec la complicité de certains media d'information, sciemment ou peut-être inconsciemment exploité malhonnêtement la bonne foi de notre jeunesse, en prétendant que cette législation favorisait la minorité anglaise en trahissant les aspirations linguistiques de la majorité francophone".

M. Lafrance a ajouté qu'il avait "autant confiance en son jugement et au gros bon sens qui caractérise la population québécoise qu'en celui de certains chefs contestataires, fussent-ils d'éminents professeurs d'université, d'illustres rêveurs saint-jean-baptistards ou de brillants étudiants de CEGEP".

Il a déploré "le fait que cette voix du gros bon sens populaire soit trop souvent totalement ignorée dans une certaine presse jaunie qui s'acharne, non pas à

Voir page 2 : Emilien Lafrance

au gré du temps

Franc comme l'or

Une zone industrielle franche comme à Shannon, des banques à comptes secrets comme en Suisse, un golf au bord de l'Océan comme aux Bermudes, des séries d'hôtels de grand luxe comme à Acapulco, des marins comme à la Jamaïque, un casino comme à Monte-Carlo, voilà l'avenir s'ouvrant bruyamment promis aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

Il ne manquera plus à ce minuscule territoire que le soleil des tropiques pour en faire un paradis total et donner avec la fortune la joie lumineuse à ses habitants, ces courageux marins qui depuis toujours tirent difficilement de la mer un toujours gagnepain.

Cet Eden qui va s'ouvrir à quelques encablures de la côte canadienne, peut donner un nouvel objectif à nos séparatistes radicaux: une fois rédigée la sécession du Québec, ils n'auront plus qu'à obtenir le rattachement de la Belle Province aux îlots saint-pierrais et miquelonnais, nouvel Eldorado perdu dans les brumes.

Louis-Martin TARD

d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme, agitation étudiante; Charles Perreault, président du conseil du patronat du Québec et Louis-Marie Tremblay, directeur du département des relations industrielles de l'Université de Montréal, relations industrielles; Reuben Baetz, directeur exécutif du Conseil canadien du bien-être, pauvreté; Laurent Picard, vice-président de Radio-Canada et Robert Scrivener, président de Bell Canada, communications.

On s'attend généralement que les sujets "relations étrangères", "pauvreté", "développement régional" soient ceux qui attireront le plus grand nombre de participants.

Voir page 2 : Les libéraux

suites de la première page

EMILIEN LAFRANCE

informers objectivement ses lecteurs, mais plutôt à déformer insidieusement des gestes et des déclarations de l'autorité légitimement constituée.

Il s'est dit convaincu que l'opposition de certains chefs du FQF au bill 63 "ne constitue qu'un écran de fumée pour mieux dissimuler leurs petites ambitions personnelles de politiciens frustrés".

"Je dois dire aussi combien je déplore l'attitude de certains éditeurs... hier, réclamaient à cor et à cri une mesure législative pour corriger l'injustice dont étaient victimes des centaines de parents de Saint-Léonard, et qui, aujourd'hui, supplient le gouvernement de céder devant les menaces des contestataires." Reculer, dans les circonstances, ce serait, dit-il, favoriser le "régne des petits maîtres-chanteurs professionnels" et le "mob rule" de la rue des Chartrand.

M. Lafrance estime que les contestataires ne débordent qu'à peine des milieux éducatifs, et que même dans ces milieux, ils constituent une minorité.

"Après avoir vidé toute une génération de ce qu'elle avait de meilleur, après l'avoir fanatisé sur l'efficacité de la violence, comment peut-on sérieusement se scandaliser devant cette levée de boucliers contre une législation qui a le mérite d'être juste, raisonnable comme le bill 63?"

M. Lafrance est convaincu que le Québec souffre d'abord et avant tout d'une crise morale.

A l'en croire, M. René Lévesque aurait notamment contribué "à saper ces valeurs familiales qui sont à l'origine même de ce qu'on a appelé le miracle canadien, en préconisant, comme ministre de la famille, s'il vous plaît, ce fameux "planning" familial du MLF, qui est en grande partie responsable de cette grave crise de natalité qui menace la survivance de notre peuple beaucoup plus que la langue".

"Je suis fier qu'au pays du Québec ce soit la croix et non le plastique qui a fait du Québec cette terre française et de liberté dont a si éloquentement parlé le premier ministre."

M. Lafrance s'en est pris encore à M. Lévesque: "Voulez en effet depuis vingt ans ce genre de sirènes qui ont entraîné toute une génération dans les eaux tumultueuses qui menacent aujourd'hui de l'engloutir. Et dire que ce sont encore ceux-là aujourd'hui qui servent de point de mire à ceux qui s'acharnent à bloquer l'adoption du bill 63."

Mais encore plus qu'aux contestataires — "au moins ils ont assez de cœur au ventre pour se battre pour ce qu'ils croient" — le député libéral en a contre la majorité silencieuse, et il craint que la crise du bill 63 ne soit que "l'avant-première du grand soir qui se trame au Québec depuis déjà une dizaine d'années". "Fièrement et librement", il votera pour le projet de loi.

APOLLO-12

supplémentaire de la sensibilité de l'appareil enregistreur: "L'homme au sismographe m'entend-il courir?", demande-t-il, ce à quoi le sol répond: "Oui, on vous observe grâce au sismographe. C'est un véritable roulement de tonnerre que le bruit de vos pas".

Le but principal de la seconde sortie de Bean et Conrad, au cours de la nuit de mercredi à jeudi était de se rendre jusqu'à la sonde automatique Surveyor 3 abandonnée sur le bord d'un cratère et d'en détacher des éléments, comme la caméra, pour les ramener sur terre.

Dans leur hâte de s'approcher de Surveyor 3, Bean et Conrad ont décidé de dormir dans leur tenue de vol, malgré la présence du gros collier métallique qui sert à fixer le casque. En s'allongeant dans les hamacs rigides de leur module lunaire, ils avaient exprimé le désir de retourner sur la lune "aussitôt que possible".

Il leur tardait manifestement d'aller voir de plus près l'épave de Surveyor-3, la sonde automatique qui, le 20 avril 1967, avait tracé un petit sillon dans la poussière lunaire du cratère où elle avait aluni en douceur, après avoir fait trois petits bonds. Cet appareil, grâce à la précision de l'alunissage, effectué de main de maître par Conrad, ne se trouve qu'à 180 mètres du module Intrepid et les deux hommes l'ont vu nettement dans le courant de la matinée, hier.

Pour la seconde sortie des astronautes Charles Conrad et Alan Bean, la NASA avait prévu d'abord le programme suivant.

01h.29 — Ouverture de l'écouille du LM pour la seconde exploration, dont la durée prévue est de 3h.30.

01h.32 — Conrad et Bean sortent l'un après l'autre de la capsule et descendent immédiatement sur la lune.

01h.52 à 02h.22 — Les deux astronautes commencent une exploration géologique, ramassent des exemplaires de cailloux et de roches. Ils prennent des photographies, recueillent des échantillons géologiques en profondeur.

02h.22 — Les deux astronautes commencent leur marche vers le cratère où se trouve Surveyor-3. Dès qu'ils l'ont atteint, ils prennent des photographies. Bean encorde au bout d'un filin de 9 mètres de long, descend dans le cratère et récupère ce qui reste de la caméra de télévision et de son support ainsi que des morceaux de l'engin qu'il découpe aux ciseaux à métaux.

02h.52 — Le retour vers le LM commence. Les deux astronautes poursuivent leur ramassage d'exemplaires rocheux ou autres.

03h.10 — Ils sont au pied du LM. Ils récupèrent l'instrument destiné à capter les particules de vent solaire.

3h.20 — Bean remonte à bord du LM. 3h.30 — Conrad, étant resté au sol, aide Bean à remonter à bord les échantillons de roches, les éléments du "Surveyor" découpés, les appareils qui ne resteront pas sur la lune.

3h.45 — Conrad remonte à bord. L'écouille est fermée. On repressurise la capsule et les derniers préparatifs sont faits à l'intérieur pour le décollage et le retour vers la terre.

Il y a 31 heures que le LM est sur la lune.

09h.23 — Le LM se sépare en deux: le palier d'alunissage servant de plateforme de lancement est abandonné. L'habitacle où se trouvent les deux astronautes s'élève grâce à l'allumage pendant 431 secondes de son moteur propulseur pour se placer sur une orbite elliptique de 81 km sur 16 km qui lui permettra de rattraper la cabine de commandement avec Gordon aux commandes.

11h.10 — Après près de 2h30 de poursuite les deux engins ont fait rendez-vous. Le train spatial est constitué.

11h.30 — Conrad et Bean regagnent la cabine Yankee Clipper après y avoir transporté les échantillons géologiques recueillis sur la lune et les pièces découpées sur Surveyor 3.

12h.45 — Après une correction d'orbite lunaire, le LM est lâché à son tour. Les trois astronautes se préparent à reprendre le chemin de la terre.

Mais avant de reprendre le chemin de la terre, devant les astronautes de la mission Apollo-12 enverront leur module lunaire Intrepid s'écraser sur la lune à une vitesse de 3,600 milles à l'heure pour créer un tremblement de lune qui devrait renseigner davantage les savants sur la composition du satellite naturel de la terre. Le LM pesant 5,000 livres, les ingénieurs estiment que son impact sur la lune équivaldra à l'explosion de 1,700 tonnes de dynamite. Cette "explosion" se produira à 15 milles environ du point d'alunissage d'Apollo-12 et ne devrait pas endommager le sismographe et les autres instruments du laboratoire que Charles Conrad et Alan Bean ont installé hier matin dans la mer des Tempêtes, lors de leur première randonnée sur l'astre des nuits.

Avant de détacher le module lunaire Intrepid du module de commandement Yankee Clipper, les astronautes auront pris soin de traiter chimiquement toutes les matières organiques qui s'y trouvent, pour ne point contaminer la lune.

En envoyant ainsi le LM s'écraser sur la lune, les astronautes élimineront un obstacle sur la route des futurs explorateurs de la lune. Rappelons à ce sujet que le module lunaire d'Apollo-11 est toujours en orbite autour de la lune.

Un premier bilan concret de la mission Apollo-12 peut déjà être établi:

1) Alunissage en douceur pratiquement "sur une pointe d'épingle" et à une distance inférieure aux prévisions du grand objectif de sa seconde phase, l'épave du Surveyor-3;

2) Sélection soignée et stockage à bord du LM de plus de 20 kilos de roches sélènes;

3) Déploiement d'un mini-laboratoire qui doit fonctionner pendant un an sur le sol de la lune comportant notamment une centrale électrique à énergie nucléaire;

4) Prise de nombreux clichés de pierres lunaires et du sol de la planète.

Cependant, les terriens ne virent pas Charles Conrad et Alan Bean évoluer sur la lune. La caméra de télévision qui devait capter et retransmettre en couleur leurs activités au cours de deux sorties lunaires est tombée en panne.

Pendant quelques minutes, peu avant que Charles Conrad descende l'échelle de coupée qui devait lui permettre de devenir le troisième homme à fouler le sol lunaire, la caméra encore attachée au "LEM" avait été mise en marche. On avait pu voir la jambe du LEM, la cuvette lui servant d'appui sur le sol et bientôt, très clairement, Conrad lui-même descendant lentement l'échelle, sauter au sol en poussant son cri de victoire.

Peu après, la caméra se retourna brusquement; l'image était complètement renversée quoique encore très nette. Bientôt d'ailleurs Alan Bean pouvait être vu à son tour au moment où il rejoignait Conrad sur le sol de la lune.

Et puis, en un seul coup, ce fut le brouillage total. Plus d'images, seules des stries de couleurs se succédant rapidement, et un gros plan noir surmonté par une tache blanche. Ce fut tout ce que les télespectateurs américains et du reste du monde ont pu voir tandis que le centre de contrôle prodiguait ses conseils à Conrad et à Bean pour tenter de réparer la caméra.

Mais déjà retardés sur leur horaire nominal pour sortir du LEM par une longue mise au point pour faire le point de leur impact, il fallait procéder à l'exécution de la mission. Conrad et Bean abandonnaient alors — non sans avoir déployé l'antenne spéciale qui devait transmettre sur terre une image meilleure qu'Apollo-11 et en couleur — leurs efforts pour se livrer à l'installation de l'ALSEP et à leurs recherches sélénologiques.

Pendant ce temps, à Houston les experts étaient réunis. Ils concluaient, provisoirement, qu'en déplaçant la caméra pour l'installer sur son trépied, le soleil avait dû frapper directement une lentille très délicate de l'appareil.

JEAN LESAGE

gue à tout autre Québécois et s'attendre que ce dernier le comprenne et lui réponde en français. C'est non seulement normal, c'est le gros bon sens."

Cet objectif, que vise l'article un du bill, ne sera pas atteint avant plusieurs années, mais M. Lesage croit à la force de mesures incitatives et il s'en est pris sans les nommer à MM. Lévesque et Michaud, de la façon suivante:

"Ce n'est certainement pas en proclamant l'unilinguisme qu'on avancera les choses, en voulant imposer la coercition pour tenter d'en arriver par d'autres chemins, comme il y en a dans cette Chambre qui voudraient le faire, à l'unilinguisme. Je pense bien que tout le monde se rend compte, sauf quelques extrémistes ou quelques esprits simplistes, que la proclamation de l'unilinguisme par législation constituerait une vaste et inutile illusion."

M. Lesage a ajouté que les deux communautés culturelles québécoises ont des droits inaliénables et des responsabilités précises. "Les droits de la majorité ne peuvent jamais être garantis dans la négation de ceux de la minorité. Les droits de la minorité ne peuvent pas non plus être garantis dans la négation ou la diminution de ceux de la majorité."

Quant à l'article relatif à la liberté de choix des parents, il ne fait que reconnaître, a noté M. Lesage, une tradition solidement ancrée au Québec. Et il croit que c'est "faire insulte au sens du patriotisme des Québécois d'expression française" que de croire que trop nombreux seraient les parents qui enverraient leurs enfants à l'école

anglaise, suivant en cela la tendance de la majorité des immigrants. C'est en établissant le français comme langue de travail, grâce au prestige croissant du français et au dynamisme de la population que l'on préviendra la fréquentation par les enfants francophones des écoles de langue anglaise.

"Quelle que soit la loi, quelque rigoureuse qu'elle soit, nous n'obtiendrons jamais les résultats souhaités, c'est-à-dire en particulier de voir les immigrants envoyer leurs enfants à l'école de langue française, si ces derniers ne sont pas convaincus que pour gagner leur vie, que pour réussir dans la vie au Québec, ils doivent d'abord connaître le français."

M. Lesage a d'autre part expliqué — réfutant indirectement M. Michaud, qui se prétend fidèle au programme du parti — qu'"il est difficile pour un libéral, lorsqu'il s'agit de droits fondamentaux, d'avoir recours à la coercition. C'est tellement contraire à notre philosophie. C'est pourquoi nous croyons que nous devons d'abord faire ce que nous n'avons jamais réellement fait ou tenté, c'est-à-dire prendre tous les moyens possibles pour inciter les immigrants à se joindre à notre communauté. Et si par hasard, ce que je ne crois pas, il arrivait que nous subissions un échec, eh bien, il faudrait bien à ce moment-là revoir toute la situation et aviser."

Le chef de l'opposition a dit avoir confiance que les nouveaux pouvoirs conférés à l'Office de la langue française (article quatre du bill) sont plus que de l'incitation mais constituent "une pression très forte" pour la promotion du français comme langue de travail.

M. Lesage a répété que dans sa rédaction originale, le bill 63 ne satisfaisait pas les libéraux, mais qu'il est beaucoup plus satisfaisant maintenant qu'il consacre l'un de leurs objectifs primordiaux, soit la priorité de la langue française comme langue d'usage et langue de travail.

Il a fait appel à la bonne volonté de tous pour qu'ils fassent un essai loyal de la loi et pour que les groupements nationalistes cessent leur "obstruction négative".

De son côté, le ministre des affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, a dit qu'il misait sur "l'instinct de conservation du peuple québécois." "Si je ne croyais pas pouvoir aider la cause du français au Québec, je devrais, en conscience, voter contre le projet de loi."

L'intervention du ministre, qui n'avait pas parlé jusqu'ici et qui était absent de l'Assemblée nationale au moment de l'adoption du projet en deuxième lecture, était attendue avec impatience. Il fut fort bref et assez laconique.

A son avis, le projet de loi favorise le français de multiples façons. Tous sont d'accord pour dire que le français doit être une langue comprise, parlée et utilisée par tous les Québécois, quelle que soit leur origine. L'objectif visé est accepté par tous, dit-il, et les divergences n'apparaissent qu'au niveau des moyens.

M. Masse a dit que le projet n'est qu'une étape mais qu'il fournit les éléments d'une politique linguistique qu'il faudrait de toute façon mettre en vigueur même si le Québec était souverain, "à moins évidemment que, dans une telle éventualité, nous n'abolissons totalement l'usage de l'anglais au Québec, ce qui serait ni juste, ni raisonnable, ni réaliste."

Le ministre a ajouté qu'en faisant adopter ce projet, le gouvernement actuel se commet à l'élaboration et à l'application d'une politique linguistique qui est nécessaire. "Il ne peut plus s'y dérober."

M. Masse a conclu qu'il y aura d'autres mesures à prendre, notamment dans le domaine constitutionnel, pour que le Québec "exerce tous les pouvoirs dont il dispose actuellement et acquière ceux dont il a besoin". De plus, "le rapprochement avec les autres pays de langue française est une des conditions essentielles de notre développement tant linguistique que culturel."

LES LIBÉRAUX

D'ailleurs, les organisateurs de la Conférence semblent avoir donné une importance particulière à ces questions.

Déjà, ils ont rendu publics huit documents portant sur "les relations étrangères" et qui seront discutés en fin de semaine.

Les auteurs de ces documents insistent généralement sur les deux points suivants: le Canada doit utiliser son budget de défense à préserver sa souveraineté et il doit contribuer davantage à la paix universelle.

La plupart d'entre eux suggèrent aussi que le gouvernement réduise ses dépenses militaires et qu'il augmente son aide extérieure à 2 pour cent du produit national brut d'ici le milieu des années 70.

D'autres documents (7) portant sur le "développement régional" suggèrent que le gouvernement ne "subventionne" plus l'existence des régions défavorisées mais qu'il les aide plutôt à prendre place dans le contexte économique en évolution.

D'autres experts sur la question de la pauvreté, c'est le cas de M. Wilson A. Head, directeur adjoint du "Social Planning Metro Toronto" et de M. Reuben Baetz, recommandent l'établissement d'un revenu annuel garanti à l'intention des Canadiens comme meilleur moyen de lutter contre la pauvreté au Canada.

Sur la question de "l'agitation étudiante", M. Dunton soutient, dans un document publié par la Conférence, que les demandes de changement "émanent d'une petite minorité active et bruyante qui, si les circonstances sont favorables, peut se gagner des appuis".

Pour sa part Tom Bernes, président des étudiants libéraux canadiens, déclare que "les jeunes estiment que la situation au Canada en est à un stade critique et que la société doit se transformer".

"Les jeunes, dit Bernes dans un document, feront bouger le pays avec l'aide de ceux qui détiennent le pouvoir ou ils le feront, au besoin, sans eux".

UN AFFRONTEMENT

taillos du Québec, dont le directeur est M. Jean Gérin-Lajoie.

En définitive, face à la "prudence" manifestée par M. Laberge alors qu'il s'adresse aux syndiqués, il a été convenu, au niveau du Bureau et du Conseil général, de laisser à certains éléments davantage sensibilisés à la question de la langue l'occasion d'exprimer leurs vues, quitte à ce que celles-ci soient

modifiées ou renversées par l'assemblée générale.

Cette divergence de vues est si réelle qu'un membre de la FTQ, qui entend se présenter samedi à l'un des postes élus, a déclaré au Devoir qu'il ne tenterait pas l'aventure si le projet linguistique était accepté par les délégués.

Dans son ensemble, le discours de M. Laberge apparaît comme une série d'interrogations sur l'avenir du syndicalisme. Le leader syndical y constate que le syndicalisme "s'est peu à peu laissé doubler, au plan de la pensée comme de l'action, par les animateurs en milieu défavorisés, les contestataires étudiants et enseignants, les journalistes, les hommes politiques et les grands commis de l'Etat, et même par les terroristes avec leur message désespéré".

Il faut donc que le mouvement syndical, cessant d'être un observateur passif, prenne la tête des forces sociales. Mais en même temps, de dire M. Laberge, il faut arriver à cet objectif par le cheminement laborieux de la réflexion, préférable aux "paris hasardeux sur l'avenir" et "aux bonds en avant qui sont souvent des sauts dans l'inconnu".

"Est-ce à dire que nous nous condamnons ainsi à l'immobilité et au maintien de tous les statu quo? Absolument pas, du moins à mon avis. Mais cela veut bel et bien dire que nous ne pouvons pas nous permettre le globalisme simplificateur. Les actes de foi à moitié aveugles, la joyeuse assurance d'autres secteurs de la société mieux équipés pour faire face aux pires situations".

Dans les commissions, des syndiqués ont exprimé leur désaccord avec la "prudence" manifestée par leur président. L'un d'eux, M. Henri Gagnon, président de la Fraternité des électriciens, a carrément affirmé que ce n'était pas le syndicalisme qui était dépassé mais bien ses dirigeants. Un autre a fait remarquer qu'il fallait une mer houlose pour faire avancer le bateau...

LOI ÉLECTORALE

nadiens et anciens Canadiens au quartier général de l'ONU, à New York. La suggestion aurait vivement plu aux intéressés.

Le comité pourra voyager dans l'exercice de son mandat.

Hâtif, le député néo-démocrate de Regina-Lake Centre, Sask., M. L. Benja-

Au congrès de la FCSCQ

Les commissaires d'écoles réfléchissent sur leur utilité

"La Commission scolaire, force d'équilibre", tel est le thème qui orientera la réflexion des 2,500 participants attendus au 22e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Ce congrès a débuté officiellement hier soir, à 20h, à l'hôtel Reine-Élisabeth de Montréal où il doit se poursuivre jusqu'à samedi prochain.

Après la déclaration d'ouverture que devait prononcer le président du congrès, M. Gilles Fortin, les participants se sont réunis en assemblée générale sous la

présidence de M. Fernand Lefebvre, président de la FCSCQ. Ils ont alors discuté sur des amendements aux règlements généraux de la Fédération, après avoir adopté l'ordre du jour et les procès-verbaux des dernières assemblées générales.

A part cela toutefois, il n'est pas prévu d'autres décisions majeures pendant ce congrès qui est plutôt une session de réflexion sur le rôle des commissions scolaires. Aujourd'hui, le travail se fera surtout en ateliers.

min, a suggéré que l'on enlève au comité la considération de l'âge du vote pour arriver le plus vite aux dépenses électorales.

Enfin, le député créditiste de Champlain, M. René Matte, a dit que les députés avaient fait "une grande comédie" et "une farce monumentale" de la façon dont ils remplissent le bordereau de dépenses, auquel les oblige présentement la Loi.

Un rapport sur les dépenses électorales a été produit, il y a quelques années, sous le gouvernement Pearson, auquel on n'a pas encore donné suite.

VALLIÈRES

ni admissible. Gagnon a dit qu'il s'opposait à ce que la Couronne fasse la preuve d'ententes concernant le FLQ et se rapportant à des idéologies politiques d'ordre général ou à des actes divers mais n'ayant aucun rapport avec l'attentat perpétré le 5 mai 1966 à l'usine La-Grenade.

Selon lui, le président du tribunal doit décider incontinent de la pertinence de ces preuves car elles sont de nature à créer un préjugé défavorable dans l'esprit des jurés qui n'ont pas l'habitude de la discipline juridique et ne peuvent oublier plus tard ce qui a été dit même si ces choses sont jugées inadmissibles à la fin de la preuve. Le juge a écouté attentivement les représentations de Charles Gagnon, a pris note des jugements cités par le prévenu, puis a écouté non moins attentivement l'argument

notes de lecture

Emilien Lamirande, Etudes sur l'écclésiologie de saint Augustin, Université d'Ottawa, Ottawa 1969, 206 pages.

Du point de vue de l'actualité chrétienne, il nous semble intéressant de signaler principalement aux lecteurs, les chapitres IV, V, IX de cet ouvrage sans préjudice des autres chapitres évidemment qui ont leur valeur propre. Le chapitre IV s'intitule "L'idée d'ontion dans l'écclésiologie de saint Augustin. Les fonde-

ments de la dignité du chrétien". Le cinquième porte sur "la signification de "christianus" dans la théologie de saint Augustin et la tradition ancienne". Enfin, le chapitre neuvième, trop court hélas, est constitué de "notes sur la théologie augustiniennne du ministre".

Philippe Bergeron, L'Action humaine dans l'oeuvre de Teil-

Teilhard de Chardin

hard de Chardin, coll. Philosophie et problèmes contemporains, Fides, Montréal 1969.

"Les réflexions du père Teilhard sur le problème de l'action, écrit l'auteur dans son introduction, sont une tentative pour répondre, d'une part à l'angoisse de l'homme moderne désormais seul avec lui-même et responsable de l'évolution de l'humanité, d'autre part à l'inquiétude

du chrétien qui n'arrive pas à motiver les raisons de son engagement dans le monde. L'originalité de la réponse teilhardienne consiste précisément à vouloir montrer que la responsabilité terrestre et la responsabilité chrétienne s'appellent et entretiennent des relations de réciprocité par lesquelles la responsabilité du Royaume s'enracine dans la responsabilité de l'évolution, et celle-ci s'épanouit dans celle-là".

Advertisement for a lottery with large numbers '\$200,000' and '\$200,000'. Text includes 'DU NOUVEAU!', 'Chaque contribution de \$2 peut vous valoir 2 prix!', and prize amounts: '1er prix \$100,000', '2e prix \$20,000', '3e prix \$10,000'. A slogan at the bottom says 'As-tu envoyé ton \$2?'.

Form for participating in the voluntary tax of the City of Montreal. It includes fields for signature, name, address, and telephone, and a grid for selecting months from January to December. Total amount to be paid is indicated as '\$2 OU MULTIPLE DE \$2'.

Les pylônes: le ministre et l'Hydro-Québec font enquête

par Normand Lépine

QUEBEC - L'étendue des dommages et le nombre exact des pylônes de l'Hydro-Québec qui se sont effondrés, jeudi dernier, dans la région de Charlevoix sont des aspects de cette catastrophe qui demeurent encore imprécis.

Hier après-midi, à l'Assemblée nationale, le ministre des richesses naturelles, M. Paul Allard, répondant à l'aide d'un communiqué émis par l'Hydro-Québec aux questions du député libéral de Charlevoix, a déclaré que les dommages sont évalués à un million et demi de dollars et que le nombre des pylônes qui se sont effondrés est de trente.

Le député de Charlevoix, M. Mailloux, a cependant fait remarquer que d'après ses informations il y aurait près d'une cinquantaine de pylônes qui se sont effondrés et qu'il fallait tenir compte, dans l'évaluation des dommages, de 45 portées de fil étendu par terre présentement inutilisables. M. Mailloux a en effet précisé que des tours dont la structure est demeurée en place devront quand même être démolies tellement elles sont endommagées.

Le ministre Allard a expliqué que l'effondrement de 30 pylônes de la ligne de

735.000 volts de l'Hydro-Québec présentement en construction s'est produit d'une part à douze milles à l'ouest de la rivière Saguenay et d'autre part à sept milles à l'est de la rivière La Malbaie.

La principale cause de l'effondrement, a poursuivi le ministre, semble être une accumulation inusitée de verglas sur les fils soutenus par les pylônes. Huit à neuf pouces de verglas s'étaient formés sur les conducteurs des trente pylônes brisés.

Cette ligne, la troisième du complexe Manicouagan-Outardes, devait être mise en service dès l'automne 1970; le ministre a dit que des mesures seront étudiées pour que ce délai soit respecté.

M. Allard a expliqué que les devis et spécifications utilisés pour la conception et la fabrication des pylônes de cette troisième ligne de 735.000 volts sont rigoureusement identiques à ceux qui ont guidé l'installation des deux premières lignes de même tension, mises en service en 1965 et en 1969.

La construction de cette ligne, a poursuivi le ministre, a été confiée à un consortium formé des entreprises suivantes: Les Développements du Nord-Est

Ltée., les Entreprises Checo Inc., Desourdy Construction Ltée., et Simard & Beaudry.

Les pylônes de la ligne avariée ont été conçus par la Società Anonima Elettificazione, une entreprise italienne de renommée internationale, selon le ministre, dans la conception, "l'optimisation" et la fabrication des pylônes de transport d'énergie. Cette société a également conçu les plans qui ont servi pour la construction de la deuxième ligne. L'acier utilisé pour la construction de la troisième ligne est identique à celui qui fut utilisé pour la deuxième ligne, a précisé M. Allard.

D'autre part, le ministre a révélé la mise sur pied, par la haute direction de l'Hydro-Québec, d'un comité d'enquête qui étudiera toute l'affaire.

D'ici quinze jours ou trois semaines, a-t-il ajouté, ce comité d'experts de l'Hydro et de l'extérieur doit fournir un rapport afin de déterminer premièrement les causes de l'effondrement et, deuxièmement les solutions à apporter au problème.

Le ministre a en outre déclaré à la Chambre qu'il n'a aucune objection à ce que soit convoquée la commission parlementaire des richesses naturelles en vue d'examiner ce problème, lorsque le rapport des experts aura été produit.

Le député de Charlevoix a pour sa part souhaité que la direction de l'Hydro-Québec prenne les mesures pour éviter qu'une fois construite cette ligne ne s'effondre de nouveau; car, a-t-il expliqué, cette troisième ligne se trouve construite sur les plus hauts pics de Charlevoix et les températures, dans ces régions, sont violentes; M. Mailloux a rappelé que la neige est tombée sur le Mont Elie en août dernier. Il espère que l'Hydro ne dépensera pas inutilement de l'argent pour construire cette ligne.

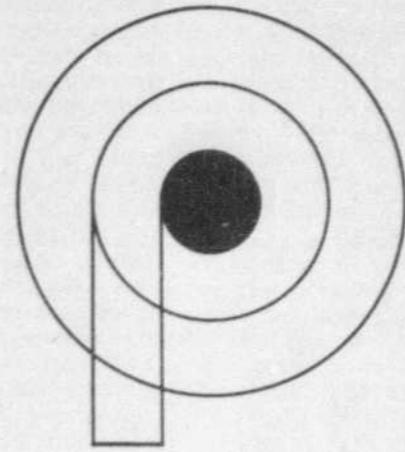
En réponse à une question du député libéral des Deux-Montagnes, M. Gaston Binette, pour savoir qui est responsable des dommages subis, le ministre Allard a dit que "les entrepreneurs sont responsables de la pose suivant les plans et devis, mais la ligne elle-même, une fois acceptée, est la responsabilité de l'Hydro à moins qu'on établisse dans l'enquête que ce n'est pas la responsabilité de l'Hydro."

Cette réponse du ministre a eu pour effet de provoquer une intervention du chef de l'opposition qui s'est inquiété de l'interprétation qu'on pourrait faire de cette réponse de M. Allard; "j'espère que personne ne pourra interpréter la déclaration du ministre comme une renonciation aux droits de l'Hydro contre les constructeurs", a-t-il dit.

M. Lesage, malgré la réponse négative que lui a ensuite faite le ministre, a quand même dit que la déclaration de M. Allard est dangereuse. Le chef de l'opposition pensait aux recours que peut avoir l'Hydro contre les constructeurs si on s'apercevait de l'existence de vices cachés de construction.

Invitation aux patrons

Réserver 5% des emplois aux étudiants



Les chefs d'entreprise seront appelés à réserver aux étudiants des emplois plus nombreux, l'été prochain. L'objectif d'une campagne lancée hier à Montréal par M. Roland Scrivener, au nom de la Chambre de commerce du Canada, est d'atteindre 5% des emplois existants aux fins de permettre aux étudiants de gagner suffisamment pour défrayer leurs cours.

La compagnie dont M. Scrivener est le président, la Bell, avait, pour l'été 1969, porté à 1.300 le nombre d'emplois pour étudiants. Cette campagne intensifiée est menée essentiellement au niveau provincial, en collaboration avec les Chambres de commerce locales,

certaines chefs d'entreprise et des représentants du ministère fédéral de la main-d'oeuvre.

Dans tout le pays, 125.000 chefs d'entreprises seront contactés. Dans l'esprit de la Chambre de commerce, l'opération placement constitue un investissement à court terme et permet de tirer parti de l'énergie, de l'enthousiasme et des nouvelles conceptions que peuvent apporter les étudiants. Le symbole choisi ressemble à une cible formée par l'entrelac des lettres "o" et "p" et les affiches prévues seront faites de couleurs brillantes afin de bien identifier "l'opération placement" partout où elle sera en marche.

Vallières 'en pénitence'

Le juge déclare 'défavorable' le témoin Serge Demers

par Guy Deshaies

Tandis que le juge Paul Miquelon mettait Pierre Vallières "en pénitence" dans le box des accusés et déclarait défavorable, en vertu de l'article 9 de la loi de la preuve, le témoin Serge Demers, le juge Jacques Boucher, qui préside au procès de Charles Gagnon, était saisi d'un point de droit concernant l'admissibilité de certaines preuves.

Telle est l'essence de la journée hier, au palais de justice où eurent lieu des procès simultanés de Pierre Vallières et de Charles Gagnon relativement au meurtre de Mlle Thérèse Morin, tuée le 5 mai 1966 par une bombe à l'usine La Grenade.

Pierre Vallières

Du côté de Vallières, dans la première division des assises criminelles, le spectaculaire juge Paul Miquelon s'est livré hier à un échange verbal théâtral avec l'accusé, dialogue truffé de part et d'autre de cris d'indignation, d'épithètes peu flatteuses, d'exclamations humoristiques et au terme duquel l'accusé a été mis en pénitence dans le box des accusés. Vallières, qui assure sa propre défense, avait obtenu la permission du président du tribunal de prendre place à la table des procureurs de la défense. Il reprendra cette place aujourd'hui mais le juge lui a dit que s'il continuait à prendre trop de forces il le remettrait au "régime des sandwiches" ce qui eu pour effet de dérider tout le monde comme cela est chose commune à ce procès présidé par un juge qui a la riposte facile, le mot pittoresque et les réflexions les plus inattendues. En ce qui concerne le témoignage de Serge Demers qui a duré toute la journée le juge a fini par admettre que ce témoin était défavorable. La Couronne a tenté de mettre le témoignage de Demers en contradiction avec ses témoignages antérieurs mais ce dernier a affirmé que ces témoignages lui avaient été arrachés de force par les policiers Allard et Giguère. Le juge a souligné alors que le jury devait entendre la version de ces policiers afin de se faire une opinion quant au témoignage de Demers. Il se pourrait donc que les policiers

Allard et Giguère soient appelés à témoigner.

Quant à Charles Gagnon, son procès devant les douze jurés choisis mardi a commencé hier et la Couronne a fait défiler ses témoins, c'est-à-dire d'abord des policiers photographes, le policier Léo Plouffe (expert de la police en matière d'explosifs) et aussi le jeune homme qui a déposé la bombe et dont le nom apparaît désormais dans l'acte d'accusation de Charles Gagnon par suite d'une modification suggérée par Gagnon et acceptée par le juge Jacques Boucher.

C'est au moment d'entendre le jeu-

ne homme (le juge a ordonné l'anonymat que Gagnon a soulevé son point de droit juste au moment où la Couronne, représentée par Mes Charles Cliche et Stephen Cuddihy, demandait au témoin de relater une conversation qui aurait eu lieu bien avant le 6 mai 1966 et à laquelle Gagnon n'était pas présent. Gagnon a prétendu, s'appuyant en cela sur la jurisprudence, que la preuve d'une entente intervenue hors de la présence de l'accusé et qui par surcroît ne se rapporte pas au "but commun" de l'acte qui lui est imputé n'était ni pertinente.

Suite à la page 2

Le FQF remet à plus tard la tenue de son référendum

L'adoption du bill 63 ne changera rien au Front du Québec français, a déclaré hier soir le président de cet organisme, M. François-Albert Angers. Ce qui se passe à Québec est d'une extrême gravité et nous sommes dans l'obligation de prendre des positions fortes et rapides pour montrer qu'il est évident que la population n'accepte pas les gestes du gouvernement.

Le FQF a aussi annoncé qu'il reportait à une date ultérieure le référendum qu'il devait tenir à la fin du mois, pour couper court à toute contestation éventuelle de la représentativité de cette consultation populaire et pour lui permettre d'informer toutes les couches de la société avant qu'elles ne soient appelées à se prononcer sur la question de la langue.

Interrogé sur la forme que prendra ce référendum, M. Angers a expliqué qu'un comité serait formé ces jours-ci pour établir justement les modalités, la technique de cette consultation.

De toute façon, a-t-il ajouté, chaque manifestation contre le bill 63 est un référendum.

Le FQF projette aussi une battue, un réassise des compagnes, puisque les comités ruraux sont importants au point

de vue électoral. "Les manchettes des journaux ruraux affectent beaucoup les députés".

Dans sa campagne d'information, le Front lancera dans le public aujourd'hui, à midi, un numéro spécial de l'Information nationale sur les différents aspects de la question linguistique au Québec.

Ce soir à Québec, à 20h, le FQF tiendra d'autre part une grande assemblée d'information et de discussion sur la question linguistique, à laquelle participeront des représentants des groupes membres du FQF, des spécialistes de la langue et du droit et les membres de l'exécutif du Front.

Le numéro spécial de l'Information nationale, ainsi que d'autres dossiers plus complets, seront mis à la disposition des 17 centres régionaux du Front déjà en action en diverses régions de la province qui sont responsables de l'animation et de l'information au sein de la population.

Demain d'ailleurs les responsables de ces centres régionaux doivent se réunir au secrétariat général du FQF pour coordonner leurs activités.

Les associations membres ont déjà reçu le projet-synthèse préparé par

Suite à la page 2

aujourd'hui

A 8h45, à l'hôtel New Wellington, de Sherbrooke, symposium sur "L'entreprise familiale au Québec" organisé par le Club de Management de la faculté d'administration de l'université de Sherbrooke.

A 9h00, à l'hôpital général Lakeshore de Pointe-Claire, assemblée annuelle du collège des médecins de famille au Canada, chapitre de la province de Québec.

A 11h00, à la Maison du commerce (sa-

lon 28 du 3e étage) la Chambre de commerce de Montréal rendra public son mémoire sur l'industrie touristique au Québec.

A midi, au Reine Elizabeth (grand salon), M. Cyril A. Peachey, président du Service administratif canadien outre-mer (SACO), sera le conférencier au déjeuner de la Société canadienne des relations publiques.

Me Pierre Laporte, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, est à Sher-

brooke aujourd'hui. Il rencontrera les étudiants au restaurant de l'université à midi, puis les journalistes et les étudiants au 111, rue Frontenac, à 14h00. Il prononcera une causerie à un dîner des clubs philanthropiques à 18h30, au Club des Elans.

A 12h30, à la Maison du commerce, déjeuner du Kiwanis Club of Montreal. Conférencier: M. Sydney G. Cooper, de FOACL.

A 12h30, au café du parlement de Québec, le ministre Marcel Masse déjeune avec les représentants du Club des relations internationales de l'université de Montréal.

A 15h00, chez Butch Bouchard (salle olympique), le comité d'aide au groupe Vallières-Gagnon donne une conférence de presse.

A 16h00, à la Maison du commerce, l'Association des oeuvres de santé du Grand Montréal, membre fondateur de la campagne des Fédérations, tient son assemblée annuelle au salon 4 du 5e étage.

A 16h00, à l'aéroport international de Montréal, l'Imperial Oil inaugurera des installations pour répondre aux exigences des propriétaires d'avions particuliers.

A 17h00, au salon 360 du 2332 boul. Edouard-Montpetit, lancement du volume Comptes rendus de la Conférence internationale sur les propriétés des états nucléaires.

Me Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, est à Drummondville aujourd'hui. Il prononcera une causerie à 18h00 devant les membres de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, au motel Albatros, puis il rencontrera les délégués du comité de Drummond au motel Le Dauphin, à 20h30.

A 18h00, au Centre éducatif et culturel, 8101 boul. Métropolitain, Ville d'Anjou, l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie lancera sa brochure "Le Fric et vous ou l'Economie sans douleur".

De 17 à 19h00 à l'édifice du port de Montréal, Cité du Havre, vernissage d'une exposition de 200 photographes en couleur du port de Montréal.

A 19h30, au restaurant Tokyo Sukiyaki, la Société Japon-Canada offre à ses membres un dîner japonais. Un seul invité par membre.

A 20h00, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Hubert, soirée d'information donnée par le Comité de rénovation urbaine.

A 20h00, au Loyon (auditorium Vanier) conférence donnée par M. Everett Knight, de l'université McMaster, sur le sujet suivant: "A Marxist Theory of the Classical Novel".

A 20h00, au pavillon des sciences sociales (amphithéâtre D-0305), réunion convoquée par le Syndicat des professeurs de l'U. de M. sur "La syndicalisation des professeurs".

A 20h30, au Musée des Beaux-Arts, soirée de gala à \$5.00. Le traditionnel "egg-nogg" sera servi.

QUELQUES PAS SUR LA LUNE

par John Barbour

Le dossier Associated Press publié par Deselée De Brouwer



"QUELQUES PAS SUR LA LUNE"

est un merveilleux travail je l'ai lu avec grand intérêt James E. WEBB ancien directeur de la NASA

Un volume cartonné 12" x 9" 224 pages, 150 illustrations toutes en couleurs.

Dans toutes les librairies \$9.95

Traiter votre cuir chevelu et vos cheveux...oui des cures miraculeuses...non



Il n'y a pas de miracle au Centre Capillaire Pierre

... cependant le succès des méthodes est dû à leur sérieux et leur efficacité. En quoi consistent ces méthodes personnalisées à chaque individu? Car chaque cas est un cas particulier.

Tout d'abord, par un traitement approprié, éliminer les désordres locaux du cuir chevelu, amener ce dernier en un état hygiénique parfait, permettant le renouvellement normal des cheveux. Puis l'application sur le cuir chevelu régénéré de formules appropriées à la condition de chaque cas. Fruits de recherches des meilleurs chimistes et laboratoires de Montréal. Nul n'ignore que les démangeaisons, pellicules, cheveux secs, gras ou cassants, les chutes abondantes alternant avec des périodes de remission sont souvent des manifestations d'autodéfense du système capillaire mais toujours des signes certains de calvitie précoce ou en puissance.

Le Centre Capillaire Pierre est le seul ne sachant pas faire pousser des cheveux où il n'y en a plus et en est désolé.

Les regrets tardifs, suite de mauvais conseils reçus par des conseillers en tous genres et spécialistes en rien sont bien souvent la conclusion d'une chevelure amoindrie ou d'une calvitie qui vous humilie et vous... COMPLEXE.

Soyez votre seul juge d'une apparence rajeunie ou vieillissante. Visitez au bureau sur rendez-vous seulement. Durée de l'examen: 90 minutes.

par TRAYANCE TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE 450 est, SHERBROOKE, angle Berri Suite 390 — Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.

Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

Hâtez-vous d'enrayer les dommages causés par la pluie de l'automne avec les GOUTTIÈRES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation et installation

*MONTRÉAL 322-4160

*QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

RÉPARATION de montres



RASOIRS ELECTRIQUES

Briquets, bagues et autres bijoux.

Les artisans spécialistes de notre atelier de réparations et gravures sont toujours à votre entière disposition.

OUVRAGE GARANTI

Service prompt et courtis



ATELIER 256 est, Ste-Catherine 861-9293

7780 est, Sherbrooke 351-0800

3007 est, Sherbrooke 527-1881

La querelle de la représentativité

L'épisode du bill 63 a de nouveau fait surgir dans notre milieu la vieille querelle de la représentativité. Pendant plusieurs semaines, une fraction importante de l'opinion publique eut la conviction d'être sous-représentée au Parlement. A l'extérieur du Parlement, on a par ailleurs eu l'impression que certains groupements s'étaient arrogés trop facilement le mandat de porte-parole de l'ensemble de la nation.

Qui peut parler au nom de l'ensemble de la population? Que valent, dans un contexte comme celui des dernières semaines, les déclarations et prises de position des organismes intermédiaires? Voilà des questions qui, indépendamment de la valeur des opinions exprimées, méritent un examen attentif. Car elles se situent au cœur du débat actuel sur la légitimité du pouvoir en démocratie.

Dans une chronique qu'on pourra lire ci-contre, l'excellent "columnist" Joseph Kraft se pose des questions semblables à propos du clivage d'opinion qui s'est fait jour aux Etats-Unis au sujet de la guerre du Vietnam.

Les éléments contestataires, observe Kraft, ont réuni à l'appui de leur position des foules considérables. Le gouvernement Nixon, de son côté, prétend s'appuyer sur la solidarité de "la grande majorité silencieuse" des Américains moyens. Dans ce dialogue de sourds, qui a raison? Où est la vérité?

A ces questions controversées, Kraft, digne continuateur de Lippman, apporte des réponses classiques. La démocratie de type anglo-saxon ne se nourrit pas de certitudes mathématiques. Elle implique plutôt un équilibre sans cesse mouvant entre des tendances contraires dont l'importance ne saurait se mesurer en chiffres absolus. Elle postule, en somme, une opinion publique qui doit être non pas comptée, mais pesée et jugée.

Certains voudraient à tout prix dissiper l'incertitude qui entoure presque toujours les grands débats de politique fondamentale. Les uns voudraient la dissiper en affirmant la suprématie numérique et morale de la foule réunie dans la rue sur les gouvernants coupés du réel. Les autres voudraient obtenir le même résultat en affirmant par des mesures autoritaires la prépondérance des élus du peuple sur les groupes de pression.

Kraft estime, au contraire, que cette incertitude — si déroulante soit-elle — est une donnée essentielle du jeu démocratique. Et tout en précisant qu'elle doit inspirer une grande réserve à ceux qui ont mandat de diriger, il ajoute que les dissidents, loin de prendre prétexte de ce facteur pour chercher à paralyser l'action des gouvernants légitimes, doivent plutôt s'évertuer à canaliser les énergies d'opposition en vue d'affrontements réguliers à l'intérieur du système politique.

Des hommes comme Jacques-Yvan Morin et François-Albert Angers ont souvent contesté la représentativité des Parlements et affirmé que des organismes comme les Etats généraux ou le FQF valent autant, au chapitre de la représentativité, que les Parlements. D'un point de vue sociologique, à partir d'une simple considération des for-

ces en présence, cette position est loin d'être fautive. A compter néanmoins du moment où on l'érige en principe, on ne s'implique pas l'essentiel du système qui nous régit. Il n'est pas interdit de pousser la contestation jusqu'à ce point. On doit cependant exiger de ceux qui engagent le débat dans cette direction, qu'ils se rendent exactement compte de ce qu'ils font, qu'ils disent clairement ce qu'ils ont eux-mêmes loyalement tenté afin de renforcer la valeur représentative des institutions parlementaires, et surtout qu'ils définissent les solutions de rechange qu'ils entendent mettre de l'avant.

Un problème se posera bientôt à ce sujet, en relation avec le projet de référendum du FQF. Initiative apparentée à celle des Etats généraux, ce référendum risque d'enliser ses promoteurs dans un nouveau cul-de-sac semblable à celui des Etats généraux. Au lieu de ce rendez-vous qui a toutes les chances d'être raté, on ne saurait trop inciter les dirigeants du FQF à opter plutôt pour une action concertée en fonction du rendez-vous électoral de l'an prochain.

Indépendamment de la question qui vient d'être évoquée, il se pose un problème en ce qui a trait à la valeur représentative des opinions émises par des groupes de pression. Ces groupes sont un élément indispensable de toute démocratie vivante. Ils doivent jouir d'une liberté très poussée, à condition qu'ils n'essaient pas de se substituer aux organes centraux de la vie politique et qu'ils se montrent respectueux des lois et de l'ordre.

Cela étant acquis, (ou devant l'être, faut-il préciser désormais), quelle valeur doit-on accorder aux interventions de chaque groupe? L'exemple le plus récent que nous propose l'actualité est celui de la Fédération des SSJB. La Fédération a opté, en fin de semaine, pour le souverainisme. Elle affirme parler, en ce faisant, au nom de quelque 165.000 membres. Cette affirmation est lourde de conséquences. Elle soulève deux ordres d'interrogation:

1. Qui fait partie des SSJB? Quelles catégories sociales, quels groupes d'âge, quelles familles d'esprits sont surtout représentés dans ces organismes? On aimerait, en particulier, recevoir des réponses précises à ces questions en ce qui a trait à la SSJB de Montréal. Cet organisme fait beaucoup de bruit: on arrive mal à mesurer l'ampleur de ses fondations.

2. Quel type de participation et d'engagement l'affiliation d'un individu à la SSJB implique-t-elle? Cette question ne se pose pas seulement à propos de la SSJB. Elle se pose aussi à propos des syndicats ouvriers, des chambres de commerce, des ligues de ceci ou de cela. Elle est cependant plus brûlante dans le cas des SSJB en raison de la gravité de l'option qui vient d'être prise. Les Ligues du Sacré-Coeur représentaient, il n'y a pas si longtemps, 200.000 membres: cette force s'effrita en peu de temps comme un château de cartes, car elle reposait surtout sur des affiliations plus nominales que réelles. D'autres mouvements, ne réussissant que des effectifs limités en nombre, mais disposant d'une pédagogie d'engagement très poussée, devaient connaître, en retour, un rayonnement bien

supérieur à celui de nombreuses organisations dites de masse. Si la SSJB veut prouver qu'elle est sérieuse, elle devrait se soumettre à une étude impartiale, qui pourrait être confiée à des spécialistes du travail de groupe et de l'éducation populaire. A ne juger que d'après ce qu'on connaît de cet organisme, on éprouve le devoir d'être sceptique sur la qualité pédagogique et la valeur représentative de ses conclusions.

Ce qui vaut pour les membres d'un organisme vaut à plus forte raison pour l'ensemble du public. Un organisme doit choisir entre un rôle dit de consensus et le rôle plus carrément prophétique. La SSJB se confina longtemps dans le premier rôle: aussi longtemps qu'elle veilla à représenter un large éventail d'opinions et d'aspirations, elle put être considérée comme "la société nationale des Canadiens français". Elle semble vouloir maintenant s'orienter vers un rôle plus prophétique. On doit accueillir avec ouverture les interventions que cette nouvelle conception lui inspire. On est justifié d'exiger, en retour, que la SSJB accepte d'elle-même les risques et limites inhérents au rôle des acteurs prophétiques sur la scène de l'histoire. Il se peut que, virtuellement, la SSJB, en optant pour le souverainisme, ait parlé au nom de ce qu'il y a de plus profond et de plus essentiel dans la conscience canadienne-française. Mais seule l'histoire pourra trancher cette question: en attendant, la SSJB devra nous faire grâce de sa prétention de parler au nom de tous les Canadiens français.

Il n'y a jamais eu autant d'activité politique à l'intérieur des corps intermédiaires. Chaque organisme a aujourd'hui ses teach-ins, ses pétitions, ses marches, ses rassemblements, ses manifestations. Mais jamais peut-être, la qualité du travail véritable d'éducation n'a paru aussi pauvre à l'intérieur de ces organismes. Rares sont aujourd'hui les organismes où l'on fait un travail d'éducation en profondeur. Cette pauvreté rend plus fragiles et plus éphémères les positions adoptées par les dirigeants qui siègent et parlent au sommet. Elle limite également le droit de ceux-ci à s'ériger en porte-parole de pans plus ou moins larges de la société qui ne leur ont jamais confié de mandat explicite.

Les prophètes de la démocratie directe sement volontiers le mépris sur les formes parlementaires de travail et sur tout ce qui évoque la démocratie dite de délégation.

Il faut accueillir avec respect la protestation qu'exprime cette attitude. Il faut y voir la mise en accusation justifiée d'une démocratie qui a tendu à se fonder sur des élites limitées. Mais il faut aussi voir le chaos sans nom où risquerait de conduire la "nouvelle démocratie" si on l'acceptait sans réserve. A un primitivisme simpliste qui se présente trop facilement sous les dehors du nouveau et de la pureté, il faut préférer, jusqu'à nouvel examen, les efforts sérieux visant à renouveler les institutions fondamentales de la démocratie. De ceux qui préfèrent agir en marge de ces institutions fondamentales, il faut exiger plus de modestie et un sens plus aigu de leurs limites qu'ils n'en ont montré jusqu'à maintenant.

Claude RYAN



-- Dites à la mafia que j'ai l'oeil sur elle...

Perspectives américaines

Le dieu insondable des démocraties

par JOSEPH KRAFT

L'opinion publique en démocratie, observait un jour Sir Lewis Namier, est le dieu inconnu en l'honneur de qui tous les hommes font brûler de l'encens. Cela n'a jamais été si vrai qu'au cours des dernières semaines.

Après s'être livrés au culte de l'encens sous les formes les plus diverses, le gouvernement Nixon et les groupes qui protestent contre la guerre du Vietnam ont finalement décidé de soumettre leur cause au jugement suprême de l'opinion publique. Mais le dieu inconnu n'a pas daigné indiquer jusqu'à maintenant de quel côté il penche. Et la chose la plus raisonnable qu'on puisse demander à chacun, c'est d'accepter cette incertitude comme une donnée du jeu, et de se comporter en conséquence avec beaucoup plus de circonspection qu'on n'en a montré jusqu'à maintenant.

Les éléments qui s'opposent à la guerre ont fait brûler leur encens devant le dieu de l'opinion publique sous la forme d'une série de "happenings", soit le Moratoire et la Mobilisation. Ces manifestations avaient pour but d'attirer l'attention des organes de diffusion massive, et ainsi d'éveiller une inquiétude au sujet du Vietnam dans des cercles aussi larges que possible de l'opinion publique.

Le gouvernement Nixon, pour sa part, a plutôt entrepris de faire appel à la "grande majorité silencieuse", c'est-à-dire à cette quantité innumérable d'Américains de tendance moyenne dont l'on dit couramment qu'ils ont l'impression d'avoir été laissés en dehors du débat. La tactique du gouvernement consistait à passer à côté des médias d'information, voire à leur faire front directement. D'où l'attaque lancée par le vice-président Spiro Agnew, il y a quelques jours, contre les réseaux de télévision.

Mais il n'existe aucune manière fiable de mesurer la tendance réelle de l'opinion publique lorsque des questions compliquées sont en jeu. Les foules records qu'on a réunies pour le moratoire et la mobilisation demeurent une minorité — et même une très faible minorité, si l'on pense à l'ensemble des Etats-Unis. Ceux qui ont téléphoné au président Nixon pour lui signifier leur appui, ceux qui ont manifesté lors du jour des vétérans, ceux qui ont communiqué leurs réactions aux réseaux de télévision sont aussi une minorité — et même une très faible minorité si l'on tient compte de l'ensemble du pays.

Au surplus, le nombre ne saurait, dans ces matières, rendre compte de toute la réalité. Il y a une différence importante entre ceux qui n'éprouvent qu'une réaction plus ou moins prononcée au sujet du Vietnam et ceux qui sont si fortement compromis en faveur de l'une ou l'autre attitude qu'ils sont disposés à faire des sacrifices pour la promouvoir. Il ne suffit pas de compter l'opinion publique; il faut aussi la peser.

L'essence de la démocratie anglo-saxonne, et en ceci elle se distingue de la démocratie que l'on pratique en Europe continentale, c'est le postulat voulant que l'on évite de considérer l'opinion publique comme une simple question de chiffres.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont toujours refusé d'incorporer dans leur système les solutions de type mécanique, tels la représentation proportionnelle et le multipartisme, qui sont censées fournir une expression mathématiquement plus exacte de toutes les tendances de l'opinion. Les institutions fondamentales de l'Amérique — le système bipartite, la législation bicamérale avec les avantages spéciaux qu'elle comporte pour les petits Etats, et enfin le collège électoral — ont toutes été conçues de façon à obliger la majorité à tenir compte d'une minorité professionnelle des convictions très prononcées.

Ce n'est donc pas par accident, mais plutôt en vertu de caractéristiques inhérentes à notre système, que les opinions les plus contradictoires ont cours présentement quant à l'état réel de l'opinion publique. Certains analystes pensent que l'administration a réussi à isoler les protestataires et s'est acquis un appui écrasant pour la politique du président Nixon au Vietnam. Pour ces observateurs, nous assisterions présentement à une cristallisation de l'opinion publique. Il y aurait même lieu de prévoir une vague prochaine de réprobation populaire à l'endroit des protestataires qui contestent la guerre du Vietnam et de leurs sympathisants dans les universités et les mass médias; on serait à la veille, d'après ces observateurs, de voir naître un nouveau McCarthyisme.

Pour d'autres analystes, le pays demeure relativement calme. Ceux-ci croient que le président et les protestataires n'ont réussi jusqu'à maintenant qu'à atteindre une petite minorité, et cela pour une période de temps qui devrait être limitée. Ils pensent qu'à long terme, l'administration ne peut que souffrir d'avoir été identifiée à des événements troubles et turbulents à une époque où le public veut par-dessus tout la tranquillité.

En vérité, personne ne sait au juste à quoi s'en tenir. Les

personnes raisonnables comprennent qu'il est de l'essence même du gouvernement représentatif de reposer sur une bonne dose d'incertitude. Et elles se comportent en conséquence, c'est-à-dire avec prudence.

La prudence devrait indiquer aux protestataires qu'ils ne sont point les seuls à pouvoir se livrer aux règles nouvelles de la démocratie dite plébiscitaire. La meilleure tactique qu'on pourrait leur conseiller, ce serait de revenir aux règles établies, c'est-à-dire au jeu normal du système. Cela veut dire qu'ils devraient s'appliquer à transformer les élections de 1970, en particulier les élections sénatoriales, en une sorte de référendum populaire sur le Vietnam.

Quant à l'administration Nixon, la prudence devrait lui dicter une plus grande pondération dans le langage. Les insinuations voulant que les dissidents pêchent contre le patriotisme, les accusations vulgaires à l'endroit des réseaux de télévision et de la presse, l'accent répété que l'on met sur la violence qui a accompagné certaines manifestations, autant de faits qui soulèvent des doutes sérieux sur l'aptitude du président Nixon à diriger et à gouverner. Ainsi que le faisait remarquer l'autre soir le sénateur Edmund Muskie du Maine: "Les passions et les toutes soulèvent par la guerre du Vietnam sont trop forts et trop fondamentaux pour qu'on puisse en disposer par un simple mot d'ordre du président".

Car le dieu de l'opinion publique, même s'il demeure inconnu et insondable, est une réalité très présente. Même si on ne saurait la mesurer avec précision, il existe une telle chose qu'un climat national de l'opinion, qu'un climat général qui rend certaines choses acceptables, et certaines autres choses inacceptables. Et une chose que ne saurait tolérer le climat actuel de l'opinion en Amérique, ce serait une prolongation infinie de la guerre du Vietnam.

lettres au Devoir

Acheminement des secours aux sinistrés de Banja Luka

M. le directeur,

Je tiens à vous remercier pour le rapportage que Le Devoir a bien voulu publier au cours des derniers jours afin d'informer les Canadiens des conséquences désastreuses du séisme qui a frappé la ville yougoslave de Banja Luka, ainsi que des mesures qui sont présentement prises en Yougoslavie afin d'alléger les souffrances des blessés et les épreuves de la population de cette ville qui se retrouve maintenant sans toit au sein de l'hiver.

Je suis certain que vous avez déjà été avisé que l'on a hâte sur les lieux des équipes médicales et de secours ainsi que des approvisionnements provenant de partout en Yougoslavie ainsi que de pays étrangers. Le gouvernement canadien et la Société canadienne de la Croix-Rouge ont eux aussi, au moment opportun, apporté leur généreux secours.

Au cours des derniers jours, l'Ambassade a reçu de nombreux appels de la part de Canadiens, spécialement ceux d'origine you-

goslave, exprimant leur inquiétude et s'enquérant de la façon de procéder pour faire des dons de secours. Le major général Arthur Wrench, commissaire national de la Société canadienne de la Croix-Rouge ainsi que le consul général yougoslave à Toronto ont discuté de cette initiative et ont conclu que la façon la plus appropriée serait de suggérer à toute personne intéressée à donner, d'envoyer ses dons à la Société canadienne de la Croix-Rouge, "Caisse de secours Banja Luka".

Les chèques devront être faits à "Caisse de secours Banja Luka" et envoyés à la Société canadienne de la Croix-Rouge, 95 ouest, rue Wellesley, Toronto, Ontario. Cet argent sera versé à la Ligue des sociétés de Croix-Rouge à Genève qui coordonne présentement l'aide internationale pour ce désastre au nom de la Croix-Rouge yougoslave. La Croix-Rouge canadienne émettra des reçus officiels aux donateurs.

Dr Tode CURUVIJA, Ambassadeur de la Yougoslavie, Ottawa, 31-10-69.

bloc-notes

Une enquête sur Bordeaux?

Il y a environ un mois, plus précisément le 16 octobre, Le Devoir publiait une lettre du prêtre-ouvrier Jacques Couture dans laquelle ce dernier racontait la tragique aventure d'un jeune ouvrier de Saint-Henri, Serge X, qui venait, quelques jours plus tôt, de se suicider à Bordeaux. Mais ce n'était pas le suicide lui-même qui avait surtout frappé le Père Couture. C'étaient les circonstances dans lesquelles il s'était produit.

En résumé, le jeune Serge X avait été arrêté par la police pour avoir participé à un vol de \$73. Conduit aux cellules, il passait le lendemain matin devant le tribunal, complètement à l'insu de ses parents. On lui conseilla de plaider coupable, ce qu'il fit, et écope d'une peine de deux ans. On le ramène à Bordeaux en attendant de le transférer à Saint-Vincent-de-Paul ou à Leclerc.

Le lundi matin, la mère de Serge, toujours sans nouvelle de lui, se risque à appeler à Bordeaux. On lui dit de venir s'enquérir sur place. Pendant qu'elle est en route pour Bor-

deaux, Serge peut appeler son père au téléphone pour lui dire qu'il est en prison, mais quand le père veut savoir à quelle prison, la communication est coupée. A Bordeaux, la mère se fait dire que son fils n'est pas là. Le soir, on appelle à Saint-Vincent-de-Paul et à Leclerc, sans plus de succès. On renouvelle ces tentatives le lendemain, mais on ne parvient jamais à savoir où se trouve Serge. On ne devait l'apprendre que le mercredi, et de façon tragique, quand l'aumônier de Bordeaux doit annoncer son suicide à la famille.

Dans sa lettre, le Père Couture posait plusieurs questions fort pertinentes: pourquoi les parents n'ont-ils pas été avisés de l'accusation qui pesait sur leur fils? pourquoi n'ont-ils pas su qu'il passait en Cour? pourquoi l'avocat d'office n'a-t-il pas communiqué avec la famille avant de conseiller à l'enfant de plaider coupable? pourquoi le jugement de Cour n'a-t-il pas été signalé aux parents; pourquoi l'administration de Bordeaux a-t-elle refusé de dire que le garçon était vraiment incarcéré là? pourquoi Bordeaux a-t-il coupé le téléphone quand Serge allait dire où il était?

Evidemment, une réponse à toutes ces questions ne ressuscitera jamais le jeune Serge. Mais on rassurerait

beaucoup de monde, beaucoup d'autres parents, en particulier, en faisant la lumière sur cette scandaleuse histoire.

Justement, nous recevions hier une lettre du pasteur Claude de Mestral, directeur de "Dialogue", qui a déjà écrit au premier ministre, au ministre de la Justice et à l'ombudsman pour les prier d'instituer une enquête sur Bordeaux et sur la procédure judiciaire en rapport avec cette affaire.

Pareille démarche doit être fortement appuyée. La lumière qu'on fera sur ce drame pourra en éclaircir quelques-uns. Ce n'est pourtant pas ce que nous recherchons. Ce que nous recherchons, c'est l'établissement d'une politique plus humaine pour l'avenir.

Ce n'est pas la première fois que nous entendons dire que des parents sont incapables de localiser un de leurs enfants à la suite d'arrestations ou de détentions. On dirait que certaines personnes en autorité veulent s'assurer que l'enfant ne communiquera pas avec les siens tant qu'il n'aura pas été traduit en cour ou condamné. Il serait bon de savoir s'il s'agit là d'une pratique généralisée. Si oui, il serait temps que des directives claires soient données par qui de droit pour que des cas comme celui du jeune Serge X ne se répètent pas.

C'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, quant à nous, que nous réclamons que la lumière soit faite dans le cas dénoncé par le Père Couture. Nous croyons aussi que telles étaient les intentions du prêtre-ouvrier et que tel est l'objectif que vise le pasteur de Mestral.

V.P.

Un emprunt coûteux

La ville de Montréal vient d'effectuer un emprunt de \$27 millions, sous forme d'obligations, à un taux moyen de 9,29 pour cent. Il s'agit du financement de la construction des emplacements qui ont servi à l'Expo 67. Un premier emprunt, en 1964, avait été renouvelé à 6 pour 100, et venait à échéance le mois prochain.

Le loyer de l'argent ne cesse d'augmenter et l'on comprend que Montréal soit obligée de payer ses

emprunts plus cher qu'il y a quelques années; mais le taux de ce dernier emprunt est particulièrement élevé. Pour une partie de cet emprunt, les inconvénients sont limités puisqu'il s'agit de court terme; une tranche de \$22 millions porte sur des périodes de un à cinq ans, et le taux dans ce cas est de 9,10 pour cent. Mais pour l'autre tranche de \$5 millions, l'échéance est de vingt ans et le rendement de 9,30 pour cent.

Dans l'ensemble de la dette municipale, ce n'est probablement pas un fardeau très lourd; mais si les nouveaux emprunts et les renouvellements doivent se faire à des taux du même ordre, le service de la dette va monter à un niveau encore plus inquiétant que celui de l'exercice terminé le 30 avril dernier, alors que ce poste représentait plus de 24 pour cent des dépenses pour fins municipales.

M. Saulnier a déclaré que dans les conditions actuelles du marché, cet emprunt est un témoignage de confiance à l'égard du crédit de Montréal. En tout cas, c'est une confiance qui n'empêche pas la métropole de payer un taux d'intérêt assez voisin de ceux qu'obtiennent des emprunteurs moins prestigieux que Montréal.

Cet emprunt a été entièrement souscrit privé par des institutions financières canadiennes pour le compte d'un syndicat de courtiers. Dès que l'émission de ces obligations eut été annoncée, des citoyens de Montréal qui disposaient de certaines économies ont tenté d'obtenir de ces titres qui leur paraissent avantageux, mais tout était souscrit. Ne serait-il pas opportun que les autorités municipales réservent une partie de ces émissions pour le public? C'est plus simple et plus expéditif de tout vendre à des institutions financières qui peuvent à leur choix les conserver ou les revendre avec profit. Mais ce serait un moyen de favoriser le civisme que de permettre aux citoyens d'acquiescer des obligations de la ville à un rendement voisin de celui dont bénéficient des grandes institutions financières.

P.S.

propos d'actualité

"Il est grand temps d'appliquer les mesures telles que l'arrêt de la production d'armes nucléaires et l'élimination de tous ces stocks, pour que l'énergie nucléaire soit utilisée exclusivement à des fins pacifiques, l'interdiction des essais souterrains d'armes nucléaires, la création de zones dénucléarisées dans diverses régions, l'interdiction de l'emploi des fonds marins à des fins militaires. Des mesures radicales dans le domaine du désarmement nucléaire sont possibles à condition que toutes les puissances nucléaires, et non quelques-unes seulement, y participent."

Andrey Gromyko, représentant de l'U.R.S.S. aux Nations unies, dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 19 septembre 1969.

"L'Union soviétique propose que l'Assemblée générale de l'ONU appelle les gouvernements à s'en tenir strictement, dans leurs relations internationales, aux principes de la coexistence pacifique des Etats, indépendamment de leur régime social, au principe de la souveraineté, de l'égalité, de l'intégrité territoriale de chaque Etat, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du respect du droit de tous les peuples de choisir librement leur régime social. Les différends survenant entre les Etats doivent être éliminés exclusivement par des moyens pacifiques, sans avoir recours et sans menacer de recourir à la force."

André Gromyko, représentant de l'U.R.S.S. aux Nations unies, dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 19 septembre 1969.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

TÉLÉPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., a 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28,00; 6 mois: \$15,00; 3 mois: \$8,00. A l'étranger: 12 mois: \$40,00; 6 mois: \$22,00; 3 mois: \$12,00. Édition du samedi, 12 mois: \$10,00.

Courrier de la deuxième classe; enregistrement numéro 0858.

des idées

des événements

des hommes

L'impact du climat social sur le développement industriel

par RÉAL GARIÉPY

● Ce texte est extrait d'une causerie prononcée hier midi devant les membres du club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal. M. Réal Gariépy est économiste et commissaire industriel de la ville de Laval. Dans une première partie de son exposé, le conférencier a décrit le climat social comme "l'ensemble des déclarations, des attitudes et prises de position des représentants des principaux groupements, associations, partis politiques ou autres organismes, relativement aux structures sociales, politiques et économiques ainsi que l'ensemble des événements qui les illustrent".

(...) On peut, sans risque d'erreurs, affirmer que le climat social au Québec, depuis les récentes années, est agité. Personne ne prétendra le contraire.

Les récents événements spectaculaires, bien sentis par le Québec et tout particulièrement Montréal, se ramènent dans l'esprit des gens à la question politique. L'avenir politique du Québec est remis en cause. Différentes thèses sont énoncées à savoir: quel devrait être le statut politique du Québec au sein de la Confédération? si le Québec devrait être un Etat souverain? Aux questions célèbres: que veut le Québec? où va le Québec? les réponses sont nuancées et ne réussissent pas toujours à représenter l'opinion de la très grande majorité de la population.

Des hypothèses nombreuses sont émises quant au choix définitif du statut politique du Québec. Entre-temps, une incertitude plane et c'est précisément cette incertitude qui décourage la venue des nouveaux capitaux au Québec. La réponse que les industriels voudraient obtenir n'est pas tant

de savoir si le Québec décidera de demeurer au sein de la Confédération ou si, un jour, le Québec sera un Etat souverain, mais plutôt de connaître les implications qu'un nouveau statut politique pourrait avoir sur la sécurité du capital investi et sur les facteurs qui gouvernent les coûts de production et la marge de profits. Et même si l'on pouvait dire aux industriels ce que seraient les futures politiques économiques, il faudrait également leur faire la preuve de la stabilité de ces politiques.

A la lumière des distinctions préalablement établies, nous pouvons prévoir la réaction des investisseurs devant un changement de statut politique:

a) A court terme, leur réaction serait d'attendre que la situation nouvelle se soit cristallisée ou encore de choisir en dehors des frontières du Québec d'autres sites également favorables. On peut présumer: 1) que l'entrée de nouveaux capitaux serait presque nulle au cours de cette période 2) qu'il y aurait une réduction considérable des capitaux d'expansion et 3) que le niveau des capitaux de maintien serait maintenu au strict minimum. Quant aux capitaux de maintien, plusieurs possibilités peuvent être envisagées selon le taux de rendement des opérations, selon la période déjà écoulée des amortissements et selon la plus ou moins grande flexibilité de déplacement spatial des opérations; à la limite, on peut concevoir pour certaines entreprises une situation où il n'en coûterait pas plus cher de mettre le feu aux bâtiments.

b) A long terme, la réaction des investisseurs pourrait redevenir positive mais cette réaction serait lente et progressive et surtout conditionnelle à ce que le nouvel Etat souverain ait réussi à rétablir un climat de confiance, en

se donnant des orientations politiques propices aux investissements et ait réussi à établir la preuve d'une stabilité à cet égard. Les promesses ou les bonnes intentions ne suffiraient pas à les convaincre.

Le court terme peut équivaut à 10-15 ans. La grande question qui se pose au strict point de vue du développement industriel est celle-ci: que fait-on au cours de cette période de transition? comment compenser l'arrêt presque total de création d'emplois et la baisse conséquente des revenus? Le problème est là et il est là d'abord et avant tout.

A long terme, l'inquiétude est peut-être moins grande. En effet, on peut compter, advenant qu'on opérât pour l'indépendance du Québec, que le peuple se donnerait un gouvernement pondéré, compétent, agressif et respectueux surtout des règles du système économique de notre monde occidental. Alors, dans cette hypothèse, le développement industriel pourrait reprendre et se poursuivre.

La réaction du monde financier

Que dire maintenant de la réaction du monde financier? Nous savons l'importance que joue, en temps normal, le financement sur la réalisation de projets industriels. La mise sur pied et l'expansion des entreprises de petite et moyenne envergure dépendent largement de la disponibilité d'un financement à long terme. Les dirigeants de ces entreprises doivent réussir à convaincre les détenteurs de capitaux de financement de la viabilité de leurs projets. Ces détenteurs de capitaux auront deux principales préoccupations: 1) s'assurer de la capacité de remboursement de l'emprunteur et 2) limiter les risques au minimum et obtenir le meilleur rendement possible. Leur analyse portera donc à la fois sur les variables internes et externes de l'entreprise faisant l'objet des emprunts sollicités. Il va sans dire que, parmi les variables externes pouvant affecter surtout la capacité de remboursement, entrent en ligne de compte ces mêmes facteurs déjà mentionnés que les industriels eux-mêmes ont à considérer.

En supposant donc que la réaction prévue des investisseurs industriels devant un changement de statut politique ne serait pas telle que nous l'avons indiquée, il y a de fortes probabilités que les financiers se montrent non pas plus optimistes que ces derniers — ce qui n'est pas dans la ligne de leur tempérament — mais plus pessimistes qu'eux. Or, comme ce sont eux qui alimentent les fonds du développement industriel, il est plausible de croire que les premières réactions négatives seraient accentuées.

Si les sources privées de financement industriel allaient, comme prévu, se tarir, il faudrait être en mesure de compenser dans l'immédiat cette carence. Il est nettement impossible pour un gouvernement de le faire et ce ne serait pas son rôle normal de le faire. De plus, pour maintenir la position concurrentielle du Québec vis-à-vis l'Ontario, province qui dispose de nombreuses mesures d'encouragement sous forme de prêts ou de subventions, et également pour combler le retrait des mesures d'encouragement au développement industriel mis sur pied par le gouvernement fédéral, il faudrait que le Québec puisse créer des fonds industriels tout aussi importants. Evaluer ces fonds, c'est répondre à la question.

Faire du terrorisme économique consisterait à dire que la souveraineté politique du Québec est impossible du point de vue économique. Je me défends bien de faire du terrorisme de ce genre. Sans prétendre que la souveraineté serait souhaitable ou non, je dis que tout est économiquement possible d'une façon absolue. Il appartiendrait à la population tout entière de décider si elle consentirait à court terme à de lourds sacrifices au profit d'une indépendance politique évaluée à un plus haut prix. La question se poserait comme ceci: "L'indépendance politique mérite-t-elle dix-dix ans de vaches maigres? Peut-être vaudrait-il mieux dire

dix-quinze ans de vaches moribondes, comme on est en droit de le craindre.

Avons-nous atteint un point dangereux?

Le climat social au Québec aurait-il atteint un point dangereux? Depuis un certain nombre de mois, les responsables du développement industriel au Québec ont noté et signalé une hésitation, une crainte de plus en plus grande chez les investisseurs.

Au cours d'un récent congrès, le Président de l'Association des Commissaires Industriels du Québec déclarait qu'une vingtaine d'industries avaient annulé leur projet d'implantation. Le président ajoutait que des investisseurs retarderont leur projet et que d'autres les annuleront. Cette situation se répétait à une cadence assez régulière depuis les derniers mois.

Evidemment, les chiffres énoncés ne peuvent être rigoureusement contrôlés puisque d'une part il ne s'agit pas de projets réalisés mais de projets qui auraient pu se réaliser et que, d'autre part, il est impossible, la plupart du temps, d'amener les prospects industriels à rendre compte publiquement de leurs décisions.

Plusieurs commissaires industriels se déclarent certains d'avoir perdu, à cause du climat social perturbé, des prospects industriels. D'autres personnes affirment être certaines du contraire.

Devant la difficulté de trancher ce débat, disons que "il est certain" que l'incertitude relative à l'avenir politique du Québec, de par ses conséquences économiques qui demeurent indéterminées, est cause immédiate et évidente que bon nombre d'investissements industriels ne s'effectuent pas en ce moment, investissements qui se seraient effectués grâce à un meilleur climat.

L'ensemble des événements qui constituent le climat social a laissé un gros point d'interrogation dans la presse écrite et parlée et sur les écrans de télévision tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Ceux qui en douteraient auraient profité à accepter l'invitation des commissaires industriels de venir répondre aux nombreux appels téléphoniques qu'ils reçoivent de la part des industriels avec lesquels ils sont en négociation. Ils constateraient alors l'incidence néfaste du climat social actuel sur les intentions d'investir.

Quelles réponses donneraient-ils pour calmer les inquiétudes soulevées? Mentir pour le bon motif est une démarche naïve et inacceptable dans le monde des affaires. Dire aux industriels qu'ils interprètent mal la situation porte fruit généralement mais oblige à une longue dissertation. Les preuves, il faut des preuves mais quelles preuves donner que tout redeviendra normal bientôt et que le climat se rétablira? Les industriels sont sceptiques et très sensibles aux moindres secousses. Eux qui n'ont rien à perdre, puisque plusieurs sites s'offrent à leur choix, préfèrent toujours la solution la plus prudente. (...)

La liberté d'expression au Québec

Quand le droit risque de devenir un luxe

par un groupe d'intellectuels

Au moment même où une partie importante de la population avait entrepris de manifester publiquement et pacifiquement son opposition à un projet de loi d'une importance capitale pour l'avenir de notre collectivité, un mouvement systématique de répression s'abat de façon inquiétante sur les citoyens du Québec. Toutes les manifestations ont été interdites dans la métropole pour une durée de 30 jours. Nous trouvons pour le moins suspecte la coïncidence entre cette période de silence imposée à la population et le délai requis pour voter cette loi impopulaire! Nous avons de bonnes raisons de craindre qu'au-delà de cette période, les permissions de manifester soient accordées de la façon la plus arbitraire. Enfin, des arrestations de plus en plus fréquentes aussi bien à Québec qu'à Montréal, viennent priver de leurs droits civiques des citoyens particulièrement actifs dans l'organisation de ces manifestations pacifiques. Si certaines sont mieux connues du public, plusieurs autres passent inaperçues, parce qu'elles atteignent des individus moins en vue.

Une telle répression nous semble tout à fait injustifiable, étant donné la maturité politique et la discipline remarquable affichées par la très grande majorité des personnes ayant pris part aux manifestations. Elle constitue une atteinte très grave à la liberté d'expression dont nos sociétés ne sauraient se passer sans danger. De plus, cette répression systématique risque de faire dévier l'action politique d'un certain nombre de citoyens vers une action clandestine dont les conséquences négatives seront beaucoup

plus importantes que ce que nous avons connu jusqu'à ce jour. Bien loin de venir justifier les craintes des gouvernants, de tels désordres ne pourront être que la conséquence de leur manque de discernement. Nous joignons donc notre protestation énergique à celle des groupements et des individus pour lesquels la liberté d'expression ne se réduit pas à un luxe que les gouvernants peuvent ignorer lorsqu'elle les empêche de réaliser une mesure manifestement impopulaire.

Ont signé:

Jacques Godbout, écrivain et cinéaste, Julien Bigras, psychanalyste, assistant-professeur de psychiatrie à la faculté de médecine (Université de Montréal), Rémi Savard, anthropologue, département de pédagogie, faculté des sciences de l'éducation (Université Laval), Marcel Rioux, sociologue, département de sociologie, faculté des sciences sociales (Université de Montréal), Paul Bélanger, sociologue, département de sociologie, faculté des sciences sociales (Université Laval), Michèle Lalonde, écrivain Jacques Dofny, sociologue, directeur du département de sociologie (U. de M.), Hélène David, sociologue, département de sociologie (U. de M.), Fernand Dumond, sociologue, Institut supérieur des sciences humaines (U. Laval), Guy Rocher, sociologue, département de sociologie (U. de M.), Pierre Bélanger, sociologue, département de pédagogie, faculté des sciences de l'éducation (U. Laval), Bernard Jassin, philosophe, département de pédagogie, faculté des sciences sociales (U. Laval), Gérard Bergeron, politologue, département des sciences politiques, faculté des sciences sociales (U. Laval), Claude Lagacé, philosophe, faculté de philosophie, (U. de M.), Michel Brûlé sociologue, département de sociologie (U. de M.).

Le pourquoi du bâillon

par PIERRE VADEBONCOEUR

On ne s'en est guère encore avisé: le règlement Drapeau-Saulnier est, à peu de choses près, la loi martiale, et ce n'est pas ici un gouvernement souverain qui la proclame, mais un simple pouvoir subordonné, un quelconque conseil de ville, dans une région parmi d'autres. Une réunion d'administrateurs se met soudain à faire des lois pénales, et de l'espèce la plus osée; la loi martiale, dangereuse sous n'importe quel souverain, est ici imposée par un maire et quelques notables de faubourg bombardés législateurs. Je trouve que c'est de

l'opérette. Mais des législateurs en titre, comme M. Bourassa, approuvent l'initiative dictatoriale de cette législature de chef-lieu.

La loi martiale n'est pas un règlement de zonage. Le Grand Larousse encyclopédique en rappelle l'origine en France: "Loi du 21 octobre 1789 autorisant les municipalités à utiliser la force militaire contre tout attroupement menaçant l'ordre public".

Même M. René Lévesque, l'espoir du bon sens, ne trouve d'abord rien à redire dans les circonstances. Ce n'est qu'à la réflexion qu'il finit

par s'étonner de la suspension des libertés par des parlementaires de quartier!

Quant à l'Union nationale, n'en parlons pas: il n'y a aucune idée politique sérieuse à attendre de ce ralliement tardif des éclopés du duplessisme: ceux-ci ont mis trois ans à nous prouver hors de tout doute leur impotence congénitale, et les seuls titres qui rappelleront leur inutile passage dans notre histoire auront été les lois d'exception qui jalonnent leur chronique depuis trois ans, sursauts sporadiques d'une énergie autoritaire bien faite

d'ailleurs pour nous avoir préparé avec soin le seul legs consistant de ce régime superflu: l'Etat policier.

Toute cette comédie est le produit d'une génération de politiciens moribonds qui, incapables d'imposer leur pensée flageolante à l'opinion publique, ne pardonnent pas à la démocratie de la contestation de leur voler jour après jour la manchette des journaux, et c'est pourquoi aujourd'hui, n'est-ce pas, tant de tonitruants qui n'ont rien à dire cherchent à faire taire à tout prix l'humanité qui leur dit merde.



la chambre de commerce du district de montréal

DÎNER-CAUSERIE "BOMBARDIER LTÉE"

développement, marketing, finances

LE MERCREDI, 26 NOVEMBRE à 18 h. 30

À LA MAISON DU COMMERCE 1080, côte du Beaver Hall

Les panelistes:

M. LAURENT BAUDOIN, c.a., président M. CHARLES LEBLANC, c.r., vice-président exécutif.

M. JEAN-PAUL GAGNON, c.a., vice-président - finances M. JOHN HETHRINGTON, vice-président - marketing.

Conférences - films - diapositives - discussion

Le couvert: \$7.50

Réservation: 866-2861



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

JOURNÉE GIDE LE 21 NOVEMBRE DE 10 HEURES À MINUIT PAVILLON DE DROIT ET SCIENCES SOCIALES

- Exposition de photographies et livres
- Projections permanentes de films
- Présentation audio-visuelle d'oeuvres littéraires
- Conférence de Mme Béatrix Beck et GRAND DÉBAT PUBLIC

ENTRÉE LIBRE.

MONTROSE

UNE OFFRE EXTRA SPÉCIALE AVEC LE CONCOURS DE WING-MERCURY UN ENREGISTREMENT STÉRÉO AUTHENTIQUE EN GRAND SPÉCIAL À L'OCCASION DU 200^e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE BEETHOVEN

12" Microsilicon STÉRÉO SCÉLLÉ GARANTIE SANS CONDITION

LIBRETTO INCLUS SRW-619500



ALBUM DE

6

DISQUES POUR

8.99 L'ALBUM

LES NEUFS SYMPHONIES COMPLÈTES DE

BEETHOVEN

AVEC L'ORCHESTRE ET LES SOLISTES DE BEWANDHAUS À LEIPZIC AU PUPITRE: FRANZ KONWITSCHNY

CENTRE DU DISQUE

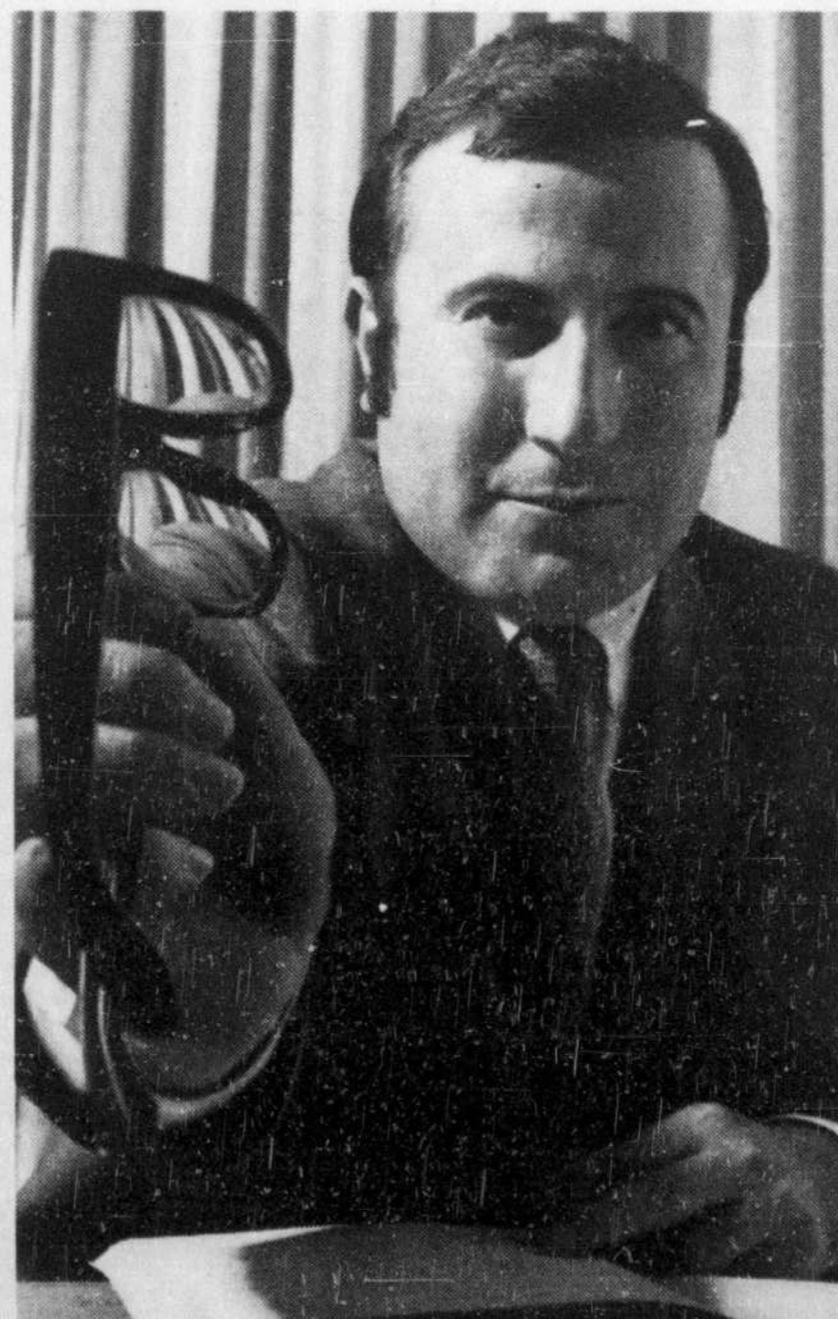
Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 6.00 P.M. excepté jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 P.M.

MONTROSE

3162 est. Bélanger

RA. 9-2833

Montréal 408, Qué.



VOUS parlerez!

La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance.

BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres.

BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "suddenly" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ.

Cette facilité et cette efficacité vous étonnent?

Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ.

Prenez rendez-vous "immediately" en appelant:

Berlitz

Près d'un siècle d'avant-garde.

MONTRÉAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111 ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100

regards

sur le monde

L'ÉTOILE ROUGE SANS LES RUSSES

2- La passion de l'indépendance

par ANDRÉ FONTAINE

● Dans trois pays socialistes d'Europe: la Roumanie, l'Albanie et la Yougoslavie, il n'y a pas à l'heure actuelle de troupes soviétiques. André Fontaine, qui vient de les visiter, a décrit dans un premier article, publié hier, les ressemblances et les contrastes de ces trois pays. Il analyse aujourd'hui l'orientation de leur politique extérieure.

PARIS (Le Monde) — La Roumanie est toujours membre du pacte de Varsovie. L'Albanie est le seul pays qui ait réussi à s'en retirer. La Yougoslavie n'en a jamais fait partie. La Roumanie est à la fois l'amie de la Chine, celle des États-Unis et l'alliée de l'U.R.S.S. L'Albanie est le seul pays du monde qui n'ait de relations diplomatiques ni avec l'U.R.S.S., ni avec les États-Unis, dont elle dénonce à longueur de journée l'immorale collusion. La Yougoslavie se veut la tête de file du non-engagement. Ces contrastes soulignent assez la différence de la position et des options internationales de chacun de ces pays. Mais ils ne sauraient dissimuler qu'ils ont tous les trois en commun une farouche volonté de préserver leur indépendance.

L'alerte passée

La crise tchécoslovaque et la manière dont M. Brejnev a revendiqué l'an dernier le droit d'intervenir partout où le socialisme lui paraîtrait en péril ont considérablement vivifié les craintes que, depuis la chute de M. Nikita Khrouchchev, on nourrissait à Belgrade au sujet des intentions du Krem-

lin. Tito, qui avait pris fait et cause pour l'expérience Dubcek, et s'était rendu à Prague quelques jours avant l'invasion, a condamné celle-ci en termes on ne peut plus nets et a ordonné d'importantes mesures militaires de précaution. A en juger par ses récentes déclarations, il est maintenant rassuré, puisqu'il a affirmé qu'il n'existerait plus de menace contre la Yougoslavie ni contre la Roumanie.

Ces propos sont évidemment l'écho de la visite que M. Gromyko lui a rendue le 2 septembre. Non seulement le ministre soviétique des affaires étrangères lui a juré sur sa tête que la Yougoslavie n'avait absolument rien à craindre, mais, pour la première fois depuis des années, il s'est référé à la fameuse déclaration de Belgrade de 1955, par laquelle M. Khrouchchev avait reconnu le droit de chaque pays à choisir lui-même sa voie vers le socialisme. La visite du premier secrétaire du P.C. de l'U.R.S.S. avait eu la dimension d'un voyage à Canossa: aux yeux des Yougoslaves, celle de M. Gromyko en a constitué la répétition sur le mode mineur. La confiance n'a pas été pour autant entièrement rétablie; il faudrait un changement profond, non seulement dans les méthodes, mais sans doute dans le personnel du Kremlin, pour qu'elle le soit pleinement.

Plus que jamais, en effet, c'est de la décomposition des blocs, et non de leur renforcement ni du partage du monde souhaité par Moscou et auquel se résigne Washington, que Belgrade attend une amélioration durable des relations internationales. D'où l'insistance mise sur la coordination des efforts des non-engagés, l'intérêt avec lequel on suit la nouvelle expérience allemande, le souhait que la France ne s'écarte pas trop du chemin que le général de Gaulle avait tracé, voire, surtout en ce qui concerne la Yougoslavie, aille un peu plus loin; ce n'est un mystère pour personne que le

général, pendant longtemps, avait battu froid au maréchal Tito, à l'égard duquel il entretenait une série de griefs mineurs, jamais ouvertement exprimés.

Pour ces mêmes raisons, la Yougoslavie entend que sa résistance aux entreprises soviétiques ne fasse pas d'elle pour autant un instrument de l'impérialisme américain. Bien que l'on déplore discrètement à Belgrade la trop grande emprise du Kremlin sur l'Égypte, on continue de soutenir à fond les Arabes dans leur différend avec Israël. On réclame la reconnaissance de l'Allemagne "démocratique" et de la Chine populaire; on juge positive l'ouverture des pourparlers de Pékin, sans écarter l'hypothèse que, du côté soviétique, il pourrait s'agir surtout d'une démonstration de bonne volonté, destinée à justifier, si elle ne rencontrait pas d'écho, une action ultérieure; on se félicite que les obsèques de Ho Chi Minh aient été l'occasion d'une cordiale reprise

de contact avec Hanoï; enfin on déplore la lenteur des dirigeants américains à liquider l'aventure vietnamienne.

Les Roumains, qui n'avaient pas ménagé, eux non plus, les encouragements à M. Dubcek et qui, stratégiquement, se trouvaient bien plus mal placés, avaient plus de raisons encore que les Yougoslaves, l'an dernier, de craindre une invasion. Au moment où les troupes du pacte de Varsovie sont entrées en Tchécoslovaquie, il y en avait d'autres, une vingtaine de divisions, a-t-on dit, massées sur leur frontière. La résistance passive des Tchèques n'a pas sauvé leur propre pays, mais c'est peut-être elle qui, en déjouant les plans initiaux de la "troïka" du Kremlin, a empêché les Soviétiques de répéter à Bucarest ce qu'ils avaient fait à Prague.

Les avertissements de M. Chou En-lai et du président Johnson ont joué dans le même sens. Et surtout, M. Ceausescu

Suite à la page 7

Belgique

Au coeur du débat linguistique belge: la question 'insoluble' de Bruxelles

par PAUL MASSON, correspondant particulier du Devoir

BRUXELLES — Les problèmes communautaires ne sont pas typiquement belges — le Canada en sait quelque chose — mais on peut croire que la manière de les aborder et de ne pas les résoudre est en Belgique différente de partout ailleurs.

Le problème communautaire belge est d'abord un problème linguistique qui remonte, en fait, à une cinquantaine d'années; exactement aux années d'après la guerre quatorze-dix huit, lorsque, le vent démocratique soufflant, les Flamands voulurent que leur langue fut employée d'une manière officielle et devient, avec le français, la seconde langue nationale belge. Ces cinquante années furent remplies de luttes, de compromis, d'étapes, d'accidents qui au lieu d'unir Flamands et Wallons en arrivèrent à les séparer géographiquement et à séparer leurs communautés linguistiques et culturelles. Mieux, ces communautés, agissant comme par un réflexe de défense, en

arrivèrent à désirer que les problèmes économiques soient également traités séparément entre la Flandre et la Wallonie.

Sans doute les choses pourraient-elles s'arranger assez facilement et les deux communautés, devenues autonomes sur le plan économique et culturel, seraient-elles d'accord de vivre en bonne entente dans un cadre national unique — qui n'est d'ailleurs pas mis en question par la majorité des Flamands et des Wallons — s'il n'y avait le problème de Bruxelles! Le problème de la capitale de la Belgique!

Géographiquement, les deux régions belges, la Flandre et la Wallonie, sont assez homogènes: la ligne de séparation passe horizontalement à travers la Belgique. Administrativement cette ligne est fixée depuis 1963 et, à part deux petits cas litigieux, elle donne satisfaction aux deux communautés. Malheureusement pour ceux qui ont dessiné cette ligne, Bruxelles, la

capitale, se trouve près de la frontière, mais en territoire flamand. Or, à la suite de phénomènes qu'il serait trop long d'analyser ici, la population de Bruxelles est francophone à quatre-vingt pour cent!

La solution de 1963

En 1963, le territoire de Bruxelles fut donc isolé de l'ensemble du territoire flamand et le législateur en fit un îlot théoriquement bilingue. Nous écrivons "théoriquement"; car, en raison des habitudes des populations de Bruxelles, cet îlot est à majorité francophone.

La communauté flamande, tout naturellement, voit cet état de chose d'un mauvais oeil. La capitale de la Belgique, y dit-on, n'est pas la capitale de tous les Belges puisque de la moitié des Belges n'y reçoivent pas l'accueil linguistique qui leur est dû. Après avoir réclamé, plusieurs années durant, la flamandisation de Bruxelles et

voyant leurs revendications n'aboutir pratiquement qu'à quelques gestes de condescendance — tut-à-tut superficiels, les Flamands se sont résolus à réclamer une autonomie plus grande de la Flandre au point de vue culturel, tandis que, de leur côté, les Wallons, atteints par une crise économique grave, réclamaient l'autonomie économique.

Sur un plan global, les deux communautés pouvaient éventuellement arriver à un modus vivendi: on pourrait envisager de donner raison aux deux parties en accordant, à la fois, l'autonomie économique et l'autonomie linguistique et culturelle. Mais il y a Bruxelles!

Pour arriver à une solution globale, les Wallons qui craignent finalement d'être minorés dans un Etat unitaire bien que divisé en deux régions, réclament certaines garanties au niveau commun et notamment la parité au sein du Conseil des ministres. Les Flamands sont prêts à leur donner satisfaction pour autant... que la même parité existe dans la gestion de la capitale, puisque cette capitale doit être le point de rencontre des deux communautés. Mais, à Bruxelles, les 80% de francophones refusent d'être chapeautés par des institutions paritaires qui, disent-ils, n'auraient plus rien de démocratiques en ce qui les regardent. Ils refusent donc de se sacrifier sur l'autel des autonomies. Et voilà tout le problème.

Un problème qui paralyse la vie politique belge

Hélas pour M. Eyskens, le problème communautaire a fait éclater les partis et sa majorité vacille chaque fois qu'il veut faire examiner des lois communautaires dans les deux Chambres législatives.

Il se trouve d'autre part devant un obstacle juridique qu'il lui est impossible de franchir. Pour modifier la Constitution belge et y introduire les principes des autonomies culturelle et économique, créer les régions et les nouveaux pouvoirs normatifs et autres qui devront être mis en place, il lui faut au Parlement une majorité des deux tiers. Les deux partis qui le soutiennent ont bien une majorité simple (la moitié des voix) dans les deux Chambres, mais ils n'arrivent pas à la majorité qualifiée (les deux-tiers). M. Eyskens ne peut donc faire passer ses lois fondamentales sans trouver d'autres suffrages. Mais ceux-ci se font rares, soit que les députés et sénateurs de l'opposition sont en faveur de solutions plus fédéralistes encore que celles qu'il propose, soit aussi qu'ils les rejettent parce qu'ils sont toujours partisans d'une Belgique unitaire.

De toute façon, dès qu'on touche au problème de Bruxelles, des défaillances se font jour au sein même de la majorité gouvernementale: il s'agit des parlementaires bruxellois qui ne veulent évidemment pas aller à l'encontre de la majorité de leurs électeurs.

COGNAC
MARTELL

plus de 250 ans de tradition française

EN VENTE DANS LES MAGASINS DE LA R.A.O.
★★★ 12 oz - 124D - 25 oz - 124E
MÉDAILLON V.S.O.P. 124 F
CORDON BLEU - 124 H

REPRÉSENTÉ AU QUÉBEC PAR
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION
POUR INFORMATION: Tél. 932-7249

Voici le seing de l'excellence CRÉATION TCHÉCOSLOVAQUE

VOUS DITES?

Mais oui, le seing de l'excellence ou, si vous préférez, l'étiquette qui distingue les articles de sport — ou la lingerie, ou les skis — que vous avez achetés. Ce sont des créations tchécoslovaques; voilà qui vous assure d'un produit de la meilleure qualité dont se porte garante la dextérité quasi légendaire de l'artisan tchécoslovaque.

Qu'il soit tchèque ou slovaque, cet artiste conçoit l'excellence de son oeuvre comme une tradition et non comme une vague aspiration. C'est sûrement le même sentiment qui vous anime lorsque vous achetez des verres sur pied ou un lustre en cristal de Bohême, une eau de vie aux prunes Slivovica de Jelinek, une bière Pilsner Urquell, une motocyclette Jawa, une bicyclette Rapido, des éléments électroniques Tesla, une chaussure Cebo, un tissu Centrotex, un fusil Zbrojka de Brno, une chaise Ligna ou tout autre produit raffiné.

Si vous désirez le summum de la qualité, recherchez les produits de la Tchécoslovaquie.

Renseignements:
L'ATTACHÉ
COMMERCIAL
DE
TCHÉCOSLOVAQUIE
1280, rue Saint-Marc,
Montréal 108, P.Q.

LA
TCHÉCOSLOVAQUIE
S'Y CONNAIT

Cette année à Noël
Accutron...
la montre la plus
précise du monde...
vous donnera
le jour et la date!

L'heure, le jour et la date — tous ces renseignements sont parfaitement coordonnés grâce à un minuscule diapason actionné électriquement qui divise une seconde en 360 parties égales, ce qui garantit la précision de l'Accutron à une minute près par mois.

DAY AND DATE, boîtier doublé or 14k, chiffres romains sur cadran ton argent 24503Y, avec cadran doré 24506Y \$250.

ACCUTRON DAY AND DATE, or 14k, avec cadran ton argent 25507Y, avec cadran taupe 25500Y \$275.

DAY AND DATE, or 14k, avec cadran ton argent 25503Y, avec cadran doré 25505Y \$375.

ACCUTRON® par BULOVA
Chez les bons bijoutiers et dans les grands magasins, partout

*Nous réglons votre Accutron à cette tolérance, si nécessaire. La garantie est valable pour un an.

L'étoile rouge

Suite de la page 6

On n'a pas laissé ignorer que ses compatriotes, s'il le fallait, se battraient. Pour élayer leur résolution, il a levé une milice populaire, et fait adopter un texte de loi qui soumet à l'autorisation préalable du Parlement l'entrée de troupes étrangères en Roumanie.

Depuis lors, le président de la République a complété ces précautions en se débarrassant de quelques éléments conservateurs au sein de la direction du parti et en se faisant élire secrétaire général directement par le congrès. Seul celui-ci pourrait désormais le révoquer, ce qui rendrait sans objet une pression soviétique sur le président du comité central pour essayer de le mettre en minorité. La visite de M. Nixon, dont l'initiative revient aux Etats-Unis, a été acceptée dans le même esprit. M. Ceausescu et ses camarades ont pensé que, même s'ils prenaient ombrage de ce déplacement, les Russes n'oseraient pas, par une initiative brutale, détruire les chances de la négociation qu'ils vont engager avec les Américains.

Leur position d'ailleurs, ils y insistent, n'est pas anti-soviétique. Ils ont assisté, quitte à exprimer certaines réserves, à la dernière conférence mondiale des partis communistes. Ils demeurent membres du pacte de Varsovie, et leur marine vient de participer à des manoeuvres conjointes en mer Noire. Simplement ils estiment que rien dans la situation actuelle de l'Europe ne justifie que des troupes étrangères, fussent-elles alliées, stationnent sur leur sol.

Leur position est la même au sein du Comecon: que celui-ci continue à aménager, comme par le passé, les échanges entre les pays socialistes, mais qu'il ne prétende pas imposer une intégration dont les intérêts de la Roumanie feraient les frais. On a trop le souvenir, à Bucarest, de ce que fut la période stalinienne, pendant laquelle Moscou pompait littéralement les ressources du pays, pour ne pas résister de toutes ses forces à toute tentative de "resatellisation".

L'isolement rompu

Le plus curieux à cet égard est que pour l'essentiel les hommes qui constituent les cadres de la Roumanie d'aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui du gouvernement du temps de Staline. Gheorghiu Dej, aujourd'hui décédé, que l'on appelait autrefois le Staline roumain, et dont son successeur ne se prive pas, à l'occasion, de critiquer le comportement, fut le premier à détacher lentement le wagon roumain de la locomotive soviétique. Comment cela s'est-il fait? Comment le Kremlin s'est-il laissé convaincre de retirer ses troupes en 1958? Ce sont là des points d'histoire sur lesquels personne à Bucarest n'est disposé à fournir aujourd'hui beaucoup d'éclaircissements. En revanche, on insiste sur le fait que parmi les raisons de l'alignement sur l'Union soviétique, dans les années terribles, figuraient l'ignorance ou les communistes roumains, arrivés au pouvoir sans beaucoup de préparation, se trouvaient du monde extérieur, et la fascination qu'exerçait sur eux le modèle stalinien.

C'est seulement lorsque l'expérience leur eut montré que les Russes se comportaient chez eux comme en terrain conquis, qu'ils ont commencé à réviser leur jugement et, par suite, leur comportement. L'entrée aux Nations unies, après la mort de Staline, leur a rendu à cet égard, disons-le, de considérables services, en mettant fin à leur isolement. Tout cela étant dit, la Roumanie entend se comporter en membre loyal du camp socialiste poussant tant qu'elle peut à la réconciliation de ses membres, et en allée non moins loyale de l'U.R.S.S., en soutenant ses positions tant sur la sécurité européenne que sur le Vietnam ou le Proche-Orient. Mais elle ne voit pas pourquoi, Moscou entretenant des relations avec Bonn, on prétendrait lui interdire d'en avoir elle-même, ni pourquoi il lui faudrait ignorer l'existence d'un Etat aussi "existant" qu'Israël. "Nous voulons être amis avec tout le monde..." "La force ne peut rien résoudre..." "Notre arme, c'est la diplomatie", c'est là un langage qu'on entend constamment à Bucarest. Dire que les Soviétiques s'en satisfont serait nier l'évidence; il suffit de constater la modestie de leur représentation au récent congrès du parti ou aux cérémonies du vingtième anniversaire de la libération, ou d'entendre les propos déabusés tenus dans la capitale par certains représentants des pays du pacte de Varsovie.

A Tirana, c'est une tout autre histoire. L'Albanie, tout d'abord, n'a pas ressenti la tutelle stalinienne comme les autres démocraties populaires. Ayant réussi à se libérer toute seule, elle n'a jamais eu de soldats russes sur son sol: ce qui n'a été le cas d'aucun autre pays socialiste d'Europe. Elle avait trop souffert dans le passé des convoitises de ses voisins pour ne pas continuer de les redouter. Et les révélations dont l'affaire Philby a été l'occasion ont montré que les Anglo-Saxons avaient bel et bien monté des actions subversives sur le sol albanais aux environs de 1950.

Au sein même du camp socialiste, si les Albanais avaient quelque pays à craindre c'était plutôt la Yougoslavie. On a peine à les suivre lorsqu'ils affirment que Tito voulait les annexer. Mais, qu'il ait manifesté à leur égard un paternalisme désagréable à une nation aussi fière, voilà qui est bien possible. En tout cas si en 1948, à la surprise générale, Enver Hodja a choisi le parti de Moscou contre Belgrade, c'est évidemment parce qu'il redoutait l'absorption de son pays, voire son partage. Comme, d'autre part, l'Albanie était trop pauvre pour que l'U.R.S.S. pût la mettre en coupe réglée, ainsi qu'elle le fit de la Roumanie, de la Pologne ou de la Tchécoslovaquie, on comprend que Staline, ailleurs objet d'exécration universelle, garde sa statue sur l'esplanade de Tirana et dans toutes les villes du pays.

Avec l'U.R.S.S., les choses commencent à se gâter lorsque Khrouchtchev vient faire, en 1955, amende honorable auprès du maréchal yougoslave. Les Albanais craignent de faire les frais de la réconciliation; les Chinois éprouvent des sentiments voisins à l'égard des ouvertures du Kremlin aux Américains, le rapprochement était inévitable. De même que Staline, jadis, avait tenté de se débarrasser de Tito en s'appuyant sur les "komin-formistes" yougoslaves, de même M. "K." chercha à susciter un complot contre Enver Hodja. Les conjurés furent pris et exécutés. On connaît la suite: le départ spectaculaire du leader albanais, en 1960, de la conférence des quatre-vingt-un partis communistes et ouvriers, le rappel soudain par Moscou de tous ses spécialistes, accompagnés de la rupture des relations commerciales, et bientôt — cas unique dans l'histoire du camp socialiste — diplomatiques.

Loin de se soumettre les Albanais firent face, dénonçant avec une vigueur accrue les "révisionnistes modernes" et se débrouillant tant bien que mal pour réparer le terrible dommage infligé à une économie entièrement branchée sur celle de l'U.R.S.S. Mao les y a aidés, certes, mais, d'une manière qui, vue de Tirana, paraît, au moins sur le plan finan-

cier, tout à fait désintéressé. Les techniciens chinois, par exemple, sont payés au même tarif que les Albanais, et les prêts sont consentis sans intérêt.

Si le portrait de Mao figure en bonne place, face à celui d'Enver Hodja, dans les salles de classe et jusque dans les maisons de paysans, c'est celui du grand allié sur lequel on s'appuie contre les Russes, comme on s'est appuyé jadis sur les Russes contre les Grecs, les Italiens et les Yougoslaves; ce n'est pas celui d'un protecteur. On n'en veut pour preuve que le fait qu'il n'y a pas en Albanie de "gardes rouges", et que si on trouve dans les librairies les ouvrages complétés de Mao en albanais, on y cherche en vain le fameux "petit livre rouge". Si livre rouge il y a, ou plutôt cramoisi, c'est le premier tome des oeuvres complètes d'Enver Hodja, qui vient de paraître. Rien de voir dans le format, la présentation ou le contenu avec le manuel diffusé dans l'ex-Empire du Milieu. Et si, par miracle, Pékin décidait d'arrêter la polémique contre Moscou, Tirana, on nous l'a assuré, continuerait.

L'invasion de la Tchécoslovaquie a évidemment porté à leur comble les inquiétudes nourries par les dirigeants albanais à l'égard du Kremlin. Ils surveillent les mouvements de

la flotte soviétique en Méditerranée avec autant de vigilance que les stratégies atlantiques. Au nom du principe que les ennemis de leurs ennemis sont leurs amis, ils ont esquissé un discret rapprochement avec la Yougoslavie. Certes, Tito est à leurs yeux un affreux "révisionniste" et, sans pour autant émettre de revendication à son égard, ils déparent le sort fait à la minorité albanaise du Kosmet. Mais ils ne mettent pas en doute la volonté du gouvernement de Belgrade de se défendre s'il était attaqué. Et, dans ce cas, ils lui viendraient certainement en aide.

Il est facile d'ironiser sur la force réelle de ce moultique qui défie l'ours soviétique. Mais il ne faut pas oublier que personne, ni les Turcs, ni les Italiens, ni les Allemands, n'a jamais vraiment réussi au cours des âges à soumettre les Albanais, qui ont su faire de leurs orgueilleuses montagnes le rempart de la fidélité nationale. Les autres peuples d'Europe se sont singulièrement embourgeoisés. Les Albanais, qui ont pris pour emblème la pioche et le fusil, feraient certainement payer cher son agression à un envahisseur, même vingt fois supérieur en nombre.

Prochain article: Trois idées du socialisme

POPULAIRES

RECA 377

PRIX SUGGÈRE DU MANUFACTURIER \$5.29

Gravure universelle



VICKY

LE TEMPS DES FLEURS C'EST LA PREMIÈRE - UN DEUX TROIS ET AUTRES.

PSC-1214 STEREO



ELVIS PRESLEY (En Spécial)

TROUBLE-GUITAR MAN - HOUND DOG - IF I CAN DREAM ET AUTRES. MEMORIES.

LPM-4088 STEREO



TRINIDAD & TOBAGO

Exponents of the Steel Orchestra

PSC-1209 - Expo Steel Band.



GINETTE RAVEL

PCS-4003 - Un jour pour nous - Dis-est-ce-vent - Dorlington - Les chemins de bois - Ouïrons-nous - La mèche - La grille - Ouïrons-nous - L'amour - L'arrivée à peine - Anita - Petite patience.

PCS-4003



ALBUM DE 2 DISQUES

\$7.54

LSP-6020 - Live at Las Vegas - Blue Sued Shoes - Johnny B. Good - All Shook Up - Are you lonesome Tonight - Hound Dog - I can't stop loving you - May Be Medley - Mystery Train - Tiger Man - Words in the ghetto - Suspicious minds - Can't help falling in love - Inherit the wind - This is the story - Stranger in my own home town - A little bit of green - and the grass won't pay no mind - do you know who I am? - from a Jack to a King - the fairs moving on - you'll think of me - without love (there is nothing).



ZOOM SUR VICKY

PCS-4005 - Mon cœur sous les drapouzes - Ouvre les yeux sur le monde - Nous n'aimons jamais assez la vie - Chère-toutte-que tu es loin - Les maudins de mon cœur - Un temps pour chaque chose - D'un coup d'aile - Le soleil brille! - A bord d'un Apollo - Le nez des cygnes - L'amour vale - Tu es raison.

PCS-4005



FELICIANO

LSP-3957 - Light my fire



JACQUELINE DULAC

PC-1171 - Contre-jour Venise sous la neige etc...

DISQUES POUR ENFANTS

PRIX MONTROSE \$1.57

Chansons

GGPS - 122 DIANE LAMARRE - Chansons enfantines - Trois petits mous - Mo poupée - etc.

GGPS - 154 TANTE LUCILLE - A Saint-Malo - Marianne - Le petit nègre, etc.

GGPS - 249 TANTE LUCILLE - Une visite au jardin des merveilleuses - Les fées, le petit nouveau noir etc.

GGPS - 151 Maman Fontfon raconte et commente les pompiers, mo poupée, mes petits camarades, etc.

GGPS - 152 Maman Fontfon, les petits enfants du monde - Pi pa pou, le chien Mia, etc.

GGPS - 153 TANTE LUCILLE - Il était une fois - Pinocchio, le loup et les chevreuils, etc.

GGPS - 156 MAMAN FONTFON - Le colère du temps perdu, Les quatre saisons.

GGP - 268 RONDES ET CHANSONS ENFANTINES - Le petit cordonnier, savez-vous planter des choux, etc.

GGP-269 - RONDES ET CHANSONS ENFANTINES - Neutier tu dors, Frères Jacques, il était un petit navire, etc.

GGPS - 298 LES CHANSONS DE LA MÈRE MICHEL - Il était une bergère, Dogabert, J'ai du bon tabac, etc.

GGPS - 332 TANTE LUCILLE AU CIRQUE - La chèvre lugubre, Léon le petit lion, Samba et les singes, etc.

GGP - 149 TANTE LUCILLE - Le petit chapeau rouge, Les trois petits cochons, Saint-Nicolas.

GGP - 150 TANTE LUCILLE - Les trois ours, La belle au bois dormant, Le petit poucet, etc.

GGP - 274 CONTES D'ENFANTS - Pinocchio, Alibaba, Le roi et le meunier, etc.

GGP - 275 CONTES D'ENFANTS - Aspidochelone, Le chat boite, La belle et la bête, etc.

MAGNÉTOPHONES - T.V. COULEURS



STÉRÉOS - UNITÉS SÉPARÉES



3165 Hochelaga 525-2551

1361 est, Laurier 525-2595

10787 Pie-IX 321-0350

POUR FAIRE UN BON ACHAT

CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE

CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.

Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 6 00 P.M. excepté jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 30 P.M.

MONTROSE

DISQUES CLASSIQUES

RECA 377

12" microsillon Stéréo \$4.99

PRIX SUGGÈRE DU MANUFACTURIER \$6.29

LSC-2252 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No. 1 in B-Flat Minor, Op. 23 (Tchaikovsky)/Van Cliburn, Pianist; Kondrashin, Symph. Orch.

LSC-2576 MY FAVORITE CHOPIN Polonaise Op. 53 nocturne No 17 Valse de Van Cliburn, pianiste.

LSC-2694 RUBINSTEIN interprète les SONATES de BEETHOVEN Sonate au Clair de Lune Pathétique Les Adieux

LSC-2694 MOZART Symphony No 41 in C, K. 551 ("Jupiter") (Mozart) - Eine Kleine Nachtmusik, K. 525 (Mozart) Leinhardt, Boston Symphony Orch.

LSC-2733 BEETHOVEN Concerto Empereur Arthur Rubinstein, pianiste. Orchestre symphonique de Boston.

LSC-2889 CHOPIN Fantaisie, Barcarolle, Berceuse, Etudes etc. Arthur Schnabel, pianiste.

LSC-2896 JULIAN BREEM guitariste. Suites pour Lute nos 1 et 2.

LSC-2819 JULIAN BREEM EN CONCERT Musique pour Lute de DOWLAND et BURD, Tenor Peter Threl.

LSC-2823 MOUSSORGSKY Pictures at an Exhibition - Rachmaninoff, Prelude in C Sharp Minor - Prokofiev, Toccata Loris Holsinger, Pianist.

LSC-2837 RIGOLETTO DE VERDI Extraits int. par Anna Moffo, Robert Merrill et...

LSC-2840 MADAMA BUTTERFLY de PUCCINI (extraits) Leontyne PRICE, Richard Tucker.

LSC 2654 - Beethoven, Sonate poétique et Adieu Arthur Rubinstein.

LSC 2730 - Rodrigo, concerto de ARANJUEZ.

DISQUES DE NOËL

CGPS - 110 LA FAMILLE LARIN - La lettre au père Noël, Salons la nouvelle année etc. 1.57

CGPS - 132 LUCIEN HÉTU Promenade en neige, Noël blanc, Dans l'empire du jour de l'an, etc. 1.57

CGPS - 240 LUCIEN HÉTU La parenté, 6 laches de Noël, Vive le vent

CGPS - 276 TANTE LUCILLE - Les lutins du père Noël, le bonhomme de neige le gâteau des rois, etc. 1.57

CGPS - 343 LUCIEN HÉTU - Le petit renne ou nez rouge, Tentent ou Tambour, Tourbillon de Noël, Cloches d'argent, etc. 1.57

CCS - 1003 Richard Verreux - Muzil chrétien, Venez divin Messie, Les anges dans nos campagnes, etc. 3.77

LPS - 1951 Elvis Presley - White Christmas, Silent Night, Oh little town of Bethlehem, etc. 3.77

PARADIS DES SUCCÈS

LUCIEN HÉTU

ET SON FILS DANIEL

LUCIEN HÉTU CGPS - 222 Alive, Les yeux d'un ange, Un coin du ciel bleu, etc. 1.57

LUCIEN HÉTU CGPS - 295 Daniel - Frederic, Une larme ou rouge, en partant de lui, etc.

LUCIEN HÉTU

joue les succès 1968

LUCIEN HÉTU CGPS - 311 La source, Dédalo, Emportez-moi, etc.

LUCIEN HÉTU CGPS - 323 Charme, d'hawaii, Blue Hawaii, Hawaiian Paradise, Aloha, etc.

ALBUM DE 2 DISQUES LONG JEU STÉRÉO SPECIAL 998

ARTHUR RUBINSTEIN LSC - 7030 Joue les nocturnes de Chopin.

ARTHUR RUBINSTEIN LSC - 7037 Joue les 8 polonaises et les 4 impromptus de Chopin.

CAMDEN ET VICTROLA CLASSIQUE

RECA 377

12" MICROSILLON PRIX SUGGÈRE DU MANUFACTURIER \$2.98

PRIX MONTROSE 2.39

VCCS - 1269 - STRAUSS - Also Sprach Zarathustra - Fritz Reiner, Cond. Chicago Symph. Orch.

VCCS - 1271 - DIAPHNIS AND CHLOE Charles Munch, cond. Boston Symph. Orch.

VCCS - 1361 - INDIAN MUSIC, Uday Shankar

VCCS - 1362 - THE ART OF THE LUTE - Walter Gergwig.

VCCS - 1365 - OTHELLO - Verdi's great scenes.

VCCS - 1371 - ELECTRONMUSIC - 9 images, John Pfeiffer.

VCCS - 1380 - Sostakovich, Symph. No. 5, Op. 47 - Howard Mitchell.

VCCS - 1402 - BENNY GOODMAN Plays Mozart clarinet concerto, clarinet David Foner, Giorgio Tozzi - Charles Munch Boston Symph. Orch.

VCCS - 1404 - THE MARYQUON OF ST. SEBASTIAN - Charles Munch, Boston Symph.

VCCS - 1408 - THE ART OF THE LUTE vol. 2 Walter Gergwig.

VCCS - 6003 - Symphonie No. 9 - CHORAL, Fidelio, Leonore No. 3, Christian Over, Leptreine Price-Maureen Forester, David Foner, Giorgio Tozzi - Charles Munch Boston Symph. Orch.

VCCS - 6015 - PASSION ACCORDING TO ST. LUKE 2 DISQUES.

VCCS - 1030 Chopin, Piano Concerto No. 1 in E Minor, Op. 11; Mendelssohn, Capriccio Brillant, Op. 22 - G. Graffman, Pianist, Charles Munch, Cond. Boston Symphony Orch.

VCCS - 1038 Tchaikovsky, Concerto No. 1 in B - Flat Minor, Op. 23 - E. Gilels, Pianist, Fritz Reiner, Cond. Chicago Symphony Orch.

VCCS - 1042 Ein Heidenleben - A Hero's Life (Strauss) - Fritz Reiner, Cond. Chicago Symphony Orch.

VCCS - 1062 Brahms, Symphony No. 1 in C Minor, Op. 68 - Chs. Munch, Cond. Boston Symphony Orch.

VCCS - 1064 Lalo, Symphonie Espagnole in D Minor, Op. 21 - H. Szeryng, Violinist, Walter Hendel, Cond. Chicago Symphony Orch.

VCCS - 1067 Grieg, Piano Concerto, Music From Peer Gynt - Kjell Bækkelund, Pianist, Otto Gruner-Hagge, Cond. Oslo Philharmonic Orch.

VCCS - 1068 Festival of Russian Music - F. Reiner, Cond. Chicago Symphony Orch.

VCCS - 1110 Bartok, Concerto For Orchestra - F. Reiner, Cond. Chicago Symph. Orch.

VCCS - 1239 The New Music - B. Maderna, Cond. Rome Symphony Orch.

VCCS - 1174 Populr Classics - J. Barrow, French Horn, Morton Gould and his Orch.

VCCS - 1265 Strauss, Also Sprach Zarathustra - Fritz Reiner, Cond. Chicago Symphony Orch.

VCCS - 1336 THE ART OF ZINKA MIKHAILOV - Zinka Mikhailov.

VCCS - 1340 The Art of Lawrence Tibbett.

VCCS - 1362 The Art of the Lute - Walter Gergwig.

VCCS - 1363 Three Concert Favorites - A. Frieder, Cond. Boston Pop Orch.

VCCS - 1384 Gesualdo, 5 Madrigals - 5 Motets - Alfred Deller.

VCCS - 1366 Mozart Symphony No. 41 (Jupiter) - Haydn, Symphony No. 88 - Reiner, Chicago Symphony.

VCCS - 1367 Castelnuovo-Tedesco, Quintet for Guitar and String Quartet - London: Concerto de Mars for Guitar and Orch. - Manuel Lopez Ramon, The Parramatta Quartet, Ronald Taggagging, Jacques Bondo-V'Grich, des Concerts Lamoureux.

VCCS - 1368 Bach, C.P.E. Magnificat - K. Thomas, Collegium Aureum.

VCCS - 1370 French Harpsichord Masterpieces - Gustav Leonhardt.

VCCS - 1378 Mozart, Symphonies No. 29, A No. 39 - E-Flat - Colin Davis, The Sinfonia di London.

VCCS - 1382 Mozart, Symphony No. 34, K. 338 Oboe Concerto, K. 314 - Colin Davis, The Sinfonia di London, L. Gossens.

VCCS - 1399 Schubert Trout Quintet - The Festival Of S. Goldberg - W. Frimrose, - N. Graubner - V. Broben - S. Sankey.

VCCS - 1407 Purcell - Te Deum, Jubilate Deo - In Guilty Night - Man That is Born Of Woman - Dancer Consort Stour Festival Choir and Orch.

VCCS - 1412 Prokofiev - Romeo and Juliet - Munch/Boston Symphony.

VCCS - 1423 Grotr - Grand Canyon Suite, Gershwin - An American in Paris - Fritz Friedler, Cond. Chicago Symphony Orch.

VCCS - 1426 Liszt, Concertos Nos. 1 and 2 - Leonhard Pennino - René Leibowitz, Cond. London Symph.

VCCS - 1427 Beethoven, Sonata No. 23, F. Minor - Spivakovskis, Sonata No. 12, A-Flat "Funeral March" - Spivakovskis/Richter - Deutsches Neuestes Recording.

VCCS - 1431 "Francois Couperin" "Le Grand" - Leçons de ténoriste.

VCCS - 1433 Boccherini - Violin - Vivaldi-Bach - Antonio Jangara, "Clarin Concertos".

VCCS - 1434 "Russian Arias and Songs" - Alexander Kipnis.

VCCS - 1391 Schubert - MADE S. Bartok, Concerto in F Major - AND ANCE OF VENEGANCE, Charles Munch Cond. Boston Symph. Orchestra.

VCCS - 1393 Gung Oheo Ed Euridice Montex.

VCCS - 1435 Schumann Symph. No. 1 "Spring" Schubert, Symph. No. 2 Munch/Boston Symph.

VCCS - 1438 Monteverdi, Tre e Clar. Ballet in 6 Madrigals.

VCCS - 1442 Svenska Teatralen, Golanis Dances etc.

VCCS - 1453 C.P.E. Bach Four Hamburg Symph. c. allegium Aureum.

VCCS - 1455 Voies inoubliables Eleanor Steber, Lauritz Melchior, Kirsten Flagstad, etc.

VCCS - 1456 Jean Philippe Rameau - Les Indes Galantes, Collegium Aureum.

TOSCANNI AU PUPITRE

VIC - 1244 Respighi, Fontaines de Rome, Poesie de Rome - Berlin: Roman Carnival - Saint-Saens, Danse Macabre.

VIC - 1245 Smetana, Moldau Tchaikovsky, Romeo & Juliette - Sibelius, Finlandia Glinka, Kamarinsky - Lodiol, Kikora.

VIC - 1246 Debussy, La mer, Iberia - Frank, Psyche and Eros.

VIC - 1247 Wagner, Die Meistersinger - Preludes 1 & 3 - Liszt, Prelude (A II) A Faust ouverture - Siegfried, I, III.

VIC - 1248 Verdi and Rossini, ventures La forza del destino - La traviata - I Vespi Siciliani - L'italiano in Algeri - Le Cenerentole - L'Assedio di Corinto.

VIC - 1249 Dvorak, 1 Symphony No. 9 (From the New World) Schumann, Manfred Overture.

VIC - 1262 Haydn, Symphony No. 94 in G ("Surprise"), Symphony no. 101 in D ("Clock").

VIC - 1263 Tchaikovsky, "Nutcracker" Suite Ballet "Carmen" Suite Onchaeli, Dancer of the Hours, Berlin - Danse of the Water Nymphs.

VIC - 1267 Strauss, Till Eulenspiegel - Don Juan - Dukas, Sorcerer's Apprentice, Berlin: Queen Mob Scherzo.

VIC - 1268 Tchaikovsky, Symphony No. 6 ("Pathétique").

VIC - 1274 Russian Overtures - La Gioconda - William Tell - Signor Bruchino Barber de Seville - Samson and Delilah - William Tell - Pazzo a re.

VIC - 1278 Wagner - Tristan and Isolde - Prelude & Love Death - Parsifal: Prelude & Good Friday Spell.

VIC-1311E Schubert, Symphony no 8 ("Unfinished") Symphony no 5 Verdi, Rigoleto, Act. IV, Luisa Miller, Overture, Quando la sire di placido Lombardi, Trio Della Chiesa, Mervinon, Milanov, Mascona, Pearce, Wiran.

VIC-1313E Tchaikovsky Manfred Symphony.

VIC - 1273 Mussorgsky - Rowel, Pictures at an exhibition Ravel, Daphnis and Chloe, Suite no. 2.

VIC-1316E Wagner, Die Walkure, Act. I, scene 3, Helen Traubel, Lauritz Melchior Ride of the Valkyries, Siegfried, Forest Murmur, Die Osterdammerung,iegfried's Funeral Music.

VIC-1321E Invitation to the Dance, Berlin - Brahms, Paganini, Johann Strauss, Verdi, Waldteufel, Weber.

VIC-1313IE Mozart, Symphony no 39, Symphony no 40.

VIC-1331E Verdi - Te Deum, Hymn of the Nations, Nabucco, act III - Yo, Fanerino Jan Pearce, Robert Shaw, Choral, Westminster Choir.

VIC-1337E Mendelssohn, incidental music to A Midsummer night's Dream, Schumann, Symphony No. 30 ("Rhenish").

VIC-1341E Mendelssohn symphony No. 4 ("Italian") Weber, Overtures, Der Freischutz - Eurythmie, Oberon.

VIC-1344E Elgar, Enigma Variations, Respighi, Feste Romane.

VIC - 1349 Helen Traubel, Lauritz Melchior, Great Scenes from Wagner, Gotterdammerung.

VIC - 1398 Bellini, Romeo and Juliet, Romeo Alone and fate at the capulet, Love scene Bolto, Mafafelotti, Polignac, Mascona - Robert Shaw, Choral.

LSO-1150 HAIR sp. 4.99

Bande originale Aquarius - Hashish - Hair - Walking in space etc.

BELLAFONTE CARNEGIE HALL

LSO-6006 (2 disques) sp. 9.98

Introduction: Darling Caro - Sylvia - Cotton Field - Day O - John Henry - Take my mother home - The marching saint - Jamaica farewell - Man pallo - Hall my trials - Home back to base - Come back home - Home again - Hava Nagele - Dany Ray - Meroi lan Dav - Carucucucu paloma.

VALABLE JUSQU'AU 16 DEC.

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus

Suggèrez un deuxième choix.

CENTRE DU DISQUE

MONROSE

3162 est, Bélanger RA.9-2833

Montréal 36

informations

Le massacre de civils vietnamiens

La version d'un survivant

par Derek Wilson, de l'AFP

SONMY — "Ce matin-là, les soldats américains ont ordonné aux villageois de Tu Cung de quitter leurs maisons, puis les ont abattus à coups de fusil et de mitrailleuse en trois exécutions en masse", c'est ce qu'ont affirmé quatre Vietnamiens qui se sont déclarés les survivants de ce massacre.

L'un d'eux, un paysan de 41 ans, à la barbe hirsute, a affirmé que les soldats américains ont massacré 370 villageois, hommes, femmes et enfants du hameau de Tu Cung, en mars de l'année dernière.

La vietnamisation du conflit

400 marines et 2 compagnies de Rangers sont rapatriés

(D'après Reuters, PA, AFP) — Le massacre de plusieurs centaines de civils sud-vietnamiens dont se seraient rendus coupables des militaires américains continue de retenir l'attention. L'ambassade américaine et le commandement militaire américain au Vietnam ont publié hier un communiqué dénonçant toutes les atrocités "quels que soient le moment et les conditions dans lesquelles elles ont pu avoir lieu". Les révélations sur ces massacres survenus en mars 1968 avaient été faites la veille par des survivants.

Des accusations ont été portées contre deux officiers américains actuellement aux Etats-Unis, le lieutenant William Calley et le sergent Davis Mitchell. L'avocat du lieutenant Calley a déclaré hier qu'il ne croyait pas que le nombre des victimes soit aussi élevé qu'on l'a dit, soit entre 360 et 567.

"Je ne crois pas que nous devrions poursuivre nos hommes pour avoir tenté de contribuer à gagner la guerre", a-t-il ajouté dans une interview télévisée, affirmant que cette zone était sous le contrôle du Vietcong et que le gouvernement sud-vietnamien avait donné l'autorisation d'y abattre quiconque s'y trouvait.

"C'était un retranchement vietcong, et si Calley a tué quelqu'un, il les a tués en accomplissant son devoir".

Sur le plan militaire, deux mille tonnes de bombes ont été déversées mardi soir et hier matin aux alentours immédiats du camp des forces spéciales de Bu Prang qui avait reçu, mardi matin, plus de 120 obus tirés par les Nord-Vietnamiens à moins d'un mille du périmètre de défense du camp, a annoncé le commandement américain.

En application du programme de relè-

ve des forces américaines par les troupes vietnamiennes au Vietnam, les 400 hommes du 36e groupe aérien du corps des marines américains quitteront samedi le Vietnam pour Okinawa, a fait savoir hier un porte-parole du commandement américain. Deux compagnies de Rangers seront également rapatriées avant la fin de la semaine.

Le gouvernement sud-vietnamien a annoncé hier avoir saisi un document du comité central du Front national de libération, demandant aux populations des villes de se soulever et de renverser le gouvernement du président Nguyen van Thieu. Ce document demande essentiellement à la population des villes d'aider "le mouvement révolutionnaire urbain" afin qu'il réussisse dans sa campagne hiver-printemps déclenchée le 1er novembre.

A Washington, M. Gabriel T. Kerekes, spécialiste des questions d'économie financière, a déclaré hier devant une sous-commission sénatoriale d'enquête qui étudie la situation du marché noir au Sud-Vietnam que les manipulations dans le trafic des changes dans ce pays sont tellement intenses et ont atteint de telles proportions qu'elles atteignent l'efficacité de l'aide économique américaine.

Enfin, à New York, le secrétaire général U Thant a fait dire hier par son porte-parole qu'il était "plus optimiste" sur les perspectives de paix au Vietnam.

U Thant avait déjà fait une déclaration identique les 15 septembre et 11 octobre derniers.

U Thant a également réaffirmé qu'il considérait que "les chances du peuple vietnamien de façonner sa destinée sont plus brillantes que jamais".

ve d'un pyjama noir, a déclaré: "Les soldats américains étaient venus au hameau à deux reprises auparavant. Ils avaient été très aimables et distribuaient des bonbons aux enfants. Et puis, ils sont venus une troisième fois après un barrage de mortiers qui avait commencé alors que nous prenions notre petit déjeuner. Ils firent sortir les habitants de leurs maisons et les emmenèrent en divers endroits: deux cents ici, cent là, et 70 ailleurs. Puis ils les abattirent à coups de fusil et de mitrailleuse".

Il a affirmé que sa femme et lui n'avaient survécu que parce que d'autres corps étaient tombés sur eux, les protégeant des balles. Son fils et sa fille ont été tués, a-t-il dit. Sa femme a confirmé ses dires, en ajoutant toutefois que les soldats la frappèrent et la firent tomber.

Un autre paysan a déclaré qu'après que certains soldats procédaient aux exécutions, d'autres brûlaient les maisons et les arbres. Un garçon de 14 ans a montré sa main dont deux doigts manquaient: ils auraient été arrachés par des balles. Il a déclaré: "J'ai vu une dizaine de soldats américains. J'ai été emmené avec une centaine d'autres paysans. Ils tombèrent sur moi après que je fus blessé. Quand je suis revenu à moi, je me suis relevé d'entre les cadavres. Les soldats étaient partis".

Toutes les versions sont remarquablement similaires, à l'exception du garçon, tous avaient déjà narré l'affaire à deux reprises aux journalistes américains vendredi dernier, et à une commission d'enquête américaine de trois membres dimanche.

Selon les villageois, les corps des victimes, ont été enterrés dans des fosses communes de diverses dimensions à quelque 1.500 pieds de ce hameau. Mais à Quang Ngai, le chef de la province a déclaré qu'il ne tenterait pas d'exhumer les corps pour vérifier les dires des villageois, car la région est contrôlée par les Vietcong. "Si elle était sous l'autorité du gouvernement, nous aurions entrepris les exhumations", a-t-il dit. Il y a cinq ou six mois, il avait lui-même questionné les villageois et il croit savoir qu'une centaine ou, au maximum, deux cents personnes, avaient été tuées dans le hameau aux environs du 19 mars 1968. La première allé- gation selon laquelle cinq cents personnes avaient été tuées dans le hameau avait été formulée dans un tract vietcong, a-t-il dit. Il a ajouté qu'en juin de l'année dernière, il avait demandé au Q.C. américain à Saigon d'envoyer sur les lieux une commission d'enquête. "Mais, une année s'est écoulée avant qu'un colonel de Saigon vint me voir, a-t-il précisé. Je ne sais pas exactement ce qui s'est passé, mais je crois qu'ils (les villageois), ont été tués par l'artillerie et les bombes et non par des fusils. Cette zone est sous contrôle vietcong depuis 1964 et le Vietcong a toujours des effectifs dans la région."

Le hameau de Tu Cung est situé au milieu de rizières sur la plaine côtière, à près de trois milles de la mer, et est aujourd'hui totalement détruit.

Les Occidentaux ne peuvent le visiter car il n'est pas dans une "zone sûre". En le survolant hier à bord d'un hélicoptère, tout ce que nous avons pu apercevoir ce furent quelques pans de murs calcinés entre des bouquets d'arbres.

Une poignée de survivants se trouvent actuellement à Sonmy situé moins d'un mille plus loin et qui, de l'avis de l'ensemble des responsables, est habitée aujourd'hui surtout par des sympathisants vietcong.

Alors que ces survivants narraient leur histoire, les hélicoptères américains attaquaient les positions vietcong, situées à quelques centaines de mètres de là, et les rafales de mitrailleuses crépitaient. L'homme à la barbe hirsute,

ve d'un pyjama noir, a déclaré: "Les soldats américains étaient venus au hameau à deux reprises auparavant. Ils avaient été très aimables et distribuaient des bonbons aux enfants. Et puis, ils sont venus une troisième fois après un barrage de mortiers qui avait commencé alors que nous prenions notre petit déjeuner. Ils firent sortir les habitants de leurs maisons et les emmenèrent en divers endroits: deux cents ici, cent là, et 70 ailleurs. Puis ils les abattirent à coups de fusil et de mitrailleuse".

Il a affirmé que sa femme et lui n'avaient survécu que parce que d'autres corps étaient tombés sur eux, les protégeant des balles. Son fils et sa fille ont été tués, a-t-il dit. Sa femme a confirmé ses dires, en ajoutant toutefois que les soldats la frappèrent et la firent tomber.

Un autre paysan a déclaré qu'après que certains soldats procédaient aux exécutions, d'autres brûlaient les maisons et les arbres. Un garçon de 14 ans a montré sa main dont deux doigts manquaient: ils auraient été arrachés par des balles. Il a déclaré: "J'ai vu une dizaine de soldats américains. J'ai été emmené avec une centaine d'autres paysans. Ils tombèrent sur moi après que je fus blessé. Quand je suis revenu à moi, je me suis relevé d'entre les cadavres. Les soldats étaient partis".

internationales



A Rome, hier, des milliers de citoyens sont descendus dans la rue pour protester contre la hausse des loyers. Les trois grandes centrales syndicales avaient demandé aux travailleurs de faire la grève générale, paralysant ainsi la vie italienne par tout le pays: près de 12 millions de travailleurs ont fait la grève ce jour-là. (Téléphoto AP)

La France en proie à la contestation

PARIS (AFP) — Tandis que de nombreux Français ne pouvaient suivre à la télévision le débarquement sur la lune des cosmonautes d'Apollo-12 du fait du déstagement provoqué par la grève des employés de "l'électricité de France", le conseil des ministres s'est penché, mercredi, sur un problème qui l'intéresse au premier chef: la sécurité des déplacements ministériels en province.

Sans prendre pour autant les proportions de mai 1968 la contestation so-

cialie en France est générale: quand ce ne sont pas les ouvriers ou les étudiants ce sont les paysans qui manifestent leur mécontentement. Les ministres eux-mêmes ne sont pas à l'abri de quelque "mésaventure", tel M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation nationale, qui, dimanche dernier, a été forcé par... des paysans à écouter leur doléances, au cours d'une visite en Bretagne.

Le gouvernement a du reste rapide-

ment réagi en faisant passer mardi, devant les tribunaux trois des auteurs de cette manifestation qui ont été condamnés chacun à un mois de prison ferme, et le premier ministre, M. Chaban-Delmas, a souligné au cours du conseil que tout imitateur éventuel serait poursuivi "conformément à la loi".

Mais les paysans ne comprennent pas la sévérité de la peine infligée à trois des leurs: "Il s'agissait, disent-ils d'un dialogue, qui n'était même pas un chahut d'étudiants".

Il est vrai que les étudiants en médecine continuent à faire parler d'eux, notamment ceux de la faculté parisienne installée à l'hôpital Necker, qui, en vingt-quatre heures, viennent de contraindre leur doyen à faire appel par deux fois, à la police, pour le dégager de son bureau, les étudiants "occupant" les locaux.

De leur côté, les étudiants de la Sorbonne ne sont pas en reste: ils ont transformé en crèche le bureau directeur du centre universitaire Censier en y installant leurs enfants âgés de deux à six ans. Même le personnel parisien "PMU", l'organisme qui enregistre les paris sur les courses de chevaux, n'est pas content de son sort: il s'est donc mis ce mercredi, en grève "illimitée".

Qu'elle soit "sauvage" ou mûrement réfléchie et coordonnée comme celle du personnel de "l'énergie atomique", la grève occupe actuellement en France une large place dans les journaux dont la "page sociale" déborde largement sur les autres rubriques.

En dépit du traité de Moscou

Le rythme des explosions a augmenté depuis 1963

STOCKHOLM (AFP) — "La cadence annuelle des explosions nucléaires expérimentales a en fait augmenté depuis l'accord sur l'arrêt partiel de ces expériences", révèle une étude sur la course aux armements nucléaires dans le monde de contenu dans "L'annuaire de l'armement et du désarmement dans le monde".

Cet annuaire, qui est publié par l'Institut international de Stockholm pour les recherches sur la paix, ajoute qu'il est évident que des "fuites" de radioactivité se sont produites au cours d'un certain nombre d'expériences souterraines.

Il rappelle notamment les expériences nucléaires effectuées dans le monde et publie une liste de 29 expériences qui ont été suivies de "fuites" (dont 19 depuis la conclusion de l'accord sur l'arrêt partiel des expériences).

L'annuaire fait également apparaître que les défenses militaires dans le monde ont considérablement augmenté en cours des trois dernières années. Il constate aussi que la course aux armements technologiques s'accroît rapidement et que les progrès en matière de désarmement ou de limitation des armements n'ont eu depuis deux ans qu'un caractère marginal.

La police est intervenue dans la grève de l'EDF

PARIS (AFP) — La police a investi hier matin la plupart des centres de l'électricité de France (EDF) occupés par les grévistes. La grève, qui avait commencé mardi soir, avait été décidée pour 24 heures par la CGT, un grand syndicat français de tendance communiste. Selon la direction de l'EDF, 50 pour cent environ du personnel a suivi le mouvement.

Dans la matinée, les grévistes qui occupaient les 20 centres EDF de la capitale, où ils assuraient le fonctionnement des services de sécurité, ont été délogés par la police sur demande de la direction. Les policiers ont parfois dû utiliser camions ou bulldozers pour forcer les portes des centres. La police a évacué les centres parisiens qui fonctionnaient avec des non grévistes en fin d'après-midi mais a maintenu son occupation en province.

HOMMES D'AFFAIRES... DÉTENDEZ-VOUS!



Sauna Royal

Le bain SAUNA ROYAL vous aidera. Il détend, défatigue, fait dormir, abaisse la tension nerveuse, et en même temps, tonifie et stimule l'intellect. Il soulage aussi l'arthrite et le rhumatisme. Il régularise la circulation du sang. Il désintoxique, fait disparaître la raideur des muscles, entretient la forme physique. Aux nerveux, aux intoxicés que nous sommes devenus, n'apporte-t-il pas une séduisante solution ?

Sans obligation de ma part, je désire de la littérature. Je désire recevoir votre représentation.

Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Tél.: _____

4925 Blv. Des Laurentides
 Ville de Laval. 866-1561

Vin BAROLO MARCHESI

Vin classique pour le rôti; étant jeune il a une belle couleur rouge rubis, une rudesse et une âpreté qui, au bout de 4-5 années de vieillissement, s'affaiblissent et disparaissent pour céder la place à un goût moelleux, velouté, avec un délicieux parfum.

A la R.A.Q. No 1888 \$3.00

Handy Andy logo: **HA** SPECIALISTES POUR L'AUTO

POSSÉDEZ VOTRE PROPRE COMMERCE AU DÉTAIL ET ASSUREZ-VOUS DE BONS REVENUS ANNUELS

Faites de vos projets une réalité couronnée de succès. Donnez une forme concrète à vos ambitions. Des emplacements de choix sont actuellement disponibles dans le Grand Montréal et la banlieue. Devenez un maillon de la plus grande chaîne au Québec dans le domaine des Centres pour l'Auto et la Maison. Profitez de nos 35 ans d'expérience dans le commerce au détail.

Nous mettons à votre disposition:

- * Des marchandises de qualité à prix compétitifs.
- * Un programme de publicité et de promotion de ventes.
- * Un service de recherches sur le marché.
- * Une aide financière.
- * Un cours d'entraînement.
- * Des conseils d'orientation à la gérance.
- * Des étalages de magasins.

Si vous avez de l'ambition, si vous avez fait vos preuves à votre poste actuel, si vous consentez à investir environ \$25,000.00

VOILA UNE OFFRE ALLÉCHANTE POUR VOUS!

Écrivez à: **HANDY ANDY COMPANY, a/s Services Associés, 8300 Devonshire, Montréal 307, Qué.**

l'Épargne qui rapporte gros, gros

CERTIFICATS D'ÉPARGNE 8.57% INTÉRÊT SIMPLE

ÉPARGNE VÉRITABLE 6.12% + \$1000 D'ASSURANCE-VIE

JUSQU'À 7.34% SUR LES DÉPÔTS À TERME

Vous travaillez dur pour épargner. Pour que vos épargnes travaillent fort pour vous, placez-les dans des valeurs qui rapportent "gros". Vous vous préparerez ainsi des jours ensoleillés. Les certificats d'épargne BCN sont disponibles en multiples de \$10 et peuvent être encaissés en tout temps. Vous profiterez aussi d'un excellent rendement de vos dépôts à terme BCN (dépôt initial minimum: \$1000). Enfin, le compte d'épargne véritable, en plus de rapporter de gros intérêts, vous fait bénéficier d'une assurance-vie de \$1000, selon les dispositions du plan A.V.E., sans frais pour vous.

Banque Canadienne Nationale
 la Banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

La rétrocession d'Okinawa

M. Nixon exige des concessions

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis et le Japon ont virtuellement conclu hier un important accord sur la restitution de l'île d'Okinawa au Japon en 1972, apprend-on de source diplomatique digne de foi à l'issue du premier entretien qu'a eu le président Richard Nixon avec le premier ministre du Japon, M. Eisaku Sato.

On indique toutefois dans ces mêmes milieux que le gouvernement américain, contrairement à tout ce qui a été affirmé auparavant, tient à obtenir en échange du retour de la grande île des Ryu Kyus à la souveraineté japonaise, une importante concession de M. Sato sur les importations de textiles japonais aux Etats-Unis. Depuis un an, le gouvernement des Etats-Unis fait pression sur le Japon pour qu'il accepte de limiter volontairement ses livraisons de produits textiles, et, en particulier, de fibres artificielles.

L'administration Nixon prétend en effet que l'accroissement des importations de textiles japonais menace sérieusement la survie de l'industrie américaine. Par ailleurs, les Etats-Unis continuent à rechercher une libéralisation plus rapide du régime des importations et des investissements étrangers au Japon.

Un communiqué conjoint, auquel les deux délégations mettent actuellement la dernière main, sera publié demain, à l'issue du troisième et dernier entretien à la Maison-Blanche. Il fera état, apprend-on, de l'acceptation du gouvernement américain de restituer Okinawa au contrôle japonais d'ici trois ans, conformément aux vœux souvent exprimés par le peuple japonais.

Il reste toutefois un important problème à régler en dehors de celui des textiles: il a trait aux circonstances dans lesquelles l'Amérique pourrait

être amenée à réintroduire des armements nucléaires sur Okinawa si la sécurité du Japon ou de certaines régions périphériques venait à être sérieusement menacée. Ce point épineux mis à part, l'avenir d'Okinawa a été en grande partie réglé dans l'espace d'une matinée d'entretiens. L'île continuera, en principe, de servir de base aux forces armées américaines. Si le conflit vietnamien venait à se poursuivre après 1972, des consultations bilatérales s'engageraient pour déterminer le rôle d'Okinawa qui a constitué jusqu'à présent le point de départ, avec Guam, des escadres de bombardiers B-52.

M. Sato, qui n'a jamais caché qu'en allant à Washington il jouait sa carrière politique, paraît donc sur le point d'obtenir les atouts qui lui étaient nécessaires pour organiser des élections nationales et prolonger d'un an le pacte de sécurité américano-japonais. Les

concessions qu'il risque de devoir faire sur le plan commercial ne provoqueront vraisemblablement pas trop de remous dans l'opinion publique.

Attaché militaire soviétique à Amman

AMMAN (AFP) — Le gouvernement jordanien a donné son agrément à la nomination d'un attaché militaire soviétique à l'ambassade de l'URSS à Amman, a annoncé hier un porte-parole du ministère jordanien des affaires étrangères.

C'est la première fois depuis l'établissement des relations diplomatiques entre Moscou et Amman en 1964, qu'est désigné un attaché militaire soviétique à l'ambassade de l'URSS en Jordanie.

Les actes de terrorisme se multiplient à Gaza

TEL AVIV (AFP) — Trois civils israéliens se trouvant dans un véhicule ont été blessés au cours d'un guet-apens qui leur a été tendu hier soir à Beith Hanokh, dans la bande de Gaza. Le commandant militaire de la région a imposé un couvre-feu total dans cette localité ainsi que dans le village voisin de Djenbelliah, et les forces israéliennes procèdent à des recherches très poussées pour découvrir les agresseurs.

L'attentat de Beith Hanokh est le second incident grave de la journée survenu dans la bande de Gaza, où les actes de terrorisme ont pris de l'ampleur ces jours derniers. Dans la matinée une grenade avait été lancée devant l'entrée de la succursale de la banque nationale d'Israël à Khan Yunis. L'explosion de la grenade a causé la mort d'un garçonnet et blessé cinq personnes, tous arabes.

Fait significatif, selon les correspondants israéliens qui rapportent l'incident, l'agresseur s'était heurté à l'opposition des passants avant de lancer la grenade

et fut même poursuivi par eux à la suite de l'attentat. C'est la première fois que la population manifeste une opposition publique à un attentat terroriste. Les observateurs israéliens interprètent ce fait comme un signe de l'exaspération des habitants de Gaza "contre des attentats dont presque toutes les victimes sont des Arabes."

De retour d'une tournée d'inspection à Gaza, le général Moshe Dayan, ministre israélien de la défense, a déclaré hier soir à Tel Aviv que des mesures sévères seraient prises si la situation continuait à se détériorer dans ce territoire.

Il a donné en exemple l'interdiction faite aux pêcheurs de sortir à la pêche en soulignant que des commandos et des Arabes en provenance de l'Egypte ou du Liban débarquent la nuit sous le couvert d'activités de pêche. D'autre part, a-t-il ajouté, un blocus total empêchera les travailleurs de gagner leur vie.

aux 4 coins du monde

Présence américaine en Libye

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis s'apprentent à répondre à la demande de la Libye que l'aviation américaine évacue la base géante de Wheelus. Le département d'Etat précise que l'ambassadeur américain en Libye, M. Joseph Palmer est sur le point de regagner la Libye avec la réponse de l'administration Nixon, apparemment désireuse de négocier un nouvel accord pour remplacer celui qui expire à la fin de 1970.

La base de Wheelus, où se trouvent actuellement moins de 2.000 militaires américains et environ 2.500 civils, est utilisée depuis de longues années pour l'entraînement des forces aériennes de l'Otan en Europe et aussi pour celui de l'armée de l'air libyenne.

M. Wilson à Washington fin janvier

WASHINGTON (AFP) — M. Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, effectuera une visite officielle aux Etats-Unis les 27 et 28 janvier prochain. Il accepte ainsi l'invitation faite par le président Nixon, le 3 août lors de leur dernière rencontre.

La venue de M. Wilson à Washington précédera de peu la visite officielle du président de la République française, M. Georges Pompidou aux Etats-Unis, prévue pour février. Le premier ministre britannique renoue avec l'habitude des voyages, qui avait marqué le début de son mandat, après cette visite dans la capitale américaine. M. Wilson se rendra en effet, à Moscou à une date qui n'est pas encore déterminée. Mieux que personne, il sait donner à ces entretiens personnels une apparence de nécessité et d'importance qui impressionne toujours l'opinion publique.

Relâche de la sécurité au Portugal

LISBONNE (Reuter) — Le premier ministre Marcello Caetano a annoncé hier une importante mesure visant à alléger le climat politique au

Portugal par l'abolition de la police de sécurité interne et externe du pays. Cette décision inattendue qui a été prise au cours d'une réunion du Conseil des ministres, pourrait signifier une plus grande liberté de l'individu au Portugal, une certaine démocratisation du climat politique et une revalorisation de l'image du gouvernement.

Elections en Indonésie

JAKARTA (Reuter) — Des élections générales auront lieu le 5 juillet 1971 en Indonésie. C'est la première fois que le gouvernement de Jakarta décide la tenue d'élections depuis la prise du pouvoir par l'armée il y a quatre ans.

\$1 million pour la sécurité de Washington

WASHINGTON (AFP) — Il en a coûté environ un million de dollars au gouvernement des Etats-Unis pour assurer l'ordre à Washington, à l'occasion des manifestations qui ont eu lieu la semaine dernière contre la guerre au Vietnam. On précise au département de la défense que ce montant couvre les dépenses pour le transport des 9.000 hommes de troupe amenés dans la capitale et pour leur ravitaillement pendant tout leur séjour.

Retour de Gretchko à Moscou

LA HAVANE (AFP) — Le maréchal Andreï A. Gretchko, ministre soviétique de la défense a quitté La Havane hier pour Moscou, au terme d'une visite de huit jours à Cuba. Raul Castro, ministre cubain des forces armées et Raul Roa, ministre des affaires étrangères, étaient présents à son départ de l'aéroport de La Havane.

Les relations Américano-Chinoises

WASHINGTON (AFP) — Selon le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, la politique de l'administration Nixon consiste à améliorer ses relations avec la Chine populaire mais le gouvernement de

Pékin ne répond pas aux avances de Washington. Le chef de la diplomatie américaine a fait cette déclaration au cours d'une émission de télévision consacrée à l'avenir des relations américano-chinoises.

M. Rogers a rappelé que les contacts diplomatiques entre Chinois et Américains à Varsovie avaient été interrompus au début de l'année 1969. Il a exprimé l'espoir que les tensions sino-soviétiques diminueront à la suite de négociations actuellement en cours et s'est félicité de constater qu'après une période de crise très grave, les deux géants du monde communiste ont évité d'un commun accord un affrontement qui aurait pu être désastreux.

Un nouveau régime de passeports pour les Roumains

"La Voix de la Patrie", bimensuel édité à l'intention des Roumains se trouvant à l'étranger annonce dans son dernier numéro que de nombreuses facilités ont été accordées à ceux qui n'ont pas perdu la citoyenneté roumaine.

En bénéficiant du nouveau régime des passeports, ils pourront à l'avenir visiter temporairement leur pays natal ou y rester indéfiniment sans être obligés d'accomplir la moindre formalité.

Afin d'éviter toute confusion, il est nécessaire de savoir que:

1. les Roumains qui ont obtenu une citoyenneté étrangère jusqu'au 7 juillet 1948 ont perdu la citoyenneté roumaine et, en conséquence, n'ont plus le droit à un passeport roumain.

2. les Roumains qui ont obtenu une citoyenneté étrangère après le 7 juillet 1948 ont perdu la citoyenneté roumaine seulement au cas où ils ont sollicité l'autorisation en ce sens des autorités roumaines, et où ils ont renoncé formellement à la citoyenneté roumaine. Par conséquent, eux aussi, n'ont plus le droit à un passeport roumain.

Encore **BP**...cette fois

Grande vente de pneus à neige Dunlop

\$21.87*

En vente aux stations BP affichant cette offre

Vous pouvez obtenir le nouveau, large pneu à neige Dunlop "Gold Cup Traction" de BP à seulement \$21.87. C'est un pneu de première qualité, 4 plis, câblé nylon, entièrement garanti. La raison de ce bas

prix? BP a fait l'achat d'une grande quantité de pneus et vous en fait bénéficier. Mais faites vite! Ces pneus sont en nombre limité. N'attendez pas! Passez sans tarder à la station BP.

- "Série 78", nouvelle bande de roulement large • Garantie du fabricant et assurance routière
- Profil surbaissé (meilleure tenue de route) • Première qualité, 4 plis, câblé nylon
- Sculptures profondes - 1/2" • Moulé spécialement pour faciliter la pose des clous

Tous sont réversibles — un côté à flanc blanc, l'autre à flanc noir.

Grandeur "Série 78"	Remplace la grandeur régulière	Prix de vente suggérés*
—	650 - 13	\$19.87
F 78 - 14	775 - 14	21.87
F 78 - 15	775 - 15	21.87
G 78 - 14	825 - 14	23.87
G 78 - 15	825 - 15	23.87
H 78 - 14	855 - 14	25.87

Facilités de paiement pour les détenteurs de carte de crédit BP.



...il est des signatures auxquelles on tient!

OR 14 KT — JAUNE OU BLANC — AVEC DIAMANT 0.30 CARAT \$300.

Edgar Charbonneau
BIJOUTIER DE L'ANNÉE...
titre attribué par l'Association Canadienne des Joailliers.

PLACE VILLE-MARIE — CENTRE D'ACHATS REPENTIGNY
PLACE BONAVENTURE — 1487 EST. STE-CATHERINE

l'actualité judiciaire

Le secret professionnel : ses limites

par Normand Lépine

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (appelant) v. DAME NORA ETHEL TURNER (intimée) et L'HONORABLE BERNARD PINARD (mis-en-cause), jugement unanime de la Cour d'appel du Québec, rendu le 13 novembre 1969, et auquel ont participé MM. les juges Tremblay, Salvas et Turgeon, no. 7832 (district de Québec).

La Cour d'appel maintient le jugement rendu par la Cour supérieure, jugement interlocutoire qui rejetait l'objection formulée par le Procureur général pour empêcher que ne témoigne un médecin appelé comme témoin.

Au soutien de son objection, le Procureur général invoquait l'article 308 du Code de procédure civile qui consacre le secret professionnel du médecin; cet article stipule que le médecin ne peut être contraint de divulguer ce qui lui a été révélé confidentiellement.

Madame Turner poursuivait le gouvernement du Québec en réclamation de dommages subis à la suite d'un accident de la route; conformément à l'article 399 du Code de procédure civile, le

procureur du gouvernement a demandé l'examen médical de madame Turner. Il l'obtint et c'est le docteur Lionel H. Lemieux qui a fait l'examen.

A l'enquête, l'avocat de madame Lemieux a voulu questionner le médecin sur les résultats de son expertise; le procureur du gouvernement s'est objecté et a invoqué le secret professionnel du médecin. La Cour supérieure a rejeté cette objection, d'où appel à la Cour d'appel du Québec.

Le juge en chef Lucien Tremblay donne, dans ses notes, deux motifs pour rejeter l'objection formulée.

Premièrement: quand il s'agit d'un examen médical pratiqué en vertu de l'ordonnance prévue à l'article 399 du Code de procédure civile, il ne saurait être question de secret professionnel.

"Le médecin complète son examen dans le but précis de révéler ses constatations à la personne qui lui demande de pratiquer cet examen et aussi au tribunal s'il en est requis", explique le juge Tremblay.

Deuxièmement: en l'appelant comme son témoin, madame Turner autorisait clairement le docteur Lemieux à témoi-

gner, c'est-à-dire à révéler des confidences. Le juge Tremblay souligne justement que c'est madame Turner et non le procureur général qui pouvait autoriser le médecin à divulguer les confidences qui ont pu être faites au cours de l'examen.

Ce jugement de la Cour d'appel met en relief un aspect important du secret professionnel du médecin: le caractère confidentiel des relations médecin-patient (ou avocat-client) est surtout décrété par la loi dans l'intérêt du patient lui-même, non du médecin. Si le patient autorise son médecin à divulguer l'entretien qu'ils ont eu confidentiellement, le secret professionnel ne peut être invoqué par le médecin, pour refuser de témoigner.

Notre droit civil reconnaît un caractère confidentiel aux relations que peuvent avoir des personnes avec les avocats, les notaires, les médecins, les dentistes et le prêtre. Le but de cette mesure est la protection de celui qui se confie à un avocat, un médecin ou un prêtre.

Le secret professionnel est, en réalité, une obliga-

tion qui est imposée au médecin ou à l'avocat de ne pas révéler les confidences qu'ils reçoivent dans l'exercice de leur profession. Ce n'est pas un privilège que la loi accorderait à certains professions aux dépens d'autres.

Notre droit civil, en cette matière, gagnerait sans doute à élargir cette mesure de protection en faveur de ceux qui se confient à des psychologues ou des psychanalystes qui ne sont pas médecins, ou encore à des travailleurs sociaux et à des conseillers en orientation.

Paul Gérin-Lajoie

Le Québec gaspille ses énergies dans un débat oiseux sur la constitution

PARIS (AFP) — "Ma conviction très nette est que le Québec est en train de gaspiller ses meilleures énergies dans le débat oiseux sur le problème constitutionnel", a déclaré mardi soir M. Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre québécois de l'éducation et actuel vice-président de la Commission des prix et revenus du gouvernement d'Ottawa, au cours d'une causerie à la Maison des étudiants canadiens de la cité universitaire à Paris.

Selon l'ancien ministre québécois, le gouvernement du Québec devrait tenter de ré-

soudre en priorité des questions beaucoup plus importantes, selon lui, telles que celle du niveau de vie, celle du logement ou celle de l'éducation.

Le gouvernement du Québec, a poursuivi M. Gérin-Lajoie, devrait commencer par mettre de l'ordre dans les dépenses et l'administration publiques, quand des dizaines de millions de dollars vont dans les caisses des banques en cas d'emprunt, soit parce que les subventions provinciales ne sont pas versées, soit parce que les impôts sont mal collectés.

M. Gérin-Lajoie s'est éga-

lement élevé contre les efforts déployés pour priver les Canadiens anglophones du Québec de leurs écoles, alors, que selon lui, rien n'est fait pour défendre la langue française.

"Laissons aux Anglais leurs écoles, a-t-il déclaré et tentons plutôt d'imposer le français comme langue de travail dans les entreprises anglophones".

Sur le problème de la langue qui devraient choisir les émigrants venant s'installer au Québec, M. Gérin-Lajoie considère que le français devrait être obligatoire à la pre-

mière génération et que le choix devrait être libre, entre l'anglais et le français, pour les générations suivantes.

Interrogé à propos de la déclaration qu'il a faite lundi à quelques journalistes canadiens concernant l'édition française, M. Gérin-Lajoie a précisé: "Je m'élève contre la politique pratiquée par l'industrie française du livre qui ne permet pratiquement pas que les livres soient imprimés au Québec, et ne fait aucun effort pour encourager la diffusion du livre québécois en France."

l'actualité religieuse

Protestants et orthodoxes s'intéressent au fait français

Le Conseil canadien des Eglises, tiendra pour la première fois au Québec son assemblée trisannuelle à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal de Montréal, du 24 au 28 novembre prochain. Réunis sous le thème: "Comptez sur nous. Les chrétiens sont prêts à tout", les Eglises protestantes et orthodoxes du Canada étudieront avec des invités catholiques quatre questions importantes de l'heure: le fait français au Canada, la pauvreté au Canada, l'aide aux pays sous-développés et l'avenir de la foi. Autant de commissions d'études ont été formées à cet effet.

Dès la séance d'ouverture prévue pour lundi soir à vingt

heures, les participants seront appelés à visionner un film, intitulé "Québec à l'heure de l'Expo". Ce cours métrage de l'OFQ présente le visage jeune et dynamique du Québec en marche à l'heure de l'Expo. Un représentant du directeur de l'Office du Film du Québec, éventuellement M. Pierre Saucier, situera ce film dans l'évolution du Québec à l'heure actuelle. Un peu plus tard, au cours de la session, les délégués assisteront à la présentation du film "Québec" tourné également par l'OFQ.

La commission groupée autour du thème "Le fait français au Canada — un défi à la compréhension et à la récon-

ciliation", abordera mardi et mercredi les aspects politique, sociologique, économique et culturel du fait français.

Les professeurs Jacques Parizeau, Jacques Brazeau et André Larocque, le ministre Jean-Guy Cardinal et le président de la Commission B&B, M. Jean-Louis Gagnon, donneront les exposés de base sur ces questions. Par la suite, mercredi après-midi, l'abbé Jean Martucci, le théologien Louis Rousseau, les professeurs A.J. Boorman et Michel Despland discuteront en table-ronde de questions théologiques et bibliques. Un service de traduction simultanée est prévu pour ces séances ainsi que pour les assemblées plénières.

Outre ces invités francophones, le Conseil canadien des Eglises accueillera à cette occasion des délégués et des observateurs de l'Eglise catholique canadienne. C'est ainsi qu'à la séance d'ouverture, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, adressera la parole aux délégués au nom de la Conférence catholique canadienne. Les abbés Riendeau et Dubé participeront respectivement aux travaux des commissions sur la pauvreté au Canada et de l'avenir de la foi, tandis que M. Roméo Malone sera présent à ceux de la commission sur l'aide aux pays sous-développés.

Paul VI défend le nouveau rituel de la messe

CITE DU VATICAN (AFP) — "Le nouveau rituel de la messe marquera une ère nouvelle dans la vie de l'Eglise", a déclaré Paul VI dans une allocution à l'occasion de son audience hebdomadaire.

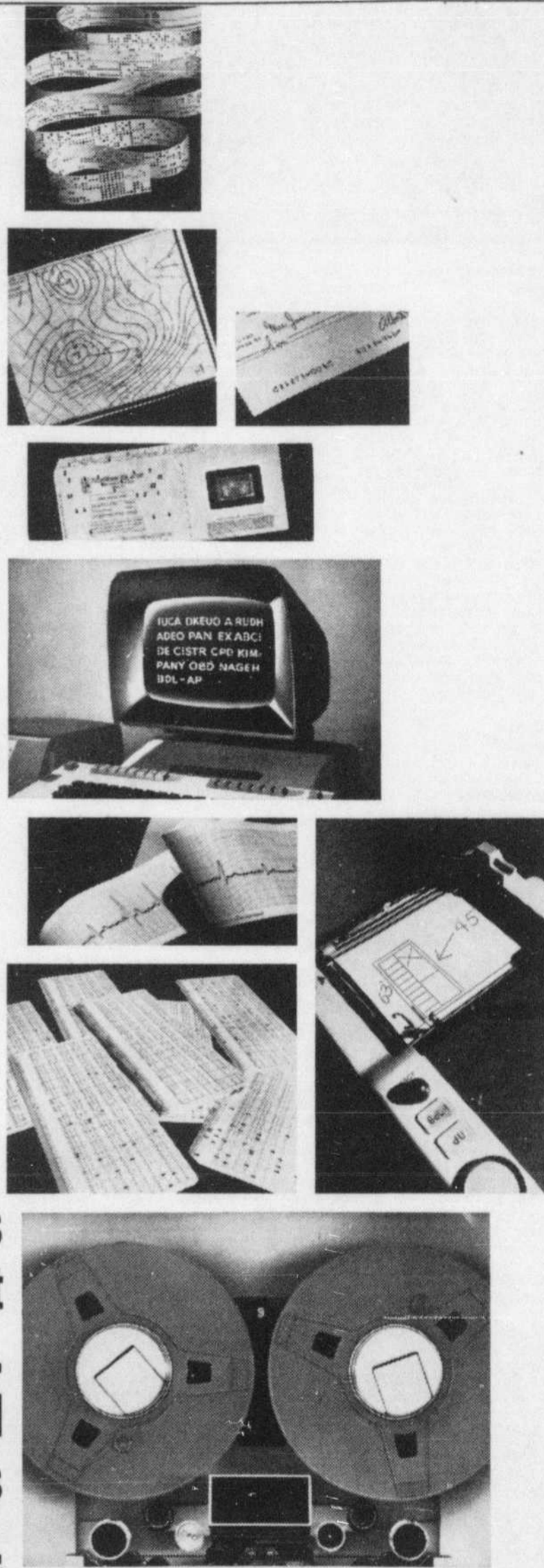
Ainsi, le souverain pontife a, selon les observateurs, rejeté implicitement, mais clairement, l'appel que lui avaient adressé les cardinaux Alfredo Ottaviani, ancien secrétaire de la congrégation du Saint-Office, et Antonio Bacci. Ceux-ci avaient dénoncé violemment le nouvel Ordo missae, avec l'appui des traditionalistes, qui lui reprochent d'être entaché d'hérésie ou d'inciter à l'apostasie.

Les dominicains demandent au Brésil de prouver ses accusations

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le père de Couesnongle, adjoint au maître général des dominicains, envoyé au Brésil pour enquêter sur le cas des sept pères ou séminaristes dominicains arrêtés pour avoir "collaboré activement" aux opérations terroristes du groupe maïste de Carlos Marighela, et le père Domingos Maia Leite, provincial de l'ordre au Brésil, ont "garanti la sincérité des sentiments évangéliques" et demandé aux autorités brésiliennes de prouver publiquement les accusations portées devant l'opinion.

Le document en six points qu'ils ont publié, n'accepte aucune des accusations portées contre les religieux et affirme la détermination des supérieurs de l'ordre de "recourir à tous les moyens légaux pour que les faits soient prouvés".

Bell Canada, membre du Réseau Téléphonique Transcanadien



Les données se présentent sous plusieurs formes. Le réseau de Bell les achemine toutes instantanément.

Bell achemine toutes les données, quelle que soit la forme sous laquelle elles se présentent: cartes ou bandes perforées, rubans magnétiques, graphiques, cartes géographiques, etc. Cette capacité universelle n'est qu'un des nombreux

avantages que vous offre le réseau de Bell. Si vous projetez de vous relier à un système existant ou de vous en avoir un sur mesure, recourez aux services d'un conseiller en communications de Bell. Le numéro est (514) 870-2984.



Bell Canada

Éditée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens

Les Vins... de Grandes Familles

Afin qu'un repas devienne un festin, une tradition ancestrale s'impose. Summum de perfection. Un toast à la bonne santé des vôtres. N'exigez que les plus fins des vins: portez leurs noms à vos lèvres.

MOUTON CADET ROTHSCHILD
Bordeaux rouge recherché par toutes les générations.
R.A.Q. 389-E 26 oz. \$2.45

CHÂTEAU MOUTON ROTHSCHILD
Un bordeaux rouge, la raison d'être du vin d'honneur vous est révélée!
R.A.Q. 391-1 26 oz.

CHÂTEAU LAFITE
Le bordeaux rouge des occasions exceptionnelles. Plus raffiné, c'est le point ultime de la notion "vin".
R.A.Q. 392-B 26 oz.

■ ottawa

Mitchell Sharp est pessimiste

OTTAWA (PC) — Un élargissement du conflit au Moyen-Orient est un "danger imminent", a affirmé mercredi aux Communes M. Mitchell Sharp, qui rendait compte de sa visite récente dans cette partie du monde.

M. Sharp a affirmé que sa visite en Israël et en Égypte l'a attristé et découragé. "La situation est tragique," a-t-il dit.

"Les ressources qui pourraient être mises en valeur sont engagées dans une confrontation aride qui menace de déboucher sur la violence."

Le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures a souligné que le premier ministre Meir, d'Israël, et le président Nasser, d'Égypte, lui avaient tous les deux déclaré qu'ils cherchent un règlement pacifique à leurs différends.

Des négociations productives ne pouvaient toutefois pas être envisagées dans l'immédiat.

M. Sharp a noté qu'Israël se préoccupait principalement de la sécurité de ses frontières et insistait pour négocier directement avec ses voisins.

La République arabe unie de son côté exigeait une évacuation par Israël des territoires conquis durant la guerre des Six Jours de 1967 et mettait au premier de ses préoccupations le sort des réfugiés arabes.

"Je ne peux voir de solution prochaine à cette confrontation," a dit le ministre.

Subventions au développement régional

OTTAWA (PC) — De janvier 1969 à la mi-novembre, le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, a approuvé 278 demandes de subventions au développement régional.

Ces demandes ont été présentées par des entreprises qui désirent implanter de nouvelles usines ou agrandir celles qu'elles exploitent déjà dans les régions à faible croissance du Canada.

Le ministre de l'Expansion économique régionale, que dirige M. Jean Marchand, estime que la mise en exploitation commerciale des usines nouvellement implantées ou agrandies produira 17,939 nouveaux emplois permanents.

Le rythme auquel les nouveaux emplois furent créés au cours des premiers dix mois et demi de l'année, précise le communiqué, laisse prévoir que le total annuel des nouveaux emplois atteindra 20,500."

Durant toute l'année 1968, on n'avait approuvé que 98 projets en vertu du programme de développement régional. Ces projets représentaient environ 5,350 nouveaux emplois.

La répartition régionale des emplois créés par les projets approuvés jusqu'ici en 1969 est la suivante: région de l'Atlantique, 8,935; Québec, 4,906; Ontario, 1,467; région de l'Ouest, 2,630.

Une insinuation mal venue

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a tourné, aux Communes son index sur sa tempe pour indiquer au député Donald McInnis PC-Cape Breton-East Richmond, le mauvais goût d'une question que ce dernier venait de poser.

M. McInnis demandait à savoir si le gouvernement fédéral avait pris la décision d'investir "des millions" dans la réalisation d'un film mettant en vedette l'actrice montréalaise Louise Marleau. Celle-ci a défrayé la chronique à l'occasion quand elle avait servi d'escorte au premier ministre à des soirées officielles.

M. McInnis avait provoqué le dégoût du premier ministre durant la dernière session en posant aux Communes une question relative à Madeleine Gobeil, professeur de littérature à l'université Carleton. Celle-ci a aussi, à l'occasion, défrayé la chronique des événements sociaux après avoir été remarquée en public servant d'escorte au premier ministre célibataire.

A cette occasion, M. Trudeau formulait à l'adresse de M. McInnis le reproche qu'il n'était pas "un gentilhomme".

Accords scientifiques franco-canadiens

OTTAWA (PC) — Une sous-commission scientifique groupant des représentants canadiens et français s'est réunie à Ottawa les 17 et 18 novembre pour déterminer le volume et les modalités des échanges de scientifiques entre la France et le Canada pour les années 1970 et 1971.

Ces échanges résultent d'un accord intervenu entre la France et le gouvernement fédéral canadien en 1965.

Pour les deux années qu'examinait la sous-commission, chacun des deux pays aura droit, quant aux spécialistes, à 40 hommes-mois de stages d'études et à 100 hommes-mois quant aux chercheurs ayant une certaine expérience de la recherche scientifique.

La limite des stages est de un mois ou deux par chercheur dans le cas des spécialistes et de trois mois dans le cas des chercheurs de moindre formation.

La sous-commission a établi que le pays qui délègue des chercheurs selon ce programme d'échanges assumera les frais de transport tandis que le pays hôte assumera les frais de séjour des stagiaires.

La délégation canadienne au sein de la sous-commission était dirigée par M. Jacques Gignac, directeur des affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures, qui a présidé la réunion. M. Charles Maisonnier, sous-directeur des affaires scientifiques générales du ministère des Affaires étrangères de France, dirigeait la délégation française.

Le cabinet se réserve la primeur du livre blanc sur les manuels scolaires

QUEBEC (de notre bureau) — Le "livre blanc" sur les manuels scolaires ne sera déposé à l'Assemblée nationale que lorsqu'il aura été étudié par le conseil des ministres. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de l'éducation, en réponse à une question de M. René Lévesque.

M. Cardinal a confirmé qu'il avait remis, mardi matin, au conseil des ministres un document de travail volumineux portant sur tout le domaine du manuel scolaire au Québec en vue d'une législation prochaine.

Au cours de son intervention, le ministre a cependant révélé trois sujets qui sont abordés dans ce livre blanc:

— le problème de l'approbation des manuels scolaires au niveau des collèges d'enseignement général et professionnel;

— celui des pressions qui sont exercées par différents groupes relativement aux manuels scolaires; il semble que le ministre faisait ici allusion aux pressions énormes qui sont exercées par les entreprises d'édition de manuels scolaires auprès du ministère de l'éducation et des commissions scolaires;

— puis, celui des accords avec d'autres pays, (la France sans doute,) "qui ne sont pas créés".

Ces problèmes, a dit M. Cardinal, sont étudiés dans ce document de travail en vue de mettre de l'ordre dans la situation actuelle.

"Le ministère et le gouvernement entendent apporter dans ce domaine des manuels scolaires, à tous les niveaux, ce que j'appellerai de l'ordre pour que nous puissions dans ce do-

main, nous du gouvernement, prendre les responsabilités qui nous incombent, plutôt que de recevoir des critiques, alors qu'on n'a même pas juridiction là-dedans", a précisé M. Cardinal. Il n'a cependant fourni aucun détail concernant les critiques de ceux qui n'ont "même pas juridiction là-dedans".

D'autre part, le député de Gouin, M. Yves Michaud, est revenu hier à la charge en demandant au ministre des affaires intergouvernementales s'il entendait prendre des mesures pour empêcher ce que M. Gérin-Lajoie a appelé au début de la semaine "le colonialisme français du livre au Québec". La question est demeurée sans réponse, ayant été jugée hors d'ordre par le président de la Chambre, M. Michaud avait, mardi, interrogé le gouvernement sur le même sujet sans obtenir de commentaires.

■ le monde du travail

97 p.c. de oui

Les 50.000 employés d'hôpitaux affiliés à la fédération nationale des services (CSN) ont approuvé par une majorité de 97 pour cent le projet de convention collective recommandé par leurs dirigeants syndicaux, à la suite d'un accord de principe intervenu avec le gouvernement, le 13 novembre. C'est ce qu'a fait savoir hier la CSN. Les employés se sont prononcés par scrutin secret à la fin des assemblées qui ont eu lieu

dans leur syndicat respectif, et au cours desquelles le projet de convention collective a été expliqué en détail. Il reste encore quelques syndicats qui n'ont pas tenu leur assemblée, mais pas suffisamment pour que la tendance exprimée jusqu'à présent puisse être renversée.

Migration d'ouvriers

SUDBURY (PC) — Un porte-parole syndical a affirmé hier que le règlement du conflit qui opposait depuis quatre

mois les Travailleurs unis de l'acier d'Amérique à l'International Nickel Company of Canada Limited avait provoqué une migration d'ouvriers vers Sudbury.

Plus de 1.100 hommes ont été engagés lundi et mardi, a-t-il ajouté. "Ces gens viennent de l'est et de l'ouest du pays maintenant que la grève est terminée et que nous bénéficions d'une convention collective si avantageuse." Quelque 16.000 membres du syndicat international ont décidé

vendredi dernier de reprendre le travail et d'accepter un nouveau contrat d'une durée de trois ans.

Chômage à deux chaînes de montage

OSHAWA, Ont. (PC) — Deux chaînes de montage ont été paralysées hier aux usines de General Motors à Oshawa, lorsque 1.200 employés ont refusé de franchir les piquets de grève dressés par 35 syndi-

qués de la North American Plastics Limited et Wallaceburg. Il s'agit de la seconde perturbation causée chez un fabricant d'automobiles par les travailleurs de Wallaceburg qui sont en grève depuis le mois de mai 1968. Les mêmes syndiqués, membres de la loge 251 des Travailleurs unis de l'automobile, ont fermé trois usines de la société Chrysler à Windsor, le 29 octobre, pour une journée, jusqu'à ce que la compagnie obtienne une injonction limitant le piquetage.

L'UMQ réclame la totalité de l'impôt foncier aux municipalités

QUEBEC (PC) — L'Union des municipalités du Québec, dans un mémoire présenté hier matin aux membres du Cabinet provincial, demande que les municipalités soient autorisées à occuper seules le champ de l'impôt foncier; qu'une caisse de financement soit constituée et que la "Caisse de dépôt et placement du Québec" soit autorisée à se procurer un montant plus élevé d'obligations municipales.

Le mémoire, qui contient les principales recommandations adoptées lors du dernier

congrès annuel de l'UMQ, suggère également qu'un comité fiscal municipal-provincial permanent soit créé pour l'étude de la politique fiscale afin d'assurer aux municipalités une plus juste part du marché des capitaux.

L'UMQ demande également au ministère des finances de déterminer les critères qui devront prévaloir dans l'établissement d'un nouveau partage de l'assiette fiscale et de déterminer également les modifications à apporter aux structures et aux fonctions

municipales et de recommander les solutions à apporter aux problèmes financiers qui accompagnent inévitablement ces changements.

Le mémoire contient également des résolutions destinées au ministère des affaires municipales et touchant les aéroports municipaux, les annexions partielles, l'aqueduc et les égouts, les emprunts et les obligations municipales, l'évaluation municipale, la fiscalité municipale, la taxe d'affaires, le transport en commun, le zonage, etc.

Le défilé de la coupe Grey aura lieu, à moins que...

Les organisateurs du défilé de la coupe Grey, malgré la résolution adoptée mardi soir au Conseil central à l'effet que le défilé du 29 novembre soit suivi d'une manifestation paisible, n'ont pas perdu leur optimisme et leur enthousiasme.

"C'est bien malheureux, ça nous fait de la peine qu'on veuille manifester ainsi. On fait tout notre possible pour que le défilé soit réussi. Jusqu'à indication du contraire, le défilé se tiendra comme il était prévu".

Le porte-parole des organisateurs a souligné que le travail de nombreux bénévoles avait été nécessaire jusqu'à maintenant. Ce n'est pas nécessairement pour redorer le blason de la ville, a-t-il déclaré, mais pour montrer que les Montréalais sont capables de réaliser quelque chose, pour maintenir en quelque sorte leur réputation.

"Nous travaillons régulièrement avec la police, a-t-il ajouté, et si cette dernière juge bon d'annuler le défilé pour des raisons qu'elle jugera bon-

nes, nous nous prêterons à cette décision.

Le défilé de la coupe Grey, qui comprendra une quarantaine de chars, 30 fanfares et une vingtaine de formations de majorettes, doit quitter le parc Lafontaine à 10h30 samedi le 29 pour emprunter la rue Sherbrooke jusqu'à l'Université, de là jusqu'au boulevard Dorchester et sur cette artère vers la rue Peel.

L'inspecteur Gérard Côté a, pour sa part, déclaré hier que le défilé de manifestants n'est pas permis, en vertu du nouveau règlement municipal.



Manuelle ou automatique

Le confort Renault, c'est plus que du tape-à-l'oeil.

Avez-vous remarqué comme certains sièges d'autos rappellent les bancs de la petite école? Aussi durs, aussi inconfortables. Dans la Renault 10, les sièges sont rembourrés de 7 1/2 pieds cubes de caoutchouc mousse. Ils sont profonds, bien galbés et les dossiers ont 5 pouces d'épaisseur. De plus, les 4 portes vous évitent une gymnastique inutile. Mais le confort Renault, c'est aussi le bien-être de votre portefeuille. Car la Renault 10 fait 40 bons milles au gallon. Et malgré cette sobriété exemplaire, sa vitesse de croisière est de 80 milles/h.



De plus, elle a de puissants freins à disques Lockheed sur chaque roue; les mêmes que ceux de la Ferrari, de l'Aston Martin et de la Maserati. Ainsi, à 70 milles à l'heure, elle s'arrête complètement en 3 secondes. En ligne droite et en toute sécurité. Le confort Renault ne se limite pas à l'épaisseur des sièges. Pourquoi ne pas vous en rendre compte par vous-même chez votre concessionnaire. C'est plus que du tape-à-l'oeil: vous le sentirez tout de suite.

\$2068*

L'étonnante



Fabriquée au Québec.

*F.a.b. St-Bruno. Fret, livraison, taxes provinciales et municipales non compris. Munie d'une transmission manuelle.

Plus de 175 concessionnaires Renault au Canada entier.

L'étonnante

RENALT 10

chez RENALT CANADA

COMPÉTENCE
COURTOISIE
COMPÉTITIVITÉ

1824, Ste-Catherine O.
937-9551
6875, Côte de Liesse
735-1331

Aubaine du centenaire*

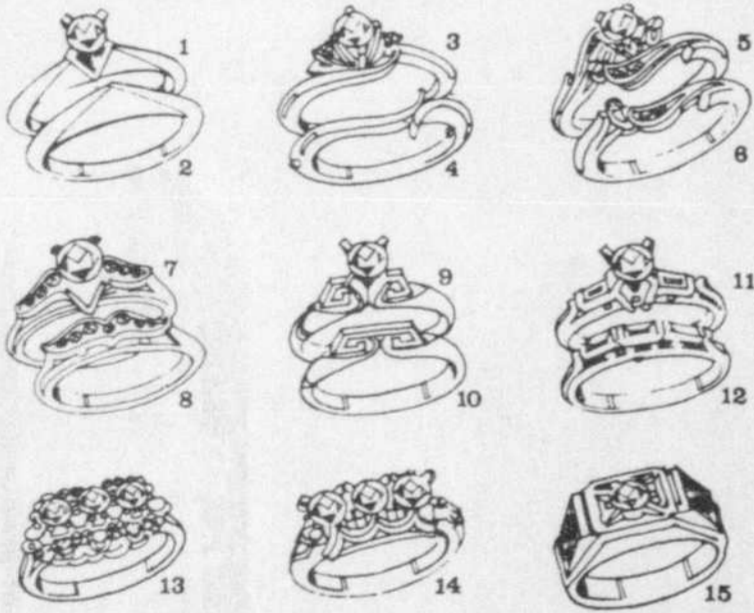
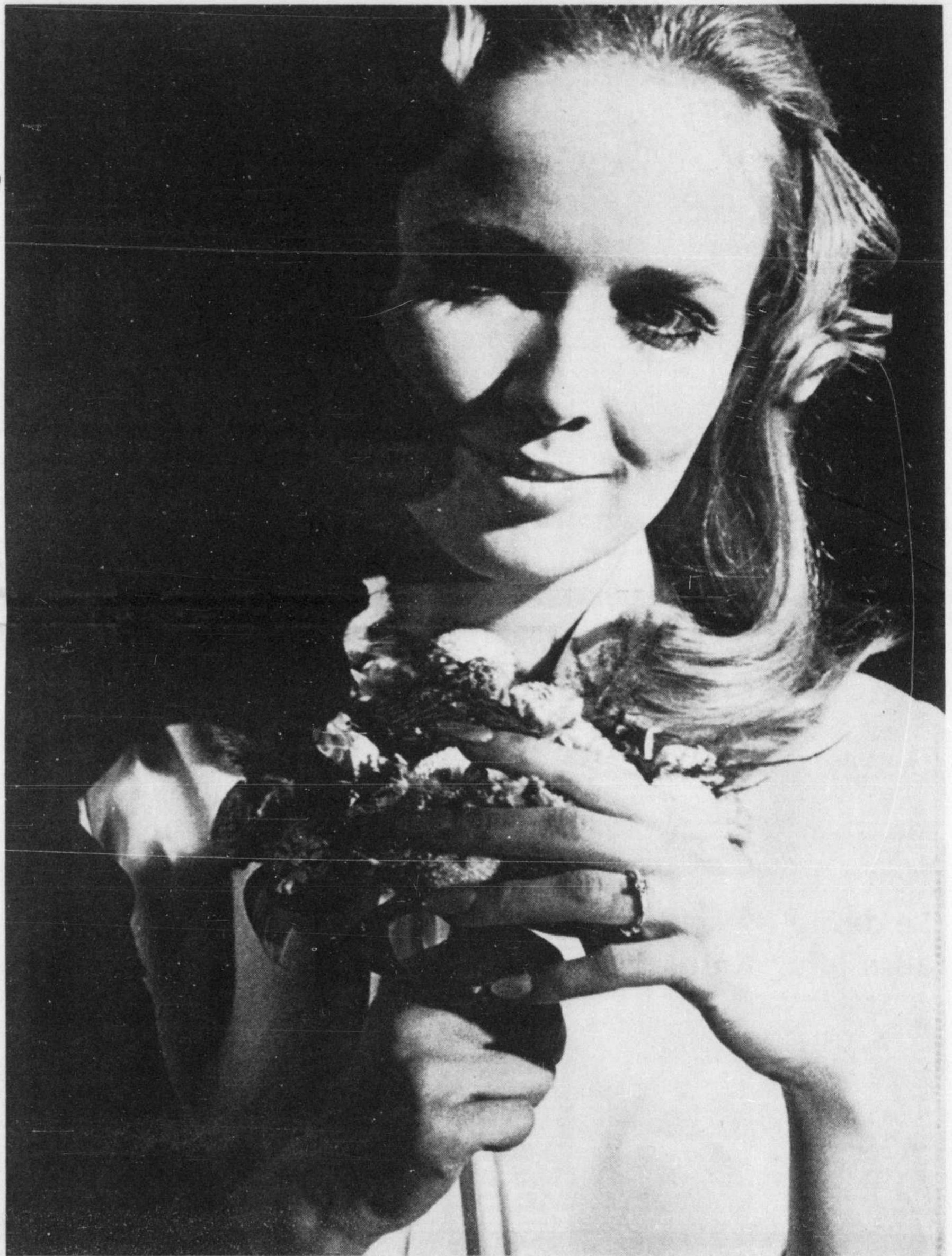
Eaton



Aubaine-du-siècle*

*L'« aubaine-du-siècle Eaton » est une assurance-qualité: c'est ce qu'Eaton, dans ses efforts les plus sincères, peut offrir de mieux pour vous faire économiser sûrement et vous donner entière satisfaction, durant son centenaire.

A 1/3 DE RA-BAIS, superbes diamants d'éclat, pureté et limpidité de première classe, appuyés par l'intégrité intrinsèque des experts Eaton... à votre service!



En un temps de l'année où l'on se prépare aux tendres promesses, un diamant vient de scintiller de tous ses feux. Ce diamant? Le diamant éternel, diamant universel, emblème de pureté et des grands sentiments... ce diamant des promesses dit "feu blanc", est soigneusement poli façon "Halo" comme pour en faire jaillir les feux pour l'éternité. Pour tout vous dire, à part qu'ils sont marqués à 1/3 de rabais, EATON les a assurés contre toute perte due au vol ou à l'incendie, et ce sans frais supplémentaires de votre part, pour une année entière à partir de la date d'achat. C'est à considérer n'est-ce-pas?

NOTEZ: tous ces diamants peuvent s'obtenir à anneau en or jaune 14K et châtions en or blanc 18K OU à châtions et anneau entièrement faits d'or blanc 18K. (sauf exception).

Aubaine-du-siècle Eaton

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1. Bague de fiançailles; prix courant 200.00
Diamant 20 points façon solitaire, pleine taille. Précieux dans sa simplicité. 133³³</p> <p>2. Alliance assortie; prix courant 27.50 18³³</p> <p>3. Bague de fiançailles; prix courant 200.00
Un peu plus élaborée, avec diamant 18 points. Deux autres petits diamants complètent la parure. 133³³</p> <p>4. Alliance assortie; prix courant 25.00 16⁶⁶</p> <p>5. Bague de fiançailles; prix courant 250.00
Forme arabesque pour présenter ce diamant 19 points au centre accompagné de trois autres petits diamants de chaque côté. 166⁶⁶</p> <p>6. Alliance assortie; prix courant 67.50 45⁰⁰</p> | <p>7. Bague de fiançailles; prix courant 300.00
"À tire d'aile" avec 3 diamants de chaque côté et un superbe diamant 23 points au centre. 200⁰⁰</p> <p>8. Alliance assortie; prix courant 85.00. 56⁶⁶
Sertie de 6 petits diamants</p> <p>9. Bague de fiançailles; prix courant 350.00
Très fresque grecque, cette somptueuse bague sertie d'un gros diamant solitaire de 31 points. L'anneau est en or jaune 14K et l'ornementation en or blanc 18K, ou bien l'anneau est en or blanc 18K et l'ornementation d'or jaune ou encore, le tout est d'or blanc 18K. 233³³</p> <p>10. Alliance assortie; prix courant 35.00 23³³</p> <p>11. Bague de fiançailles; prix courant 400.00
Une monture extrêmement classique donc toujours de mode, d'où scintille un très beau diamant de 29 points. De chaque côté, un diamant baguette. Tout en or blanc 18K ou anneau en or jaune 14K et châtions ornementation en or blanc 18K. 266⁶⁶</p> | <p>12. Alliance assortie; prix courant 150.00
Avec diamant central 5 points en forme baguette, et 2 autres diamants 5 points en baguette effilée. 100⁰⁰</p> <p>13. Bague cocktail; prix courant 350.00
Sertie de 3 diamants pleine taille, de 8 points et de 8 autres petits diamants, le tout formant plate-forme. En or blanc 18K ou en or jaune 14K. 233³³</p> <p>14. La bague trois-diamants; prix courant 600.00
"Celle" parmi les autres! Trois magnifiques diamants pleine taille, de 21 points, et 6 autres petits diamants, reposent sur une monture délicatement festonnée. 400⁰⁰</p> <p>15. La chevalière de Monsieur; prix courant 250.00
Sertie d'un énorme diamant de 23 points, pleine taille. Monture en or massif 10K, jaune ou blanc avec côtés d'inspiration florentine et chasse en or blanc. 166⁶⁶</p> |
|--|--|---|

**Préciosité d'un diamant... même à rabais! Faites-vous aider de votre compte EATON!
Pas de commandes téléphoniques ni postales s.v.p.**

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire, Rayon 415.

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h, Ville d'Anjou et Pointe-Claire jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211



Sœur Joanne Malone, religieuse de l'Ordre de Lorette, était au nombre des protestataires, hier, à South Bend (Ind.) devant le bureau où la Dow Chemical Corp. faisait du recrutement. On reproche à la Dow de nuire à un règlement pacifique au Vietnam en produisant des tonnes de munitions. (Téléphoto AP)

Les É.-U. veulent avoir la prochaine exposition

PARIS (AFP) — Les Etats-Unis veulent organiser la prochaine exposition universelle en 1976 pour commémorer le bicentenaire de l'indépendance. Le gouvernement de Washington vient d'en faire la demande officielle au bureau international des expositions, annonce cet organisme dont le siège est à Paris.

Il reste à choisir une ville. Philadelphie, Boston et Wa-

shington sont sur les rangs. Le B.I.E., organisme international créé par la convention de 1928, et qui comprend 34 membres à l'heure actuelle est la seule instance habilitée à recevoir une telle demande et son agrément, assure un certain nombre de garanties, de non-concurrence des expositions en particulier, aussi bien à la nation organisatrice qu'aux nations exposantes.

L'enseignement du français

L'ouest de Montréal moins bien servi que Toronto?

En plus de défendre avec vigueur "les droits acquis des parents anglophones de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix" et de recommander que ces droits "soient consacrés par la législation... et étendus aux immigrants qui ont élu, ou qui éliront, domicile dans le Québec", l'Association des principaux catholiques de Montréal a présenté hier à Montréal devant la Commission Gendron une étude touchant "l'enseignement de la langue de la majorité dans les écoles de la minorité linguistique".

"En règle générale, dit le mémoire, à moins que certains d'entre eux ne se trouvent en contact intime avec le français en dehors de la classe, les étudiants qui sortent de nos écoles sont unilingues, ne parlant que l'anglais et leur facilité pour le français parlé est en deçà du minimum requis pour la plus élémentaire communication orale." L'ACPM attribue cette situation au gouvernement et à la CECM. Le ministère ne contrôlerait pas suffisamment l'enseignement du français dans les écoles anglaises. Ainsi, les examens oraux prévus en 11e année consistent en la récitation pure et simple de textes appris par coeur. Les commissions

scolaires, par contre, par les charges d'enseignement qu'elles imposent à leurs professeurs rendent impossible la mise sur pied d'un programme pédagogique approprié. Les principaux ont constaté que l'enseignement du français à Toronto et Ottawa était beaucoup plus efficace que dans l'ouest de la métropole. Ils ont l'impression que les Canadiens français ne veulent pas que les Canadiens anglais du Québec apprennent le français. Du moins leur attitude le laisserait croire.

Précisant que les parents anglophones sont extrêmement motivés surtout depuis quelque temps à ce que leurs enfants apprennent efficacement le français, les principaux ont formulé 219 recommandations visant à l'amélioration de l'enseignement de la langue seconde, de la maternelle à la onzième année. Ils s'opposent toutefois avec force aux écoles bilingues. Ils affirment: "La linguistique ne peut pas nous assurer que, devenus adultes, les diplômés d'écoles bilingues peuvent suppléer aux désavantages nés de conflits linguistiques ressentis dès leur enfance; ce dont nous sommes certains, c'est que

nous rencontrons tous des adultes que gêne une confusion linguistique passée à l'état chronique."

En conséquence, ils préconisent l'emploi d'une seule langue d'enseignement. Ils considèrent toutefois, qu'à la fin du secondaire certaines matières telles la géographie et l'histoire pourraient être enseignées en français après qu'on aura pris bien soin de vérifier que cette façon de procéder ne gêne en rien l'acquisition des connaissances. Quant au reste, les principaux sont nettement favorables à l'utilisation des "méthodes audio-linguales intégrées dans le système structuro-global." Le but poursuivi demeure essentiellement fixé à l'expression orale.

Conscients des énormes lacunes du système scolaire au niveau du personnel, l'ACPM réclame enfin une révision des mécanismes de coordination et des normes édictées pour l'emploi du personnel. Les principaux proposent en outre "que soit mis en pratique un échange valable de professeurs de langues entre les écoles d'anglophones et les écoles de francophones".

Le français en affaires

La rentabilité est-elle un critère valable?

par André Charbonneau

"C'est complètement absurde de vouloir enseigner à ses enfants les règles du jeu en français, alors qu'il sait comme tout le monde qu'à Montréal ces règles sont principalement en anglais. Ce serait aussi logique d'inviter des gens à venir jouer au bridge (et de passer plusieurs heures à le leur enseigner) pour leur annoncer après ces efforts que nous allons maintenant jouer aux dames." Ces considérations du Dr Lomer Pilote, lors de son témoignage devant la Commission Gendron, hier reflète assez bien la préoccupation dominante des personnes et des groupes qui se sont présentés aux audiences publiques tenues à Montréal.

Toutefois, si pour le Dr Pilote cette situation rend urgente une législation du gouvernement ayant pour but de faire du français une langue de travail, elle est pour les autres une raison suffisante pour ne pas brimer les "droits acquis" des anglophones.

Reprenant un exposé qu'il avait livré au Devoir en 1966, M. Pilote affirme que l'évolution récente confirmait ses appréhensions d'alors concernant la montée néo-canadienne à Montréal et partant la réduction, à toute fin utile de la majorité francophone. Il enchaîna en disant: "Il ne faut pas attendre que le patient soit moribond pour opérer." Le remède proposé était le suivant: "langue de travail dans la langue de la majorité des travailleurs (plus de 50% français, président, un seul vote, comme le concierge ou préposé à l'entretien) dans toutes les industries privées ou publiques

employant un certain nombre d'employés (disons pour le bénéfice de la discussion plus de 10 employés.)"

Selon M. Pilote "dès que la langue du travail sera obligatoirement le français par législation du gouvernement élu par et pour la majorité... (les immigrants) seront les premiers à réclamer et exiger des écoles francophones pour leurs enfants". Seuls les milieux d'information et de publicité anglophone de Montréal, auraient des objections à cette loi, où leur intérêt serait en jeu. Tout en se disant d'accord avec un système scolaire francophone universel au Québec, M. Pilote considère qu'il serait "non seulement injuste mais absolument ridicule de vouloir imposer l'éducation française alors que l'anglais est encore la langue de travail."

Partant d'une analyse de la situation assez semblable, M. B. M. Wright arrive à une conclusion très différente. Pour le président de la P. M. Wright Electrical Co. Ltd, le problème est relativement simple: "Pour devenir citoyens de leur pays (le Canada) et du monde, la connaissance au moins de l'anglais est essentielle."

Appelé à s'expliquer sur ce point, M. Wright devait ajouter que certaines compagnies pouvaient se payer le luxe d'être bilingues — que les magasins de détail se devaient même parfois pour des motifs de rentabilité d'offrir un service français, qu'en tout état de cause les industries et les commerces pouvaient n'être qu'anglophones, mais jamais strictement francophones. "La langue du monde commercial,

dans son sens le plus large, disait-il c'est l'anglais. Aucune législation ne peut changer quoi que ce soit à ce fait."

Qu'advierait-il, lui demanda-t-on, si tous les Québécois pouvaient s'exprimer couramment en français? Cette langue pourrait-elle alors devenir la langue de travail au moins à l'intérieur du Québec? M. Wright répondit qu'à son avis ce ne serait pas fonctionnel ni justifiable économiquement. Alors qu'on lui suggérait que dans cette perspective les Canadiens français n'avaient plus qu'à cesser de parler français, il conclut: "C'est votre affaire."

M. George R. Arnott, considère également que "le plein épanouissement de la langue française au Québec est lié à la situation économique de cette province", laquelle ne peut être coupée du reste de l'Amérique du Nord." En conséquence, il estime que "toute nouvelle législation ne devrait pas interdire l'enseignement ou l'usage de l'anglais," d'autant plus que les interventions politiques en ce sens risqueraient de faire fuir les capitaux essentiels à l'économie québécoise.

Toutefois, M. Arnott et son épouse qui l'accompagnait sont favorables à l'enseignement du français aux anglophones: "Tout porte à croire que le Nord-Américain qui se pique de culture complètera son éducation en apprenant une langue seconde". Le Québec selon lui devrait s'efforcer de supplanter Paris auprès de tous les Nord-Américains. Selon ces deux

personnes, la difficulté nait au niveau de la langue parlée. Les Canadiens français n'ont pas la patience de parler lentement à ceux qui s'efforcent

de communiquer dans leur langue quand ils ne vont pas jusqu'à refuser de s'exprimer en français. Ces mauvaises habitudes devraient

être corrigées à tout prix. Des émissions de radio et de télévision sur les stations anglophones devraient égale-

Suite à la page 18

maxi goût
mini coût

\$ 8.15

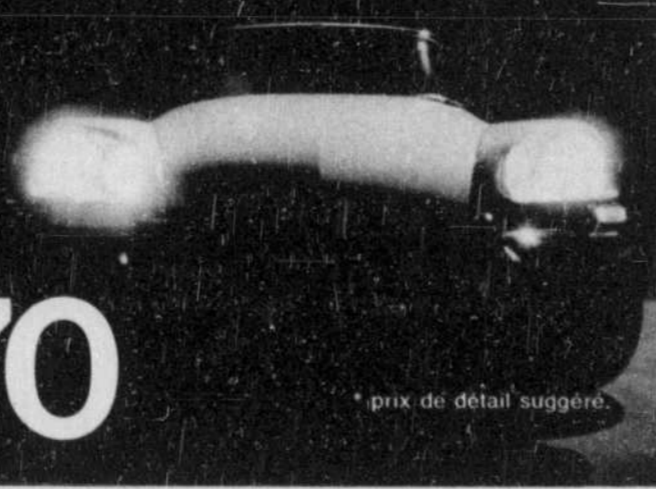
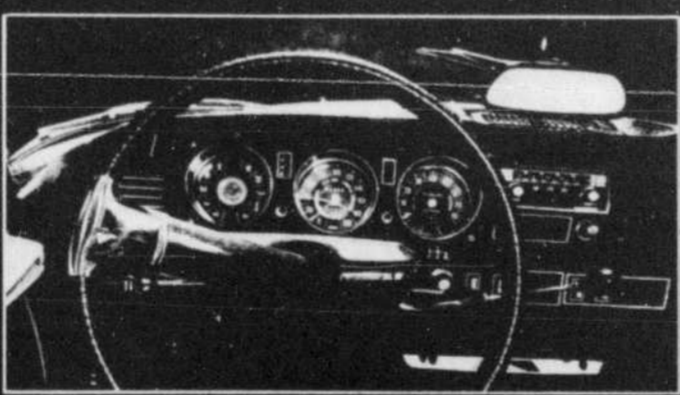


Maxi-Dry Gin
de Melchers
en maxi-format de 40 oz
N° 182 à la R.A.Q.

...et vous direz:
maxi
maintenant
disponible en format de 25 oz
No 181-i
au mini-prix de \$5.40
Beaucoup!

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

pour
\$3,600.*
vous pouvez
acheter
une auto
ou une
CITROËN 70



*prix de détail suggéré.

MONTRÉAL
CITROËN CANADA LIMITÉE
4010 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal - 937-7411

MONTRÉAL
COMETT-AUTO INC.
2619, boul. Rosemont
Montréal - 721-4975 - 78

POINTE-CLAIRE
TRICOLOR MOTORS LTD.
100 Leacock Drive
Pointe-Claire - 695-5821

ST-HUBERT
GARAGE FETTU
4855, boul. Laurier
St-Hubert - 676-3068

arts et spectacles

UNE MISE AU POINT DES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

De l'enseignement musical et du rôle de l'OSM au Québec

A la suite d'une conférence de presse tenue au début de la saison par la direction de l'Orchestre Symphonique de Montréal afin de présenter au public montrealais, les 17 musiciens engagés par celle-ci, M. Claude Gingras, critique à La Presse, relevait dans son article du 23 septembre, que sur ces 17 nouveaux membres de l'OSM, un seul était Canadien, et encore, non le Québec.

Par la même occasion, M. Pierre Béique, administrateur de l'OSM, nous assurant que personne d'ici, du Québec, ne s'était porté candidat à ces postes, remarquait: "... Je ne crois pas que cela parle très haut en faveur de notre enseignement musical."

Il n'est pas dans notre propos de juger de la compétence administrative de M. Béique: cependant, pour être sérieux, nous ne retiendrons pas sa remarque concernant l'enseignement musical du Québec puisque M. Béique — il en conviendra sûrement avec bonne grâce n'est lui-même qu'un simple mélomane. Certes, nous ne manquons pas de sympathie pour les mélomanes; n'empêche qu'ils demeurent incompétents pour évaluer, avec sérieux, la situation musicale, son évolution et la qualité de l'enseignement musical au Québec.

M. Claude Gingras, sans doute rétrograde par cette situation étrange que présente l'OSM, en voie de devenir un orchestre américain importé, où la présence de nouveaux musiciens autochtones (pour la relève) est de plus en plus efficace, ce critique posait, ni plus ni moins, le problème sur la place publique par la question suivante: "Des conservatoires de musique pour quoi faire?"

Cette question qui vise surtout les Conservatoires parmi les institutions d'enseignement musical, est pertinente, car enfin, ce sont les conservatoires qui, par leur vocation d'enseignement supérieur, reconnu par le Rapport Parent, ont la grande part de responsabilité en ce qui a trait à la formation professionnelle de musiciens, de chanteurs, d'instrumentistes capables d'alimenter notre vie musicale et de préparer des éléments de "relève" pour nos orchestres.

Pourquoi faire?

"Des conservatoires de musique pour quoi faire"? Nous essayerons d'y répondre de notre mieux. Tout d'abord, il faut savoir que le Conservatoire est une institution d'Etat fondée en 1962, régie par le Ministère des Affaires culturelles et que son enseignement aux élèves est gratuit. On y enseigne toutes les disciplines instrumentales et vocales, plus les matières théoriques et l'écriture. C'est donc un enseignement complet.

Les professeurs des conservatoires sont intégrés dans le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (SPEQ - CSN). De toutes les institutions d'enseignement musical existantes ici, sans erreur, ils sont les seuls à répondre, au moment de leur engagement, à des normes de classification élaborées par la fonction publique. Un jury de sélection composé de la direction générale, des directeurs, de représentants du corps professoral et du service du personnel du Ministère, analyse et évalue les compétences. Les professeurs une fois engagés, sont soumis à une période de probation de deux ans.

Au plan de la réalisation

Depuis sa fondation, le Conservatoire de musique a formé environ 250 musiciens professionnels. Faute d'espace ici, nous ne citons que

quelques noms parmi ceux qui ont acquis une réputation internationale: Victor Bouchard, Colette Boky, Boris Brout, Claude Corbel, Fernande Choclo, André Desautels, Raymond Daveluy, Bernard Lagacé, Renée Morisset, Richard Gresko, François Morel, Clermont Pépin, Claude Savard, Ronald Turini, Gilles Tremblay, Kenneth Gilbert, etc.

Une liste non exhaustive fait voir le nombre de premier prix et de second prix des disciplines d'exécution issus du Conservatoire depuis 1947:

Piano	88	Clarinette	13
Orgue	17	Basson	4
Clavecin	4	Saxophone	4
Violon	26	Cor	4
Alto	3	Trompette	11
Violoncelle	16	Trombone	12
Contrebasse	9	Harpe	3
Flûte	8	Percussion	5
Hautbois	4	Chant	38

Depuis 1947, sur 35 prix d'Europe, 24 furent décernés à des élèves du Conservatoire.

A l'OSM actuellement, 34 instrumentistes proviennent du Conservatoire. A l'OSQ, 28, à Ottawa, 5.

A l'Université de Montréal, 5 professeurs sont d'anciens élèves du Conservatoire. A l'Université Laval, 7 et à l'Université de Toronto, 2 professeurs sont également issus du Conservatoire.

53 élèves du Conservatoire font carrière comme artistes de concert ou ont remporté des prix dans des Concours internationaux.

Voilà des résultats positifs d'un jeune conservatoire qui n'a que 27 ans d'existence.

"Des conservatoires de musique pour quoi faire"? On veut encore savoir? Eh! bien, voici, la réponse se trouve également dans l'article même de M. Claude Gingras, en date du premier novembre, et intitulé "Orchestre du conservatoire: une leçon d'enthousiasme".

... Que les élèves du Conservatoire ne se dirigent pas vers l'OSM, au fond, c'est peut-être un mal pour un bien et déjà je verrais dans ce jeune, dynamique et excellent orchestre du Conservatoire le deuxième orchestre qui nous sortirait de la routine et redonnerait à notre vie musicale ce dont elle manque le plus. L'enthousiasme. C'est une qualité qu'on perd difficilement. Montréal pourrait ainsi avoir deux orchestres: l'orchestre "Américain" de la place des arts et l'orchestre local qui, somme toute, donnerait une image beaucoup plus fidèle de ce que nous sommes."

L'espace nous manque pour évoquer l'intéressante critique de M. Thériault du Devoir ainsi que les déclarations favorables du grand chef français, Pierre Dervaux, sur la valeur de nos musiciens québécois (Le Soleil, 26/9/69). Mais, en passant, nous inviterions volontiers le Conseil des arts ainsi que le ministère des affaires culturelles à méditer, à s'interroger sur la vraie signification de l'OSM: cet orchestre est-il un apport culturel intrinsèque à notre société, ou est-il tout simplement marginal à notre milieu?

Il faudrait le savoir, sinon, l'épanouissement de nos jeunes artistes pourrait être durablement atteint par ces formes d'hermétisme apparemment pratiquées par la direction de l'OSM.

Quant à la question de savoir où étaient les premiers prix du Conservatoire au moment de la tenue des auditions présidées par le directeur, M. Franz-Paul Decker, la réponse se trouve en partie dans le phénomène qui se manifeste chez nous dans toutes les sphères: exode des cerveaux, exode des talents. Nos jeunes, impatients de réussir, n'attendent plus les bonnes grâces d'un milieu qui s'avère, hélas, ingrat. Faute de débouchés au Québec, plusieurs de nos solistes et de nos musiciens d'orchestre font de brillantes carrières à l'étranger, et dans la majorité des cas, à des niveaux qui se comparent avantageusement avec nos milieux symphoniques.

Nous avons ainsi des artistes québécois qui ont été acclamés sur les grandes scènes du monde et nos chefs d'orchestre qui ont dirigé des ensembles de prestige en Europe, pendant qu'ici, à l'OSM, les portes leur sont demeurées closes.

Il appert d'autre part que M. Decker, chef à l'OSM, eut carte blanche de la direction pour faire de notre orchestre "un instrument de première classe". En deux ans, M. Decker a engagé 30 nouveaux musiciens, c'est-à-dire 30 pour cent des effectifs de l'orchestre. Devant des changements aussi importants et nous souvenant de la tournée européenne de notre orchestre sous la direction de Zubin Metha et de son remarquable succès, nous pouvons supposer que les critères de M. Decker sont beaucoup plus élevés que ceux de M. Zubin Metha. Pourtant, soit dit en passant et sans méchanceté, si on soumettait les chefs d'orchestre à des critères d'évaluation de compétence supérieure (auxquels peut répondre un maître tel que Zubin Metha) nous verrions par contre plus d'un pâlir dans sa superbe autorité.

Maintenant, puisque nous avons tenté de faire voir la nature du Conservatoire ainsi que la légitimité de son rôle dans notre société, son apport en faveur du développement de notre vie musicale et sa participation à l'édification de l'oeuvre nationale, à notre tour, nous voudrions savoir où se situe l'OSM dans notre société, sa signification au niveau de la démocratisation de la musique.

Des questions

Voici des questions précises sur lesquelles nous invitons la direction de l'OSM de bien vouloir nous éclairer:

- 1) Comment est formé le comité chargé du recrutement et de l'embauche des musiciens de l'OSM?
- 2) Comment et par qui est choisi le chef d'orchestre?
- 3) Quel est le nombre des mises à pied à l'OSM depuis cinq ans? (leur nationalité actuelle?)
- 4) Quel est le nombre de musiciens démissionnaires de l'OSM durant la même période? (leur nationalité actuelle?)
- 5) Quel est le nombre des musiciens embauchés durant cette même période? (leur nationalité actuelle?)
- 6) Les responsables de l'OSM croient-ils que leur politique d'embauche crée des débouchés pour les musiciens d'ici, encourageant ainsi au Québec les vocations d'instrumentistes?

- 7) Quels sont à l'OSM, les critères présidant à la programmation des oeuvres?
- 8) Quelle est la proportion d'oeuvres contemporaines et canadiennes jouées depuis les 10 dernières années?
- 9) Peut-on considérer que la programmation de l'OSM échappe à la routine? Si oui, dans quelle mesure?
- 10) Combien de créations nouvelles ont été présentées durant la même période?
- 11) Combien de temps de répétition (selon la durée) est accordée aux oeuvres nouvelles et aux créations?
- 12) Quel public l'OSM atteint-il au concert?
- 13) Quel est en bref, le rôle actuel de l'OSM dans notre société?

Les professeurs du conservatoire de musique de Montréal
Membres du syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (SPEQ-CSN)

Membres

東京料理

Pouvez-vous garder un secret?

Quelque part dans la ville, une entrée discrète vous conduit dans un monde nouveau — Un monde de leurs amoureuX, de mots intimes chuchotés adoucis, de mystère de l'Orient s'enlance avec les parfums exotiques de l'aventure et les grâces d'un tendre accueil... Benihana... steak house japonais authentique. Aussi peu que \$4.50 par personne.

STEAK HOUSE JAPONAIS
En haut chez **BILL WONG'S**
7965 Décarie
Réservations: 731-8202

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE	
ARLEQUIN - "Femme et tentation" et "Les secrets d'une fille de Soho"	VERDI - "La fille d'en face" et "2 hommes et une armure" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
BÉRIU - "Le Mariage parfi" et "Duel à la vodka"	
BONAVENTURE - "Oliver" 2.00 - 8.30	
CANADIEN - "Le miracle de l'amour No. 3" - 12.15 - 3.30 - 6.55 - 10.00	
CHATEAU - "Les deux, les leurs, les nôtres" et "Sel, poivre et dynamite"	
CHATEAU - "Le médecin de Hambourg" et "Un drôle de colonel"	
CINEMA DE PARIS - "Le mariage" 1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30	
GRIMAZIE - "Fanny Girl" (français) 8.49 - sam. 2.00 - 8.00, dim. 2.00 - 8.00	
DAUPHIN - "Salle Remor" "La chamade" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	
Salle McLaren - "Erotissimo" même horaire	
ELECTRA - "Requiem pour une canaille" et "Mary Jane"	
ELYSEE - "Salle Remois" "La chambre blanche" 7.30 - 10.00, sam. dim. 2.40 - 5.10 - 7.40 - 10.10 "Mon amie Pierrette" 8.50 sam. dim. 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00	
Salle Eisenstein - "Le grand amour" 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	
FLEUR DE LYS - "Hibernatus" 12.00 - 3.30 - 6.50 - 10.35 "L'Ecume des jours" 1.20 - 4.50 - 8.25	
FRANÇAIS - voir Châteaufort	
GRANDE - voir Châteaufort	
JEAN-TALON - "Hibernatus" 6.45 - 10.25 dim. 12.00 - 12.25 - 6.45 - 10.25 "Les jeunes soup" 8.20 - dim. 1.30 - 4.50 - 8.20	
MAISONNEUVE - voir Jean-Talon	
MERCUR - voir Electra	
MIDWINTER - "La fille" et "Le chat et le lapin"	
PAPINEAU - "La fille" et "Le chat et le lapin" - "Operation lune"	
PABISEN - "L'Acteur de Noal"	
PRÉAL - voir Mid-Minut	
PLAZA - voir Canadian	
RIVOLI - "Mon homme" et "Les 3 Sergents du fort Madras"	
SALLE HERMES - "Le mariage" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	
SAINT DENIS - "Le Diable aime les bijoux" et "Sept contre la mort"	
VENDÔME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45	

"Rencontres" / Une semaine avec Pierre Schaeffer (2) De la complexité à la simplicité

par Jacques Thériault

Nous publions aujourd'hui le compte rendu de la deuxième conférence prononcée par Pierre Schaeffer dans le cadre des "Rencontres", organisées par la Faculté de Musique et le Centre communautaire de l'Université de Montréal.

Cette nouvelle initiative a pour but de présenter différentes personnalités du monde artistique sous des formes variables: conférence, débat, interview publique, table ronde ou simplement atelier de groupe de recherche. Celui qu'on appelle "le père de la musique concrète" est chef du Service de la recherche de l'ORTF et professeur au Conservatoire national de musique de Paris: il est actuellement le centre d'une semaine placée sous le signe de la COMMUNICATION et de "l'expérience musicale s'intégrant à l'expérience humaine." Rappelons que la conférence de lundi soir portait sur "les trois niveaux des messages audio-visuels", celle de mardi constituait la suite du précédent exposé et s'intitulait, arbitrairement selon l'aveu du conférencier, "la double recherche de l'objet et du sens."

Le Centre communautaire de l'Université n'était pas aussi rempli que la veille, mais cette deuxième conférence n'a pas moins retenu l'attention des "intellectuels" (c'est ainsi que Schaeffer a qualifié l'auditoire) qui avaient décidé d'aller jusqu'au bout d'un exposé savant à base de formules et de déductions philosophiques.

Pierre Schaeffer a d'abord rappelé que le monde moderne traversait actuellement une "crise gigantesque" et que

tous les savants du monde devaient s'attaquer aux problèmes de la communication.

— Il arrive, dit-il, qu'on soit très informé sur ce qui se passe dans le monde entier, et que les gens incultes puissent se cultiver grâce aux médias de communication. Mais, cela n'a pas arrangé les choses: on demeure toujours angoissé et le monde ne s'en porte pas mieux."

Bien décidé à pénétrer rapidement au coeur de son sujet, Schaeffer énonça d'abord que "la complexité est plus facile à percevoir que la simplicité." Avant même que l'auditoire ait pu réagir, s'étonner qu'il contredise ce qu'on croyait être jusqu'ici une lapalissade, le conférencier surenchérit en disant qu'on ne pouvait pas expliquer une évolution en partant du simple au complexe. — J'ai moi-même essayé de remonter le cours de l'évolution musicale par des objets, dit-il en faisant allusion à son "Traité des objets musicaux" publié aux Editions du Seuil. Les hommes ne peuvent rien percevoir d'isolé, et c'est ainsi qu'il est impossible de déceler une fausse note en dehors de son contexte mélodique. Un objet ne peut prendre

une signification que dans une structure, sinon il ne représente rien du tout. Pris en dehors d'un contexte, le mot "cheval" ne veut rien dire. A l'intérieur d'un contexte, le mot prend différents sens: le cheval broute, être à cheval sur des principes, un cheval-vapeur, monter sur ses grands chevaux... Pour revenir à mon énoncé initial, je dirais qu'il faut procéder du complexe au simple, de la structure à l'objet. C'est en percevant la complexité et en l'ana-

lysant qu'on arrive à l'objet, et c'est toujours la structure la plus riche, la plus compliquée qui est la plus aisément perçue.

Pierre Schaeffer en profita ici pour faire la critique des méthodes d'éducation actuelles: "On a tout exploré, tout transformé en pédagogie. Il faut que les étudiants redevennent des chercheurs et non plus des enseignants par le biais de synthèses déjà faites."

Il invita ensuite l'auditoire

Suite à la page 18

Récital commenté

PIERRE LECONTE (Nantes):
"L'influence de la littérature allemande sur la musique allemande de clavier".

Oeuvres de Haydn, Beethoven, Schumann, Schubert, Brahms

Vendredi, 21 novembre, 20h30
Institut Goethe, 3418, rue Drummond

Entrée libre

Élysée
38 MILTON / 842-8053
SALLE RESNAIS

Un réalisateur (Jean-Pierre Lefebvre) Deux films

La chambre blanche
En couleurs

Mon amie Pierrette
Séverin 100 - 10.50

MODEL SHOP
14 ANS

LE PLUS GRAND SUGGÈS DE L'ANNÉE
2e MOIS - LISEZ LE LIVRE TOUS

YVES MONTAND - IRENE PAPAS - J.L. TRINTIGNANT - JACQUES PERRIN

2 fois nommé au FESTIVAL DE CANNES 1969

PRIX DU JURY (à l'unanimité)
PRIX DE L'INTERPRÉTATION MASCULINE (à l'unanimité)

VENDÔME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
TEL. 878-1451

TA FEMME, CETTE INCONNUE
18 ANS Adultes

CANADIEN 523-5180
PLAZA 274-6155

1204 EST STE CATHERINE
8505 ST-HUBERT

19^e sem.

Je Suis Curieuse (jaune)
18 ANS Adultes

sem. 7.30 - 10 dim. 12-2.30 - 5 - 7.30 - 10

FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE
525-8600

HIBERNATUS
14 ANS

EN COULEURS

LOUIS DE FUNÈS
2^e GRAND FILM

JEAN-TALON MAISONNEUVE
725-7000 FLEUR DE LYS 288-3103

4^e sem.

LE MARIAGE
14 ANS

BYVC CLAUDE BERRI EN COULEURS

SALLE HERMES

En semaine: 8.00 - 10.00
Dimanche: 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

CINÉMA DE PARIS 5550 BILLET, Sherbrooke 489-5509

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 8	
8.55 Aujourd'hui à CBFT	12.18 Première édition
9.00 Apollo XII: Découverte de la lune	12.15 Apollo XII
10.00 Les Graines	1.00 Ciné-jeu: "Pour qui vivent les hommes" (E.U.)
10.15 Félix	3.30 Madame s'amuse
10.30 En mouvement	4.00 La cabane à Miel
10.45 Monsieur Surprise présente	4.30 Fusée XL-5
11.00 La souris verte	4.50 Studio 10
11.15 Cinéma	7.30 Le 10 vu inform
"Le joyeux débarquement" (E.U.) 1963	7.30 Cinéma Kraft: Marie Soleil (Français)
12.30 Apollo XII: Amarrage des véhicules spatiaux	9.00 Ete et lui
1.00 Cinéma: Le dernier passage (E.U.) 1961	9.30 Ça prend un volier
2.30 Ni oui ni non	10.30 Le 10 vu inform
3.00 Femme d'aujourd'hui	11.00 En pantoufles
4.00 Bobino	11.00 L'implacable Poursuite (E.U.)
4.30 Le Major Plum Pouding	
5.00 Bûche de Tamaracdam	
6.00 Thibaud ou les croisées	
6.45 Téléjournal	
6.50 Nouvelles du sport	
6.55 24 heures	
7.00 Apollo XII: 2e marche sur la lune (reprise)	
7.30 Les Grands Films: "Tee plus dans la course papa" (E.U.) 1963	
9.30 Le sel de la semaine: Jean-Paul Gignac, président directeur général de la Subco-Danco	
10.30 Dossiers: "La couleur de ma pale (te)" (E.U.) 1963	
11.00 Le point	
11.30 Nouvelles du sport	
11.45 Cinéma: "La Mariée est trop belle" (France 1956)	
1.15 Téléjournal	
CFTM 10	
7.15 Mire et musique	8.00 Test Pattern and Music
7.30 Les P'tits bonhommes	8.30 Stand-by-5
7.45 C'est parti	9.00 Apollo XII: Luner Lift-off
8.45 24 heures	9.30 Québec School Telecast
9.00 Apollo XII	9.45 Québec School Telecast
10.00 Madam est servie	10.00 Canadian School Telecast
11.00 Réponse à tout	10.15 Québec School Telecast
11.30 Eternel amour: Je suis un sentimental (I)	10.30 Friendly Giant
12.00 Les P'tits bonhommes	10.45 Ches Héline
	11.00 Mr. Dress-Up
	11.25 Double Exposure: "Aki-Name" C.
	11.55 CBC TV News
	12.00 Dick Van Dyke
	12.30 Apollo XII: Docking
	1.00 Luncheon Date
	1.30 Au the World Turns
	2.00 Strange Paradise
	2.30 Coronation Street
	3.00 Take Thirty
	3.30 Edge of Night
	3.50 The Galloping Gourmet
	4.30 The Banana Splitz
	5.00 Arthur and the Square Knights of the Round Table
	5.30 The Beverly Hillbillies
	6.00 Ready for the Top
	6.30 Hourdays
	7.50 Doris Day
	8.00 Bill Cosby Show
	9.00 Time for Living
	9.30 Bonanza
	10.00 Thursday Night
	10.30 CBC National News
	11.10 Viewpoint
	11.25 Night Report
	11.40 Ready for the Top
	11.50 Carry on Cabby: 1966
	1.00 Final Report

commentant DEMAIN

21 JOURS DE CINÉMA FRANÇAIS

21 FILMS 21 JOURS
vendredi: 2 NOVEMBRE
LA RELIGIEUSE de Rivette
7.00 et 9.30 (\$1.25)

samedi: TU NE TUERAS POINT
dimanche: LA PRISONNIERE

PAS DE RÉSERVATIONS
PAS DE VENTE À L'AVANCE

cinéma de répertoire

verdi
5380 St-Laurent (277-4145)

DERNIER SOIR pour voir:
"LA FILLE D'EN FACE" et
"2 hommes et une armure"

Université McGill
FACULTÉ DE MUSIQUE

Les Concerts du vendredi 1969-1970
EDWARD CULBREATH, violoncelliste
(Pour la première fois à Montréal)

CHARLES REINER, pianiste
Bach, Barber, Beethoven, Rhodes, Webern

Vendredi, le 21 novembre 1969 8 h. 30
Salle Redpath Entrée libre

un AMOUR tout en nuances... 3e SEMAINE

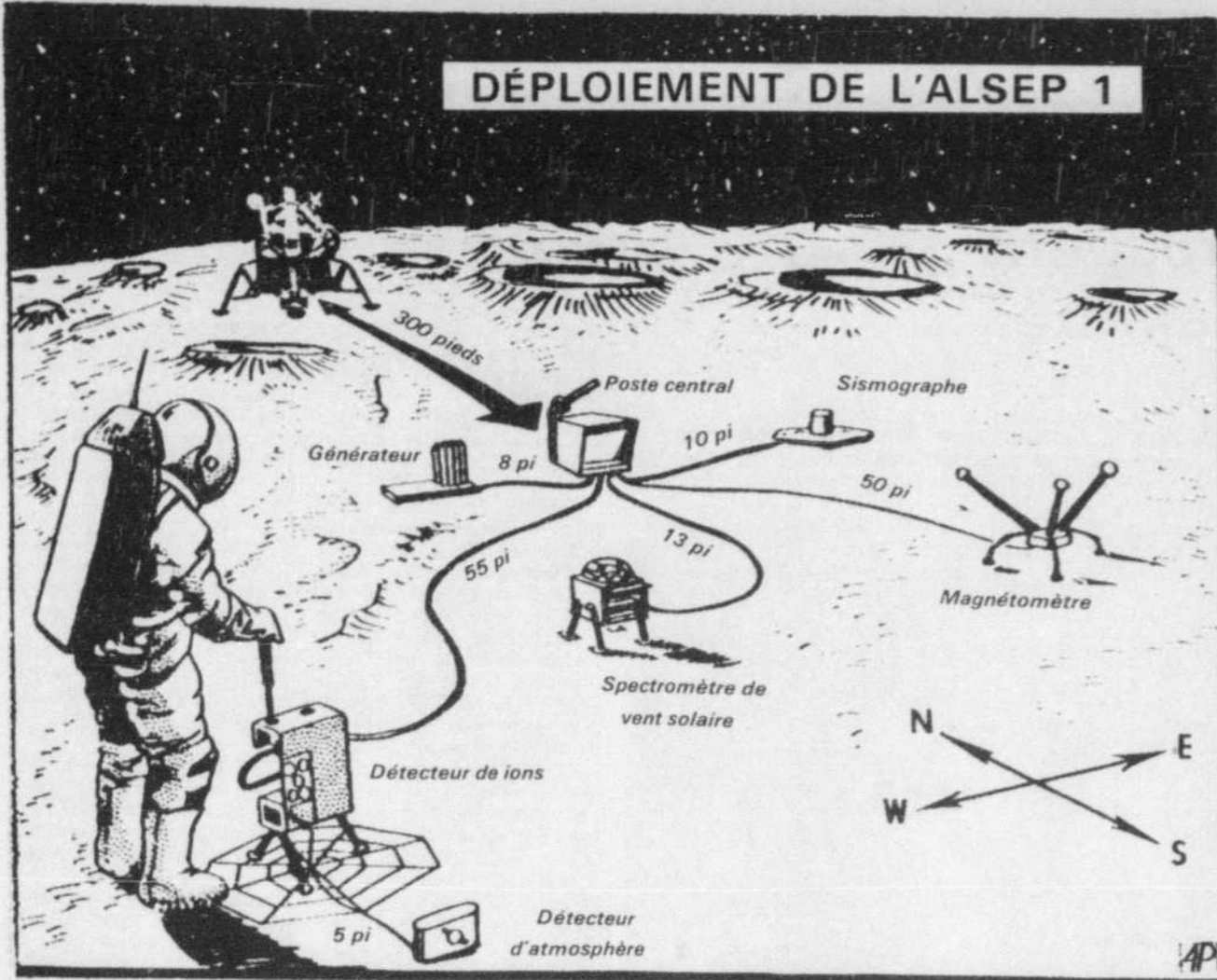
Catherine Denève
Michel Piccoli

la chamade
D'après le roman de Françoise SAGAN

Annie GIRARDOT
5e SEM. le soir 7.30 - 9.30

le DAUPHIN 721-6060

DÉPLOIEMENT DE L'ALSEP 1



C'est un véritable centre d'information scientifique que les astronautes Conrad et Bean avaient pour mission d'installer sur la lune ce matin. Ce centre qui a reçu le nom d'ALSEP (Advanced Lunar Surface Experiments Package) devrait durer un an ou deux. Ses divers instruments sont illustrés ci-dessus. (Téléphoto PA d'un dessin de la NASA)

Huit livres de plutonium-238 alimentent la première centrale électrique lunaire

HOUSTON, Texas (AFP) — La première centrale électrique destinée à fonctionner sur la lune sera alimentée par un générateur de radioisotopes chargé de huit livres de plutonium — 258 radioactif. La désintégration du plutonium dégage une température élevée, 514 degrés F., que les éléments thermoélectriques du générateur transforment directement en courant électrique. Cette énergie fera fonctionner pendant au moins une année les six appareils scientifiques qu'"Apollo-12" a déposés hier à la surface de l'astre.

La NASA affirme qu'en aucun cas, sur la terre comme sur la lune, ce plutonium ne présente de danger de contamination radioactive.

Le radioisotope a voyagé en effet à bord d'"Apollo-12" dans un étui protecteur de graphite renforcé, si résistant, qu'il est à l'abri d'un impact accidentel sur notre planète ou sur la lune.

Le plutonium émet par surcroît, en se désintégrant, des particules Alpha les plus faibles des trois catégories. Elles sont de très loin moins pénétrantes que les particules Beta et Gamma: un revêtement protecteur de l'épaisseur de quelques feuilles de papier suffit en effet à les arrêter.

La NASA avait initialement projeté de confier un générateur à plutonium aux deux premiers conquérants de la lune Neil Armstrong et Edwin Aldrin qui se sont posés le 20 juillet dernier dans la mer de la Tranquillité.

Toutefois la brièveté de leur séjour à la surface du plus proche voisin de la terre, la grosse inconnue que posait alors le déplacement de l'homme sous une gravité égale au sixième seulement de celle de la terre ont incité à remettre au second voyage lunaire "Apollo" l'expérimentation de ce mode d'énergie.

Aussi Armstrong et Aldrin s'étaient-ils contents de disposer sur la lune trois appareils scientifiques moins perfectionnés que l'instrumentation "ALSEP" qui en comporte six:

- 1) Un sismographe destiné à enregistrer les "tremblements de lune" éventuels et l'impact des météorites;
- 2) Un magnétomètre de mesure des variations du champ magnétique lunaire;
- 3) Un spectromètre d'étude du vent solaire;
- 4) Un détecteur d'ions supra-thermique pour la mesure des ions positifs à la surface de la lune;

Ce chauffage atteignit son objectif la première nuit, mais les appareils cessèrent peu à peu de fonctionner pendant le jour suivant.

Les spécialistes de la NASA pensent qu'en tout état de cause les instruments en question avaient été endommagés par le dégagement de gaz incandescents de la tuyère du module lunaire "Aigle" à son décollage de la "base de la Tranquillité" le 21 juillet.

Conformément aux consignes des directeurs de vol, Armstrong et Aldrin avaient en effet installé leurs instruments scientifiques à proximité même du LEM. Instruits par l'expérience, les responsables d'"Apollo-12" ont demandé à Bean et à Conrad de déployer leur "ALSEP" à quelque 300 pieds du LEM "Intrepid" loin donc du souffle brûlant du propulseur de remontée.

Un éclair suivait la fusée d'Apollo-12

RENO, Nevada (AFP) — Une photo prise à l'instant du lancement d'"Apollo-12" par M. Richard Morton, directeur du planétarium de l'Université du Nevada, montre clairement les traces d'un éclair suivant la fusée pendant son ascension vendredi dernier.

Le cliché pris par une caméra spéciale placée avec la permission de l'Agence spatiale américaine pour être examinée a été développé par un laboratoire de Los Angeles et envoyé à l'Agence spatiale américaine pour être examiné.

Bien que l'on ne voie pas la foudre frapper "Apollo-12", qui avait déjà disparu dans les nuages orageux qui recouvraient le Cap Kennedy, on distingue nettement, toutefois, la trace de l'éclair qui, partant du sol, suit la trace rouge-brunâtre des gaz ionisés qui s'échappaient de la fusée pendant son ascension.

On rappelle qu'une sérieuse panne d'électricité s'était produite à cet instant à bord du train spatial. Charles Conrad, commandant de la mission, avait alors déclaré aux contrôleurs au sol qu'il croyait qu'"Apollo-12" avait été frappé par la foudre.

le monde de l'éducation

L'école de métiers de Jacques Cartier est maintenant définitivement intégrée à la régionale de Chambly. Cette intégration avait été retardée par les problèmes de la régionale au début de l'année. On se rappelle qu'elle avait dû décaler un lock-out qui a duré un mois et qui a nécessité une loi d'exception.

Des pourparlers ont été entrepris en vue d'étudier la fu-

sion éventuelle des commissions scolaires de l'ancien Longueuil et de Ville Jacques-Cartier. Le regroupement municipal serait alors suivi d'un regroupement scolaire. Il semble que le projet rencontre certaines résistances...

Du 19 au 22 novembre, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec est en congrès à Montréal. La commission scolaire, for-

me d'équilibre", tel est le thème de ces assises.

Une deuxième série d'examen sera offerte aux adultes des régions du Saguenay et de Chibougamau, les dimanches 7 et 14 décembre prochain. Les candidats pourront ainsi se représenter s'ils n'ont pu se présenter à la première session ou s'ils avaient rencontré un échec dans une matière. Qu'ils aient suivi ou non les cours de Tevec, tous les adultes peuvent se présenter aux examens.

Les parents anglophones qui ont éduqué leurs enfants dans des maisons privées l'an dernier ne recevront aucun remboursement pour leurs frais. C'est ce que leur a déclaré par écrit le ministre de l'éducation.

Le département de mines et métallurgie de l'université Laval a maintenant une microsonde, appareil qui tient à la fois du microscope électronique et du spectrographe à rayons X. Il fait partie de l'appareillage du nouveau laboratoire de microanalyse qui a nécessité un investissement de près de \$250.000.

Le ministère de l'éducation a accordé une subvention de \$200.000 au projet Datum de l'université de Montréal.

Ce projet vise à mettre sur ordinateur toute la jurisprudence utilisée au Québec. Il dans un livre que viennent de des cotisations des futurs usagers.

Les écoles de la CECM ont accueilli 227.843 élèves cette année. 44.204 d'entre eux sont de langue anglaise. A l'élémentaire, la baisse de la natalité des dernières années a amené une baisse de 8.000 élèves par rapport à l'an dernier. Par contre la multiplication des maternelles a permis d'accueillir presque deux fois plus d'enfants à ce niveau.

L'Association des collèges et universités du Canada vient de publier une liste des postes vacants dans 40 institutions membres. Avis à ceux qui voudraient devenir professeur d'université...

La régionale de Chambly s'est déclarée favorable à ce que le ministère des transports et communications assume la responsabilité du transport des écoliers. Elle voudrait d'abord, cependant, que l'on constitue un comité régional d'intégration du transport en commun à son niveau. Elle voudrait aussi pouvoir nommer deux membres de ce comité.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361
Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

A VENDRE

Aménagement complet d'une seule maison. Mobilier, salle à manger, 9 pièces, provincial français, Chesterfield et chaise, provincial français avec table et lampes s'harmonisant. Mobilier de chambre exclusif, escalier, de 5 pièces, Magnifiques stères. Table en marbre. Lampes diverses, peinture huile, etc. Comme neuf. Prix très raisonnable. Doit vendre immédiatement. Obligé de déménager. Tél.: 526-1717. 24-11-69

ANTIQUITES A VENDRE

Armure et cornues canadiennes en porcelaine. Décapés. Prix à discuter. Tél.: 387-8398. 21-11-69

APPARTEMENT A LOUER

Centre-ville, près métro. 1'2'1'3' moderne, meublé ou non. \$100 à \$160 taxes, électricité payées, piscine, 175 quest. Sherbrooke. Tél.: 842-5618. 11-12-69

AUTO A VENDRE

Chrysler Saratoga 300 1965, AM-FM, tout équipé, particulier, prêt à vendre. Tél.: 766-1061 ou 768-6378. 24-11-69
Renault R6 grand luxe, excellent état, particulier quittant le Canada. Tél.: voir Montréal 692-4874 ou Ottawa 234-6791. 4-12-69

CHAMBRE A LOUER

Boul. St-Joseph est, chambre, privilège cuisine. Tél.: 523-3940. 24-11-69

CHALET A VENDRE

Autour de région St-Adèle, "petite Suisse" plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, abri pour automobile, "sundeck", foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$13.450 terrain compris \$98.50 par mois. Tél.: 482-8901. J.N.O. 26-11-69

REPRISE DE FINANCE

Chalet hiver-été, lac naturel, 50 milles de Montréal, termes faciles, versements à continuer, \$40 mois. Tél.: M. Ferdinand. Jour 381-2361. 342-2590. 21-11-69

COURS PRIVES

Professeur d'espagnol (d'Espagne et d'Amérique Latine) Cours privés individuels ou en groupe. Niveau élémentaire ou avancé. Conversation, grammaire, traduction, littérature, aussi samedi. Tél.: 336-0789. 24-11-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tél.: 845-0401. Métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Importations européennes. Jaquettes sport \$10, habits complets Worsteds \$10-\$20, jaquettes sport \$15, imperméables \$10-\$15, patentes d'automne \$15-\$18. Pull-over \$5-\$6.50, pantalons \$3-\$6.50 etc. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

Secrétaire médicale d'expérience demandée. Appelez après 7 p.m. 332-9898. 22-11-69

PERSONNEL

Ne rentez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour informations 884-6536. 22-11-69

FEMMES DEMANDEES

STENO-DACTYLO

Nous avons besoin d'une steno-dactylo bilingue pour agir également comme réceptionniste. Bonne apparence, distinguée, ponctuelle, ayant de l'initiative et de l'ambition. Rémunération selon expérience et compétence. Donner références et détails d'emplois précédents à:

Case 83, Le Devoir.

HOMMES DEMANDES

POSTE Avenir GERANT-VEVDEUR

Librairie universitaire socio-histoire - philo - psycho - linguistique - littérature. Écrire avec curriculum vitae et photo.

Case 82, Le Devoir, Montréal. 22-11-69

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

Une compagnie canadienne est à la recherche d'un

COMPTABLE

pour son bureau-chef de Montréal, localisé à Ville St-Laurent, la candidate (choisie) devra prendre charge de la comptabilité générale du siège social et des filiales, et assister le gérant du bureau dans la préparation des états financiers.

Le postulant(e) devra être bilingue, avoir au moins 4 ans d'expérience et être diplômé(e) d'une école secondaire reconnue. Ce poste devra intéresser tout candidat(e) de 28 à 50 ans. Salaire selon les qualifications.

S'inscrire en envoyant curriculum vitae à:

Case 81, Le Devoir, Montréal. 26-11-69

LOGEMENT A LOUER

OUTREMONT, 27 Maplewood, cottage dans la montagne, vue sur la ville, grand luxe, entièrement redécoré, occupation immédiate. Tél.: 279-3539 ou 279-3346. 22-11-69

PROPRIETE A VENDRE

CHATEAUGUAY, bungalow 7 1/2 pièces, extérieur pierre et brique, garage, jardin, construit 1963, terrain 120 x 138. \$24.500. Tél.: 692-9877. 25-11-69

PEREFONDS, bungalow 9 pièces, 2 garages, foyers, salle de jeux, grand terrain paysager, idéal pour professionnels, espace pour bureau. Termes à discuter. Tél.: 628-9276. 22-11-69

OUTREMONT, avenue Duntlop, cottage semi-détaché, grand sous-sol, 4 chambres à coucher, \$26.000 pas d'agent. Tél.: après 4 p.m. 739-0375. 21-11-69

St-Denis près Gouind 38 pièces, un sous-sol, idéal pour commerce ou bureau, hypothèque 7%, termes à discuter. Tél.: 279-6300. 22-11-69

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET ET TAILLEUR

— SPECIALISTE —
Habits et costumes sur mesure
351 est. rue GUIZOT
Tél.: 388-2532

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- 1—Maladie caractérisée par des éruptions simultanées ou successives de furoncles.
- 2—Dans un texte, ligne dont le premier mot est en retrait. — Principe odorant de la racine d'iris.
- 3—Qui manque de pouvoir.
- 4—Figure héraldique en forme de T. — Lutin, gnome. — Pascal.
- 5—Oter l'écale de. — Peine des damnés.
- 6—Poitrine d'une femme. — Partie terminale de l'ère tertiaire.
- 7—Erbium. — Dép. du nord de la France. — Préfixe privatif.
- 8—Qui n'a pas de sexe. — Célébration d'un mariage.
- 9—Le cavalier y met le pied. — Rubidium.
- 10—Avaler un liquide. — Céréale.
- 11—Petit os. — Observe secrètement.
- 12—Tabernacle renfermant l'image d'un dieu. — Qui est ou qui paraît épaisse, pesante.

Verticalement

- 1—Sommets. — Nom donné à de petites tribunes symétriques, placées à l'entrée du choeur des basiliques chrétiennes pour la lecture de l'évangile et de l'épître.
- 2—Famille de plantes dicotylédones apétales. — Tenta avec audace.

Poussière lunaire et "petits volcans"

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (AFP) — Noire comme de la poudre à fusil mais aussi fine qu'une "poudre de riz", la poussière lunaire de l'aire d'alunissage d'Intrepid a très vite sali les scaphandres blanc immaculé de Charles Conrad et Alan Bean, les sacs de plastique où ils emmagasinaient les échantillons de "pierres de lune", et tous les instruments scientifiques de l'ALSEP qu'ils ont déployés.

"Dès que vous bougez un tant soit peu la poussière décolle vraiment, monte dans l'air et retombe sur vous. Tout ce qui touche le sol en est très vite couvert", a déclaré Charles Conrad au cours des communications radio qu'il a eues pendant la première sortie des deux lunaires.

Malgré la finesse et l'épaisseur manifeste de cette couche pulvérulente où les empreintes de leurs lourdes bottes s'imprimaient profondément, les deux hommes n'ont jamais eu l'impression d'être en danger. Pourtant les sélénologues, avant la première mission lunaire avaient tenu à mettre en garde les "lunaires" contre le risque éventuel qu'il y aurait à poser un engin lourd, comme le module lunaire sur une telle couche, ou même à y marcher.

Il semble d'après les indications fournies par Conrad et Bean, que dans l'océan des Tempêtes la poussière soit encore plus fine que celle qu'Armstrong et Aldrin avaient trouvée dans la mer de la Tranquillité.

ÉLEGANT, ROMANTIQUE
savourez-y les mets les plus raffinés de la cuisine classique française et portugaise.

Le Tado
Restaurant
Tél. 878-3959
423 ST-CLAUDE

Byrrh! quel drôle de nom...
mais, quel apéritif!

Malgré son orthographe bizarre, BYRRH est tout ce qu'il y a de plus français. Dites "bir", tout simplement, et vous découvrirez le plus généreux des vins apéritifs... le favori de France, Leger, pas trop sucré, BYRRH a du piquant comme pas un. C'est là tout le secret de sa popularité internationale. On le boit frais ou sur glace avec un zeste de citron. BYRRH est tout aussi délicieux coupé de soda ou en cocktail. Au fait, avez-vous essayé un Byrrh Vodka ou un Byrrh Gin? Avant les repas ou en soirée, BYRRH est toujours digne du meilleur goût... le vôtre.

Mis en bouteilles à la propriété à Thuis dans le cœur des vignobles du Roussillon, France.
Numéro de la Régie: 540-B

Il y a des gens qui pensent à nous seulement pour leurs tapis du dimanche!



Ils devraient voir ceux du lundi!

Soyez persuadés de faire un aussi bon achat. Certainement ils sont moins dispendieux, mais portez-y attention à cela? Voyez par exemple notre tout nouveau et très beau broadloom Montego "N", une carquette de peluche bien touffue qui est garnie avec plus de laine de qualité par pouce carré que n'importe quelle autre dans cette catégorie de prix. Un superbe velours doux qui a autant d'apparence qu'un tapis de grand luxe, d'année en année et c'est le Montego "N". De plus, vous pouvez le choisir dans 10 riches couleurs, modernes, s'harmonisant avec votre décor. Maintenant préparez-vous à un choc. Nous vendons ce Montego "N" à \$11.95 la verge carrée seulement. Qu'en pensez-vous? Et vous pouvez aussi impressionner vos voisins en leur disant que vous l'avez acheté chez Perfection Rug. (Mais ils peuvent trouver le \$11.95 difficile à croire). Nous avons même le plan termes budgétaires ainsi que le fameux service de nettoyage pour tous vos tapis. Venez nous voir du lundi au samedi et constatez par vous-même...

Perfection Rug

1183 rue Sainte-Catherine ouest 842-9991 du lun. au sam 9 h - 17 30 le ven jusqu'à 21 h
7800 ch. de la Côte de Liesse 731-7979 du lun. au ven. 9h - 17h 30

condition

féminine

Une initiative de la SEC :

Les Québécoises de langue anglaise se groupent pour apprendre à parler la langue de la majorité

par Solange CHALVIN

"Habiter un pays, c'est participer socialement, culturellement et politiquement à son devenir, dans la langue de la majorité".

Cette phrase n'est pas un slogan politique. C'est la réponse que j'obtiens en demandant à une femme d'une quarantaine d'années, anglophone de Westmount, qui participe depuis quelques semaines à un cours collectif de langue française, pourquoi elle désire apprendre notre langue.

Hier matin, dans une belle vieille maison de la Place Jacques-Cartier — celle de Denis Benjamin Viger — une vingtaine de femmes de 20 à 50 ans environ, toutes de langue anglaise et provenant des bastions canadiens-anglais de la métropole, soit Westmount, Côte St-Luc, Hampstead, Côte-des-Neiges, Pointe-Claire et Dorval, consacraient deux heures à déchiffrer l'un des derniers articles du magazine MacLean français. Ensuite, en

compagnie de leur professeur Mme Monica Behrend qui parle couramment le français, l'anglais et l'allemand, elles tentaient d'engager une conversation courante en faisant usage des pronoms, de la forme négative et interrogative, etc. Le tout dans une atmosphère de cordiale sympathie et d'échanges.

C'est la Société d'étude et de conférences qui a pris l'initiative d'intéresser certains de ses membres de langue anglaise à une meilleure compréhension de la langue de Molière. Mais la réponse a été si spontanée et importante que la présidente, Mme Marie-Anne Dionne avoue ne pas réussir à organiser tous les cours nécessaires car les groupes sont trop nombreux.

"En fait, la Société d'étude n'avait que quelques membres de langue anglaise, peut-être une vingtaine. Depuis longtemps, ces femmes nous demandaient d'organiser un

cours de conversation avec nos membres de langue française qui représentent 90 p.c. de nos effectifs. Pour répondre à leur vœu, nous avons publié un articlelet dans un journal pour annoncer le début d'un cours. En moins de quelques jours, nous avons reçu 250 demandes.

Quelques groupes ont été formés, d'autres doivent attendre, faute de professeurs. Toutefois à ce sujet, Mme Dionne nous assure qu'elle a maintenant reçu plusieurs offres de la part d'enseignants de langue française qui acceptent de collaborer avec la SEC. Ajoutons que ces cours sont à peu près gratuits: les membres ne paient que certains frais pour assumer les dépenses normales du professeur, matière audio-visuelle, etc.

Trois ou quatre membres de la SEC de langue française assistent à chaque cours afin que celui-ci ne prenne pas un ton

trop didactique. En effet, ce que ces femmes désirent, ce n'est pas tant le contrôle par

fait de la grammaire française, que le plaisir de participer à la conversation quotidienne.

Une nouvelle hôteesse offre sa maison chaque semaine afin que les décors soient variés



Le professeur Monica Behrend entourée de ses élèves, fort studieuses comme on le voit, sous les poutres d'une belle maison du Vieux-Montréal, celle de Mme Rolande-V. Payer. (Photo Keystone)

et que les femmes aient justement plusieurs questions à poser sur ceux-ci qui sont évidemment pour les femmes, un sujet très près de leurs intérêts personnels. L'hôteesse de la belle vieille maison de la Place Jacques-Cartier était Madame Rolande V. Payer bien connue pour son travail de restauration dans le Vieux-Montréal.

Par plaisir ou par obligation?

Pourquoi ce soudain intérêt pour la langue française? ai-je demandé à ces dames.

"Soudain n'est pas juste, m'a répondu l'une d'elles. J'ai toujours voulu apprendre le français mais à mon âge, je n'avais pas le courage de retourner à l'école. En plus, je veux apprendre le français pour parler avec mes voisins, au magasin, dans la rue, ou en soirée, ou encore pour regarder la télévision. Je ne veux pas apprendre le français pour travailler ou écrire dans cette langue. Ce cours qui est un échange entre femmes de langue anglaise et de langue française répond exactement à mes aspirations".

Une toute jeune femme qui est célibataire me dit: "J'apprends le français parce que c'est maintenant indispensable au Québec. On ne peut pas vivre dans un pays sans connaître la langue de la majorité, c'est impossible".

Dans un français beaucoup plus difficile, une autre me ré-

pond: "C'est mon mari qui m'a poussée à apprendre le français. Dans ses affaires, il doit employer de plus en plus cette langue et il a beaucoup de difficultés. A deux, c'est plus encourageant d'apprendre. Il suit de son côté des cours dans une école de langues".

Un reproche entendu à plusieurs reprises s'adresse directement à nous, francophones: "Quand les Canadiens français cesseront-ils de nous répondre en anglais quand nous faisons des efforts pour leur parler français? C'est vrai que je parle mal, que c'est long, mais je voudrais qu'on me donne la chance de parler français, au magasin, ou en société avec des amis" me confie une dame dans la quarantaine qui avoue avoir déjà fait beaucoup de progrès depuis qu'elle suit les cours de la SEC.

Les motivations sont multiples mais un fait demeure: ces femmes sentent peser sur elles l'obligation sociale, culturelle ou politique d'apprendre le français. Certains y verront un espoir, d'autres l'aboutissement d'un instinct profond de l'homme qui est de s'identifier à une majorité. Une chose est certaine: le snobisme qui était autrefois la principale motivation des dames d'une certaine société pour apprendre le français est en train de faire place à une motivation plus en accord avec les préoccupations actuelles de la majorité des Québécois.

Robert Stanfield invite les femmes en politique

HALIFAX (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, souhaite qu'un plus grand nombre de Canadiennes s'occupent activement de politique.

Dans un discours qu'il prononçait récemment à Halifax, devant les membres de l'Association des femmes progressistes-conservatrices de Nouvelle-Ecosse, M. Stanfield a précisé que la Chambre des communes serait plus représentative du Canada, si elle comptait plus de députés féminins.

Ce problème doit être résolu au niveau constitutionnel, a-t-il ajouté, en soulignant que les citoyens doivent apprendre à voter pour des candidates.

A cette même réunion, M. Stanfield a déclaré que le parti conservateur doit s'assurer la participation des femmes qui auront un travail sérieux à accomplir. "On doit donner aux femmes la possibilité de montrer leur savoir-faire", a-t-il dit.

"Les femmes s'acquittent très bien des responsabilités qu'on leur confie", a conclu M. Stanfield.

Un fichier de Noël qui répartit équitablement les dons aux déshérités

Cette année, le Fichier de Noël, service de coordination établi provisoirement à l'occasion des Fêtes par le Service Bénévole de Montréal, oeuvre de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises et subventionnée par la campagne des Fédérations, se chargera de répartir aussi équitablement que possible les dons offerts aux familles nécessiteuses par des Montréalais généreux.

Sans ce service, certaines familles recevraient des cadeaux de plusieurs sources, tandis que d'autres, également dans le besoin, seraient complètement délaissées.

Le bureau du Fichier de Noël, situé au 985 ouest, rue Sherbrooke, est maintenant ouvert. Téléphone: 842-4814 ou 842-4815.

Le succès de ce service exige la collaboration de personnes et des organismes qui veulent venir en aide à certaines familles. Par le passé, en informant le Fichier de Noël, du nom des familles

et de leurs besoins, les organismes sociaux ont permis d'éviter chaque année entre 1500 et 2000 dons en duplicata, et fait en sorte que la distribution des dons de Noël soit plus équitable. Le Fichier de Noël était auparavant administré par le Montreal Council of Social Agencies.

Dans quelques jours, les agences de service social, les services paroissiaux et scolaires aussi que les services de bien-être qui ont préalablement eu recours aux services du Fichier recevront par le courrier une formule de commandes de cartes d'inscription. Ceux qui n'ont jamais utilisé ce service sont priés de s'adresser au bureau du Fichier pour obtenir ces formules. Dès que ces formules parviennent au Fichier, elles sont soumises à un contrôle et classées. Lorsque une famille est déjà au nombre de celles qui reçoivent de l'aide, l'organisme qui en fait la demande en est immédiatement averti.

Le Fichier de Noël a d'abord été établi pour des fins de contrôle, mais les organismes peuvent y avoir aussi recours pour y inscrire les familles dans le besoin. On ne donnera, en aucun cas, les noms des familles bénéficiaires, mais on les dirigera plutôt vers les organismes qui auront fait la demande de dons pour leurs clients.

Pour assurer l'efficacité du système, les organismes sont priés de retourner les cartes d'inscription le plus tôt possible. En ce qui regarde les demandes de dernière heure, les organismes pourront téléphoner au Fichier de Noël afin de vérifier si une famille est déjà inscrite. Si elle ne l'est pas, une carte temporaire sera faite.

La nouvelle loi sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins rencontre l'approbation des femmes

Dans une lettre adressée ces jours derniers au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, la Fédération des femmes du Québec approuve dans son ensemble le projet de loi 24 qui assure une législation provinciale directe réglementant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins. Ces heures, selon les membres de cet organisme composé surtout de mères de famille, répondent aux besoins de la presque totalité des consommatrices.

La Fédération insiste pour que le consommateur puisse se procurer le pain et les produits laitiers qui lui sont sûrement aussi nécessaires que le tabac et les pâtisseries dans des établissements autorisés qui font exception à la loi selon l'article 5.

Dans la même lettre, la Fédération fait remarquer au ministre que les femmes subissent souvent une inégalité de salaire parce qu'on les oblige à travailler un nombre supérieur d'heures sans une rémunération correspondante. Cette pratique devrait cesser le plus rapidement possible.

Loi sur la parité de salaire au Québec

Dans un communiqué remis à la presse, la Fédération rappelle qu'en mars 1968, elle faisait parvenir au gouvernement un mémoire sur la parité de salaire réclamant pour bientôt une loi; Québec étant l'une des deux provinces du Canada n'ayant pas encore légiféré dans ce domaine. La négociation dans les hôpitaux a été un exemple parmi d'autres qui laisse présumer qu'on se contente trop souvent et depuis trop longtemps de mini-efforts quand il s'agit d'accorder l'égalité de salaires entre la main-d'oeuvre féminine et masculine, dit le communiqué. Ces problèmes seraient beaucoup plus faciles à régler si le Québec adoptait comme l'ont fait les autres provinces canadiennes une loi spécifique reconnaissant la parité de salaire.

LA COUTURE CHEZ SOI

Les inscriptions vont bon train pour les cours de l'École de Ski Concordia du service des Parcs de Montréal. Ces cours s'adressent aux enfants de 7 à 17 ans et aux jeunes adultes de 18 et 19 ans. Toutes les formules d'inscriptions devront parvenir au responsable, Roger Milette, avant le 15 décembre prochain. Pour de plus amples renseignements et pour se procurer des formules d'inscriptions, on est prié de s'adresser à 872-4692 (jour) et 872-4717 (soir).

Les Canadiens ont versé \$1,283,000 pour l'Unicef

Ces jours derniers, à Ottawa, Mme Marguerite D. Lamotte, présidente nationale du comité Unicef Canada, a remis un chèque de \$1,283,000 à M. Henry R. Labouisse, directeur général de l'Unicef qui séjourne présentement au Canada. Ce chèque représente les dons versés à l'Unicef par les enfants et les adultes du Canada durant l'année fiscale 1968/69. La participation canadienne se fait au moyen de contributions volontaires du gouvernement et des contributions des Canadiens qui se font par l'entremise du comité Unicef Canada. Parmi celles-ci, les collectes de l'Haloween, la vente des cartes de vœux, la participation aux nombreuses marches des Rallies Tiers-monde et les diverses activités scolaires.



Patron 9099 Deux façons de porter cette petite robe. Patron du pantalon inclus.

Le patron imprimé no 9099 est offert pour les tailles 8 - 18. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est., rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.



Récemment le Comité des Dames de la Fondation Richelieu Montréal se réunissait afin de s'occuper des derniers préparatifs de la soirée sociale du 21 novembre à la Place des Arts qui termine la campagne de souscription au profit de la jeunesse déshéritée et des personnes âgées. De g. à d.: Mme L. Drainville, Mme M. Roy, présidente du Comité, M. Yvon Héty, président de la campagne et Mme G. Valiquette.

CONFORT

Tissus robustes et joyeux pour les décors contemporains, tissus unis ou imprimés.

Un rideau permet tous les jeux de la décoration. Et quelle merveilleuse sensation de confort quand une draperie vient réchauffer une pièce!

LA MAISON DANOISE
THE DANISH HOUSE

9501 COTE DE LIESSE, DORVAL 631-3591
5193 COTE DES NEIGES 733-2660
1, PLACE VILLE MARIE 861-3734
CENTRE FAIRVIEW, POINTE CLAIRE 697-1899

LE VIN

En boire c'est bien,
Savoir le boire c'est mieux

Vous apprendrez à le boire en venant faire votre choix de livres sur le vin, à la cave musée.

GABRIEL BOUSSION 620 Ogilvy - Apt. 1

Jours et heures de visite mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 3 h. p.m. à 5 h. p.m.

Le samedi, sur rendez-vous seulement en téléphonant à 276-7497

Roger Lebert, prop.
Diplômé du Club Gastronomique
Prosper Montagné de Paris

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal
depuis 16 ans au service des gourmets

vous offre chaque semaine un SPÉCIAL qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas!

VIANDE DE 1er CHOIX

Cette semaine goûtez à notre savoureux

Rôti de veau	\$1.29 la livre (Rég. \$1.59)
Tournedos (filet mignon paré)	\$2.49 la livre (Rég. \$3.59)
Pâté de lapin	\$1.49 la livre (Rég. \$1.79)

Livraison gratuite - dans toute la ville - Longueuil et St-Lambert le jeudi matin - Fermé tous lundis.

Il se passe quelque chose entre Patek Philippe et les Canadiens.

Patek Philippe automatique, seconde au centre. Or jaune 18 carats. Cadran or bleu 18 carats. \$2,250.00

Ellipse d'or sertie de 28 diamants. Or jaune 18 carats. \$2,950.00

Quelque chose d'étonnant, à première vue: de plus en plus d'hommes et de femmes jeunes achètent les montres les plus chères du monde. Parce qu'ils trouvent, en Patek Philippe, la rare alliance d'une technique d'avant-garde et de l'exclusivité esthétique (seul Patek Philippe présente des cadrans en or bleu 18 carats). Parce que, si les Patek Philippe sont chères, c'est que chacune d'elles est l'image de la perfection horlogère. Et ceux qui ont su réussir jeune savent le prix de la perfection.

BIRKS

JOAILLIERS

Au Carré Phillips seulement

condition

La Fédération des unions de famille trouve anormal que le nombre d'enfants détermine le niveau de pauvreté

Selon la commission Carter, l'équité fiscale exige que les familles ou les individus, dont les situations pécuniaires sont semblables, portent le même fardeau; dans ce but, elle a recommandé que l'impôt soit basé sur le pouvoir économique discrétionnaire de la famille, c'est-à-dire sur ce qui reste du revenu après qu'on a relevé la part nécessaire aux dépenses essentielles: aliments, vêtements, logement, soins médicaux, etc. Pour arriver à cela, il faut que le revenu familial exempt tienne compte du nombre et de l'âge des enfants.

Dans un communiqué remis à la presse La Fédération des Unions de familles déplore que pour répondre à une logique politique (ce qui est loin d'être sûr) M. Benson ait négligé la recommandation de base du rapport Carter, à l'effet de prendre la famille comme unité d'imposition, telle que nous le rapportons plus haut. On sait que le Livre Blanc donne comme raison du refus du gouvernement que cela aurait pour effet de "frapper le mariage d'un impôt".

A cela la Fédération ajoute: "Que dire du refus du gouvernement de considérer "une véritable égalité fiscale" en refusant de faire porter le

même fardeau fiscal aux familles ou aux individus dont les situations pécuniaires sont semblables?

Au 19e siècle, les conditions socio-économiques permettaient d'avoir des enfants sans que cela constitue une charge pure pour la famille, qui n'avait pas trop à se plaindre d'exercer la fonction que la société lui demandait: former les nouveaux citoyens.

Aujourd'hui, la situation est toute différente à tel point que nous nous acheminons vers une société qui connaîtra une nouvelle forme de discrimination: Seuls les riches pourront avoir des enfants, en voudront-ils? On entreprend des luttes, toutes plus louables les unes que les autres contre la pauvreté. On s'est habitué à dire: "Ce sont les familles pauvres qui ont le plus d'enfants". Avons-nous songé que dans notre société du 20e siècle, c'est parce que nous avons des enfants que nous sommes pauvres? Toutes les luttes contre la pauvreté deviendront plus ou moins inefficaces, si, par manque de souci d'aider la famille à assumer sa responsabilité nous lui refusons son droit à une compensation financière de la part de la société, pour les charges économiques entraînées par la formation des enfants.

N'en sommes-nous pas déjà un peu là? Monsieur Henripin, dans une conférence donnée récemment au congrès de la FUF disait: "On a fait récemment en France le calcul suivant: supposons qu'un couple sans enfant a un revenu donné et que ce revenu ne change pas, l'addition d'un enfant de 4 à 6 ans réduit le niveau de vie de 20%; l'addition d'un 2e enfant de 7 à 9 ans le réduit de 35%; avec un 3e enfant (10 à 13 ans) la réduction est près de 50%; enfin le 4e enfant abaisse le niveau de vie de 40% de ce qu'il était pour le couple sans enfant (la réduction du niveau de vie est de l'ordre de 60%!)"

Pouvons-nous vivre longtemps dans l'illusion que maris et femmes d'aujourd'hui et de demain pousseront l'héroïsme jusqu'à assumer seuls toutes les charges économiques.

Au nom de la justice sociale, la Fédération des Unions de familles demande au gouvernement du Québec, et à tous ceux qui auront à discuter du livre blanc de M. Benson, de bien vouloir faire les représentations nécessaires pour qu'on en arrive à une véritable égalité fiscale, en tenant compte de la principale recommandation de la Commission Carter:

Prendre la famille comme unité d'imposition. Les autres mesures ne sont que des demi-mesures et ne sauront contrer une forme moderne de pauvreté et de discrimination.

féminine

Les Anglais s'opposent à l'avortement sur demande Cooprix réclame une enquête sur Rubbermaid

LONDRES (AFP) — "Non à l'avortement sur simple demande en Grande-Bretagne", affirme la majorité des Anglais. En effet, 63 p.c. des Britanniques estiment que l'avortement ne devrait être autorisé que dans des cas vraiment spéciaux, 13 p.c. sont d'avis qu'il devrait être totalement interdit et 18 p.c. seulement se sont prononcés

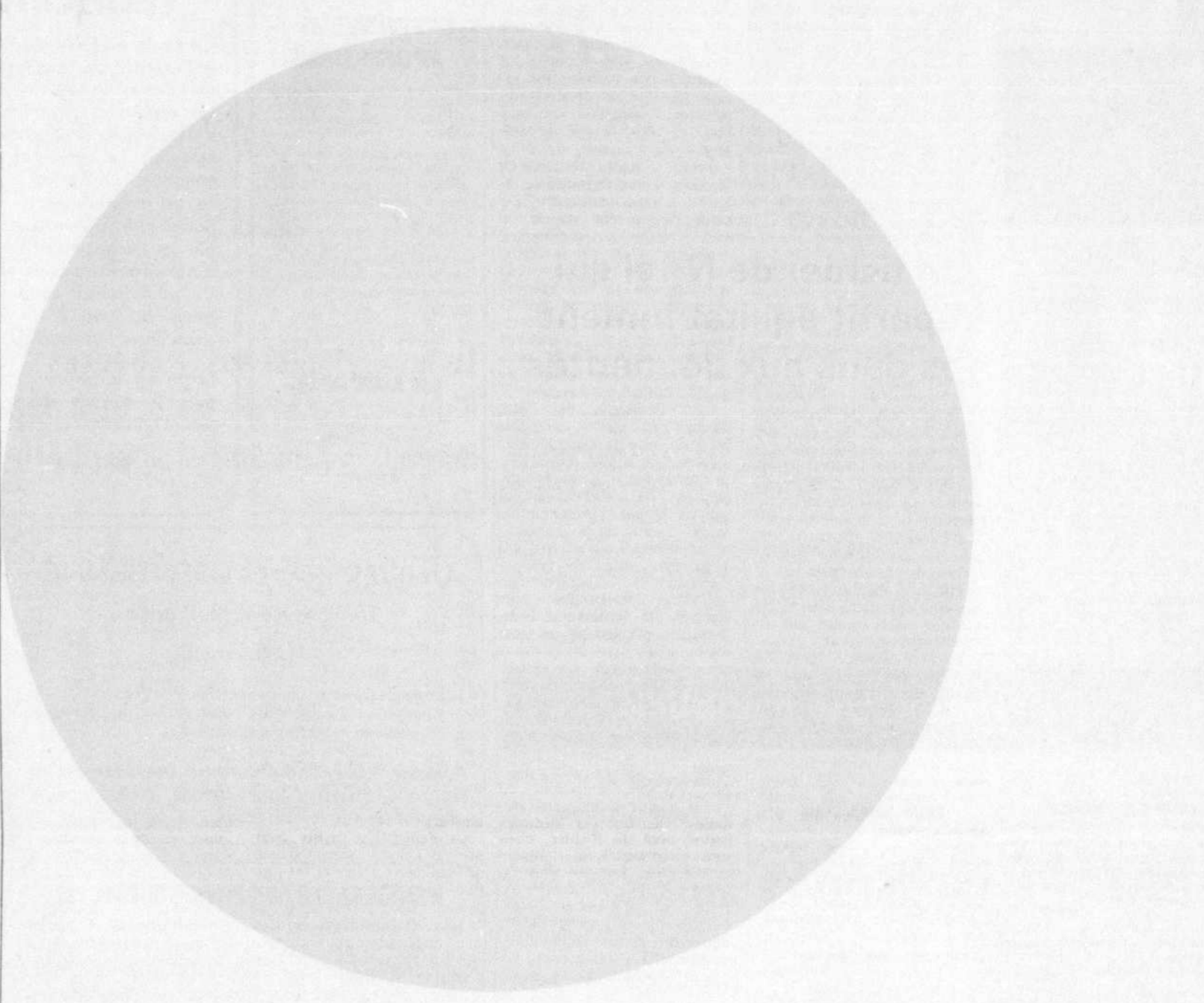
pour l'interruption volontaire de la grossesse, révèle un sondage d'opinion publié lundi. Selon la législation actuelle, entrée en vigueur en avril 1968, l'avortement est autorisé en Grande-Bretagne après avis favorable de deux médecins, même non spécialisés.

Cette loi s'était immédiatement traduite par une augmentation en flèche des avorte-

ments 11,000 interruptions de grossesse pendant le premier trimestre de 1969 contre 4,000 pendant la période équivalente de l'année précédente.

pagne Rubbermaid. Des délais anormaux dans la livraison des marchandises venant de cette compagnie inquiètent les dirigeants de Cooprix, qui a comme politique de vendre tous ses produits à prix coupés, et par le fait même pénalisent les nombreux consommateurs qui s'approvisionnent régulièrement à cette coopérative. Dans sa lettre, Me Canuel exprime l'avis qu'il s'agit de la part de Rubbermaid, "d'une mesure de représailles à l'encontre des prix coupés".

Les pays du soleil! CPAir vous en offre plus que toute autre compagnie canadienne.



à bon compte

le soleil du PORTUGAL \$339

le soleil du MEXIQUE \$481

le soleil d'HAWAII \$487

Un voyage-aubaine en Europe, 16 jours au Portugal. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: le voyage aller-retour Montréal-Lisbonne (tarif économique GITX), 15 nuits, chambres avec bain et cuisine équipée (2 par chambre), une auto et les 600 premiers milles gratuits, un sac de plage. C'est le moment ou jamais de partir!

Le Mexique, un autre voyage-aubaine. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: 16 jours de vacances: Mexico, Taxco, Acapulco et Cuernavaca, le voyage aller-retour à partir de Montréal (tarif économique d'excursion de 21 jours), le transport aux hôtels et vice versa, 15 nuits d'hôtel (2 par chambre), 5 repas, et des excursions. Cet hiver, le soleil sera au Mexique... et vous?

Hawaii, enfin l'aubaine rêvée pour bronzer en grand style! Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: l'aller-retour tarif excursion à partir de Montréal, 14 jours à Hawaii, un lei "Aloha" à votre arrivée, et votre appartement moderne de grand luxe avec cuisinette (4 par appartement). Vous serez chez vous à deux rues de la fameuse plage Waikiki. Cette année, suivez le soleil jusqu'à Hawaii.

Trois pays du soleil à bon compte. Trois suggestions seulement pour passer des vacances d'hiver merveilleuses. Votre agent de voyages peut vous en faire beaucoup d'autres, grâce à CP Air. Jamais son choix de vacances ensoleillées n'a été aussi vaste et aussi adapté aux différents budgets. Appelez-le donc!

À la conquête du monde avec CP Air

CPAir



*Portugal IT9CP1S180
*Mexique IT9CP1MTA5
*Hawaii IT9CP1UTT9

Des maisons à prix modiques, construites en trois jours



Une maison instantanée, à prix modique, c'est ce que propose Transcan Custom Homes Limited dont les constructions s'adressent aux personnes ayant des revenus de \$4,000 à \$10,000 par an. Ces maisons selon le président de Transcan, M. Carl W. Johnson peuvent être érigées par quatre ouvriers spécialisés en trois jours seulement.

En exposant ses projets, mardi, à Kenora, Ontario, M. Johnson a expliqué que ses maisons étaient destinées aux personnes désireuses de devenir propriétaires, mais n'en ayant pas les moyens avec les prix actuels de l'habitation. Cette compagnie ne travaille présentement que de façon expérimentale mais souhaite obtenir un subside du gouvernement fédéral.

L'histoire de la nation indienne est trop absente de l'histoire du Canada

SASKATOON (PC) — Les responsables du système d'éducation au Canada devraient accorder plus d'importance, dans les manuels scolaires, à l'histoire de la nation indienne.

C'est ce qu'a déclaré à Saskatoon, Mme Ida McLeod, mère de quatre jeunes enfants, qui est conseillère au ministère des Affaires indiennes.

Il est temps qu'un changement s'opère dans la rédaction des manuels, lesquels pourraient traiter parfois de l'histoire et de la culture des Indiens, en citant quelques grands noms.

Au cours d'une interview, Mme McLeod a souligné que dans les classes, les instituteurs ne semblent pas appuyer la théorie voulant que les connaissances apprises par un jeune enfant seront dans une large mesure à la base d'une formation de caractère qu'il gardera tout au long de sa vie.

Ainsi, durant leurs jeunes années, les enfants doivent apprendre à connaître la culture indienne, et la place que tient la nation indienne dans l'histoire du Canada.

Ces élèves seront plus tard en mesure de déclarer: "Je suis fier d'être un Indien".

Mme McLeod, une Indienne de la tribu Cris, a été directrice de l'école à la réserve

de Sandy Lake durant deux ans, et fait de l'enseignement depuis 14 ans. Elle a passé son enfance à la réserve, et fréquenté l'école à Saskatoon, pour ensuite obtenir son di-

plôme à l'Institut pédagogique. Depuis, elle a suivi plusieurs cours universitaires et prépare actuellement l'obtention d'un diplôme en éducation indienne.

Éducation sexuelle

Répondre aux questions des enfants sans suggérer des interrogations inutiles

TORONTO (PC) — Lors qu'il est question de sexe dans les maternelles des écoles séparées de Toronto, la jardinière n'y va pas par quatre chemins pour répondre aux questions des enfants.

"Je n'évite aucune question, affirme Mme Cecelia McNamara. Vous pouvez être très honnête avec les enfants quel que soit leur âge. Il faut admettre qu'une petite question demande une petite réponse."

Responsable de deux classes de maternelle à l'école catholique Sainte-Thérèse, elle a affirmé hier que le programme du régime d'enseignement sé-

paré comprenait une éducation sexuelle positive.

On amène les enfants à comprendre la sexualité en répondant franchement à leurs questions et en leur faisant observer les animaux.

Les enfants étudient également la façon de vivre des familles en visitant les foyers de leurs camarades de classe.

Récemment, au cours d'une visite à la famille d'un élève dont la mère était enceinte, les enfants ont voulu savoir où se trouvait le bébé.

"La classe a ainsi appris sur le champ que le bébé grandissait dans un endroit chaud et confortable appelé l'utérus ou le sein," explique Mme McNamara.

Mme McNamara est elle-même mère de trois enfants, âgés de deux, quatre et six ans.

Les jardinières sont rarement obligées de se lancer dans des explications cliniques, ajoute-t-elle.

"Un enseignant répond à la question posée et personne ne demande comment l'enfant est venu dans le corps de la mère."

COURS

Avec de bonnes recettes l'enseignement des bases et de l'art de la **fine cuisine familiale** par le professeur **M.H. Bernard**

Pour tous renseignements et prospectus gratuits s'adresser à

L'Institut d'Art Culinaire

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées

2015, rue de la Montagne, suite 610, Montréal

Tél.: 843-6481

LE FRANÇAIS

Suite de la page 13

ment présenter des émissions ou l'enseignement du français serait graduel et axé sur le langage de la vie courante.

Pour la corporation Gaz Métropolitain Inc. "l'unitarisme français serait, dans le contexte anglophone nord-américain, un obstacle insurmontable à la promotion des Canadiens français aux postes de commande dans l'industrie et le commerce, même au Québec".

Le mémoire soumis par les

principaux des écoles catholiques de langue anglaise indiquent que les anglophones du Québec ne sont nullement disposés à sacrifier les avantages de la langue anglaise en Amérique du Nord pour d'éventuels intérêts spécifiques aux francophones.

BELGIQUE

Suite de la page 6

C'est la quadrature du cercle pour M. Eyskens qui a déjà, depuis dix-huit mois qu'il est à la tête du gouvernement, essayé plusieurs formules. En vain.

L'échec de la table ronde des partis

La dernière en date est une sorte de table ronde des partis et des représentants des régions linguistiques, qu'il a réunie sans tenir compte des positions politiques.

Ceci témoigne de l'état d'esprit du monde politique belge en cette fin d'année 1969. Dévoiant à plus d'un titre, ce témoignage présente cependant de l'intérêt; car il pourra inspirer le gouvernement - celui de M. Eyskens, ou un autre - qui se décidera à prendre enfin ses responsabilités. Il démontre que les vrais compromis pour résoudre le contentieux communautaire belge ne se trou-

veront jamais dans des réunions parallèles; ils ne peuvent être élaborés, avec quelque chance de succès, qu'à la table du gouvernement où l'on retrouverait des représentants des trois partis nationaux; comment autrement espérer réunir au Parlement la majorité des deux-tiers nécessaire pour réviser la Constitution?

RENCONTRES

Suite de la page 14

à regarder un film illustrant son exposé. Il s'agissait d'un montage présenté en première à Montréal et comportant des messages différents: 1- une

partie de l'exécution de "Mouvement" de Stockhausen; 2- Une conversation sur les relations existantes entre l'enseignant et la télévision; 3- Un extrait d'une oeuvre dramatique.

Nous allons essayer, dit Schaeffer, de comparer ces différents messages, de voir les rapports qui existent entre ces différents images. Habituellement, on reste à l'intérieur d'une phrase (d'un contexte) et on n'en sort pas. Il faudra se demander ce qu'il y a de commun à ces trois messages; après avoir inventorié l'écriture, on pourra alors s'attacher au contenu, enfin, on pourrait s'interroger sur les actions communes des personnages. Tout cela est d'un grand intérêt parce que c'est humain, mais il n'est pas question de mettre les personnages en réaction; il faut plutôt les faire parler.

DÉCÈS

Notés s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BOULET M. le Chanoine Antonio, le mardi 18 novembre est décédé de la Chanoine Antonio Boulet du Collège de Ste-Anne de la Pointe-à-la-Croix. Les funérailles auront lieu au Collège, vendredi le 21 novembre à 14.30 heures.

CAMIRAND Lucille A. Longueuil, le 18 novembre 1969 à l'âge de 84 ans est décédée. Mme Bruno Camirand née Lucille Roy, demeurant au 586 chemin Chamblay, Longueuil. Elle laisse dans le deuil son fils Léopold et son épouse Hélène, Valois, Marcel et son épouse Émile. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funéraire partira du Salon R. Franconi & Fils No 70 rue Lamoye à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Henri-Adolphe de Longueuil où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEVRE Paul-Honoré A. Montréal, le 18 novembre 1969 à l'âge de 83 ans, est décédé. Paul-Honoré Lebevre, auteur de St-Gésaire, Comte de Nouvelle-An-

cen journaliste à la Patrie et au Devoir publiciste durant 30 ans à la Caisse Nationale d'Économie et Société Nationale de Finance et Société Nationale d'Assurance-Vie. Époux au premier mariage de feu Berthe Faulkner et au deuxième mariage de Gabrielle Chabot, demeurant au 2025 Delaroché, Père de Fernande (Mme Adrien) et Guy, Robert et Claude. Reçu de l'Ordre de St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Roland Bisson Eng. No 3415 rue Fleury est à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de St-Gésaire, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORANGE Mme Wilfrid A. St-Hyacinthe, le 17 novembre 1969 à l'âge de 72 ans est décédée. Wilfrid Lorange, époux de Marie Lorange. Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles: Jean-Marie, vice-président de l'Agence des Autoroutes, Philippe (France Bertrando), Marcel, Robert (Cécile Goupil) de Montréal et Gene (Thérèse Desjardins) de St-Hyacinthe et deux petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 novembre à midi. Le convoi funéraire partira du Salon Ubald Larime Inc. No 900 avenue Bourdages à St-Hyacinthe à 11 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à midi. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEVRE Paul-Honoré A. Montréal, le 18 novembre 1969 à l'âge de 83 ans, est décédé. Paul-Honoré Lebevre, auteur de St-Gésaire, Comte de Nouvelle-An-

Avis légaux - Avis publics

Canada Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE NO 2263-32 AVIS DE TRANSPORT DE CANADA LIM-1123, corps politique et corporation dont constitue selon la loi, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans les cités et districts de Montréal, demanderesse contre R. G. SICARD, gentilhomme, domicilié et résidant dans la cité de Woomerock, Etat du Rhode Island, Etats-Unis, défendeur. IL EST ENJOINT à R.G. SICARD à l'intention d'acquiescer à la copie de la déclaration à été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 18 novembre 1969. Claude Dufour Greffier-adjoint. Mes Adressés: Kingston & Ass., 125 rue Université, Suite 400, Montréal 2 P.Q. Avocats de la demanderesse.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE Division des Divorces Montréal NO 1849 ERICA KNOPFLER WEICHER, ménagère, domiciliée et résidant au 580, apt. 30, rue Courtois, cité et district de Montréal, Requérante contre LAOS WEICHER, de lieux inconnus Intimé PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce. M. le 12 nov. 1969. Jacques Perron, Régistraire.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE NO 779-146 DAME CLAIRE ROLAND, épouse séparée de biens de Jacques Talon, domiciliée et résidant au 10-620 Des Prairies, dans les villes et districts de Montréal, Demanderesse contre JACQUES TALON, chauffeur de camion, domicilié au 10-620 Des Prairies, dans les villes et districts de Montréal, Défendeur PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur, JACQUES TALON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce. MONTREAL, le 17 novembre 1969. MARIUS D'AMOURS (S) Prototaire adjoint C.S.M.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY Le public est avisé que Canadian Pacific Railway Company s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente session, de la prochaine ou de la suivante, pour qu'une loi soit adoptée, l'autorisant à acquiescer à la Cornwall Street Railway Light & Power Company, Ltd son entreprise de triage dont l'activité s'exerce en la ville et aux abords de Cornwall, province d'Ontario. MONTREAL, ce 17e jour de novembre 1969. Le Secrétaire T.F. Turner

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE Division des Divorces Montréal NO 4785 DAME LILLIAN MILLIGAN, de la Cité de Verdun, District de Montréal, Requérante contre RUPERT ERIC DAVIES, présentement de lieux inconnus Intimé PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce. Montréal, le 17 novembre 1969. Jacques Perron, Régistraire.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE Division des Divorces Montréal NO 5466 ANN ELIZABETH McKELVIE PYKE, ménagère, domiciliée et résidant au 225, avenue Regent, en les cités et districts de Montréal, Requérante contre ALBERT ROLAND PYKE, de lieux inconnus Intimé PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce. M. le 12 nov 1969. Jacques Perron, Régistraire.

HABITACH Appel d'Offres Avis public est par les présentes donné que des soumissions sous enveloppe scellée seront reçues entre 9.00 a.m. et 11.30 a.m. heure locale le 26 novembre 1969, par Raymond F. Lague, Vice-Président administratif de HABITACH, au secrétariat de l'Association des Constructeurs d'Habitations du District de Montréal, Foyer l'Art de Vivre, Place Bonaventure, Montréal, prov. de Québec. En effet, la société HABITACH désire recevoir des soumissions de sites de terrains, dans la région de Montréal plus précisément dans les zones préférentielles désignées par la Société d'Habitatation du Québec, c'est-à-dire: l'est de la ville de Montréal, Montréal-Nord, Boucherville, Longueuil sur l'Ile Jésus, soit dans la ville, seulement dans le secteur qui forme un quadrilatère entre le pont de Cartierville et le pont Pie IX, destinés à la construction de 420 unités de logements à loyers modiques sur 4 sites différents, conformément aux normes de la Société d'Habitatation du Québec. Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant sa principale place d'affaires dans la province de Québec est invitée à soumissionner. La société HABITACH ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le choix des sites et terrains sera en fonction du coût et de l'emplacement conformément à des critères établis. Les sites et terrains retenus seront soumis pour approbation à la Société d'Habitatation du Québec par la société HABITACH. L'acceptation des sites et des terrains par HABITACH ne constituera en rien l'obligation de la part de HABITACH de faire construire par le soumissionnaire sur le (les) terrain(s) en cause. Les intéressés peuvent se procurer les documents requis et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à HABITACH, à l'Association des Constructeurs d'Habitations du District de Montréal, Place Bonaventure, Montréal, P.Q. Raymond F. LAGUE, Vice-Président Administratif

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE NO 777-598 DAME CHRISTINA MARGARET KNECHT-SIEGGER, de la Ville de St-Laurent, dans le district de Montréal, veuve de feu docteur Donald B. Timmins, chirurgien vétérinaire, dans son vivant de la même ville, Demanderesse contre JEAN LALIBERTE, mécanicien, de St-Leonard dans le district de Montréal, Intimé PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce. Montréal, le 12 nov 1969. Jacques Perron, Régistraire.

Canada Province de Québec District de Montréal COUR SUPERIEURE Division des Divorces Montréal NO 4340 MARIA DIABO SWITTHIVER, ménagère, domiciliée à Daughswaga, District de Montréal, Requérante contre LIEWELLYN JOSEPH DUPONTANT alias Lance Switthiver, dernière adresse connue: Baton Rouge, Louisiana, U.S.A., et maintenant de lieux inconnus Intimé PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce. M. le 12 nov 1969. Jacques Perron, Régistraire.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS Ce poste exige des aptitudes pour l'évaluation et l'examen de tous les aspects de l'exploitation de la compagnie. Un diplôme universitaire ou une attestation d'association professionnelle en comptabilité est essentiel. Le candidat devra avoir une bonne connaissance de la langue anglaise. L'expérience est secondaire si l'intéressé possède l'initiative et la détermination voulues pour accomplir un travail constructif à l'aide de méthodes des plus modernes de vérification interne. Ce poste peut conduire à un rôle de dirigeant au sein d'une entreprise importante à caractère international. Écrire en joignant "curriculum vitae" et indiquer le salaire désiré. Toutes les demandes seront considérées avec très grande discrétion. Écrire à: Case 1219 Le Devoir, Mtl.

VÉRIFICATEUR INTERNE Ce poste exige des aptitudes pour l'évaluation et l'examen de tous les aspects de l'exploitation de la compagnie. Un diplôme universitaire ou une attestation d'association professionnelle en comptabilité est essentiel. Le candidat devra avoir une bonne connaissance de la langue anglaise. L'expérience est secondaire si l'intéressé possède l'initiative et la détermination voulues pour accomplir un travail constructif à l'aide de méthodes des plus modernes de vérification interne. Ce poste peut conduire à un rôle de dirigeant au sein d'une entreprise importante à caractère international. Écrire en joignant "curriculum vitae" et indiquer le salaire désiré. Toutes les demandes seront considérées avec très grande discrétion. Écrire à: Case 1219 Le Devoir, Mtl.

L'HÔPITAL DES LAURENTIDES est à la recherche d'un COORDONNATEUR pour son service de réadaptation. Le Poste: Dans une institution psychiatrique de 700 lits, coordonner toutes les activités du service de réadaptation. Ces activités sont d'ordre: physique (ludothérapie), affectif (thérapie d'expression), intellectuel (thérapie éducative), travail (atelier protégé). Le candidat: Diplôme universitaire de préférence dans une science administrative avec un complément de formation ou d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants: génie industriel, éducation physique, psychopédagogie, arts. Plusieurs années d'expérience dans un milieu comparable. Le salaire: Selon expérience et qualifications. Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 2 décembre 1969 au: Directeur Général, Hôpital des Laurentides, L'Annonciation, Cté Labelle, P.Q.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE Département de Français Postes vacants 1. Poste de Directeur de Département de Français. Condition indispensable d'éligibilité: le doctorat. 2. Un poste en linguistique appliquée. Adresser toute candidature au Département de Français, Université Laurentienne, Sudbury, en y joignant un curriculum vitae.

SURINTENDANT, ÉCONOMÉTRIE Direction des recherches sur l'exploitation Ministère des Postes Ottawa Fonction publique du Canada

Traitement jusqu'à \$20,523 FONCTIONS: Planifier, surveiller et diriger l'exécution du domaine de l'analyse et des prévisions économiques, de l'analyse et de l'étude du marché; déterminer les méthodes à suivre pour faire des études économétriques, des sondages de marchés et des prévisions; fournir aux autorités ministérielles des rapports sur les tendances actuelles et futures de l'économie et du marché ayant une incidence sur l'expansion du service postal; faire fonction de conseiller technique auprès de comités, de commissions et d'équipes spéciales, et en faire partie. CONDITIONS DE CANDIDATURE: Il est souhaitable que les candidats possèdent un diplôme universitaire comportant une haute spécialisation en sciences de la gestion, théorie du sondage, prévisions, économétrie, étude du marché, économie appliquée et gestion des entreprises; plusieurs années d'expérience dans le domaine des prévisions économétriques, du sondage et de l'analyse du marché et dans la conception d'échantillonnages. Faire parvenir, à titre confidentiel, des renseignements détaillés concernant votre instruction, votre expérience et le traitement désiré, à l'adresse suivante: CADRES SOCIO-ECONOMIQUES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, OTTAWA 4 (ONTARIO). Veuillez mentionner le numéro de concours 69-430-24.

RESPONSABLE DU SERVICE QUÉBÉCOIS Une association de Tourisme-Jeunesse cherche un responsable pour son Service Québécois. Le responsable devra concevoir, planifier, exécuter et évaluer les programmes touristiques destinés aux jeunes Québécois et étrangers visitant le Québec. Le candidat doit avoir une solide connaissance du Québec et du milieu étudiant. Il doit avoir moins de 30 ans. Faire parvenir le curriculum vitae d'ici le 27 novembre à: Case Postale 324, Place d'Armes, Montréal 126, Qué.

PROFESSEUR Collège de la Garde côtière canadienne Ministère des Transports SYDNEY (N.-E.) Fonction publique du Canada

Professeur de mathématiques et de sciences - traitement jusqu'à \$13,021 (douze mois de travail par an). FONCTIONS: Enseigner un certain nombre des sujets suivants, même au-delà de l'immatriculation supérieure: algèbre, trigonométrie rectiligne et sphérique, géométrie, calcul différentiel et intégral, physique, chimie et thermodynamique. CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire sanctionnant, de préférence, des études de génie mécanique ou civil, ou une spécialisation en mathématiques, physique ou chimie. Il est indispensable de posséder un certificat permettant d'enseigner dans une des provinces du Canada et d'avoir fait ses preuves dans l'enseignement. La connaissance des deux langues officielles est essentielle. Il serait souhaitable que les candidats possèdent quelque expérience de la marine, sous quelque forme que ce soit. Les intéressés sont priés d'envoyer leur demande d'emploi à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, HALIFAX (N.-E.), avant le 11 DÉCEMBRE 1969. Veuillez mentionner le numéro de concours 69-4411.

REPRÉSENTANT DES VENTES TECHNIQUES Montréal Un important distributeur dans l'industrie des produits chimiques et dissolvants, recherche un chimiste ou un ingénieur chimiste, sérieux, possédant une certaine expérience dans l'industrie des procédés. Les candidats doivent être bilingues et être âgés de 25 à 40 ans. Certaines aptitudes spécifiques dans l'industrie de la peinture, du caoutchouc ou dans une industrie connexe seraient un atout, mais l'expérience dans la vente considérée en tout premier lieu. Salaire proportionnel à l'expérience. Excellents bénéfices marginaux. Voiture fournie et dépenses remboursées. Un minimum de déplacements. Faire parvenir demande par écrit en mentionnant âge, niveau d'instruction et expérience à: CANADA COLORS & CHEMICALS (Dom) Ltd., c/o M. R. C. Raphael, 5165 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 260, P.Q. Tél.: 481-0205

CANADAIR LIMITÉE a un poste intéressant pour un SPÉCIALISTE EN FORMATION DU PERSONNEL DES CADRES Pour diriger des séances de formation au sein de l'administration et de la surveillance. Les candidats devront aider aux projets des cours de formation à l'administration et être aptes à développer de nouvelles idées. Le candidat choisi devra être couramment bilingue et posséder un minimum d'un an d'expérience éducative, plus 5 années d'expérience variée dans des fonctions se rapportant au personnel et à ce domaine. Un diplôme universitaire ou expérience équivalente dans l'administration des affaires est obligatoire. Canadair offre de nombreux bénéfices marginaux incluant assurance-groupe, assurance maladie et hospitalisation, caisse de retraite, vacances et échelle du salaire régulier. VENEZ EN DISCUTER! ou appelez le Bureau d'emploi à 744-1421 CANADAIR LIMITÉE 1605 Boulevard Laurentien, St-Laurent.

DIRECTEUR DU PERSONNEL Notre client, un grand quotidien de la Ville de Québec, est à la recherche d'un homme d'expérience pour établir et diriger un service du personnel dans son entreprise. Le titulaire de ce poste relèvera directement du directeur général et jouira d'une délégation d'autorité à la mesure de ses responsabilités. Les responsabilités du poste comprennent l'ensemble des fonctions de gestion du personnel et, en particulier, les fonctions suivantes: négociation et administration de plusieurs conventions collectives; administration des salaires; recrutement et embauchage; conceptualisation et administration des politiques de formation du personnel; direction du service du personnel. Les postulants devront avoir, de préférence, une formation universitaire, ou une expérience équivalente, dans le secteur des relations de travail, de même qu'une pratique de plusieurs années au sein d'un service de direction du personnel. Ils devront, en outre, avoir une connaissance suffisante de la langue anglaise. Le traitement offert devrait intéresser des candidats dont le traitement actuel est de l'ordre de \$15,000 par année. Les offres de service à ce poste seront confidentielles. Les postulants devront faire parvenir leur curriculum vitae indiquant tous les détails pertinents, y compris leurs antécédents à la fois sur le plan académique et sur celui de l'expérience. On est prié d'indiquer la référence #18, sur son envoi et de l'adresser à Price Waterhouse et Associés conseillers en administration 5, place ville marie, montréal 113 2525, boul. sir wilfrid laurier, québec 10.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

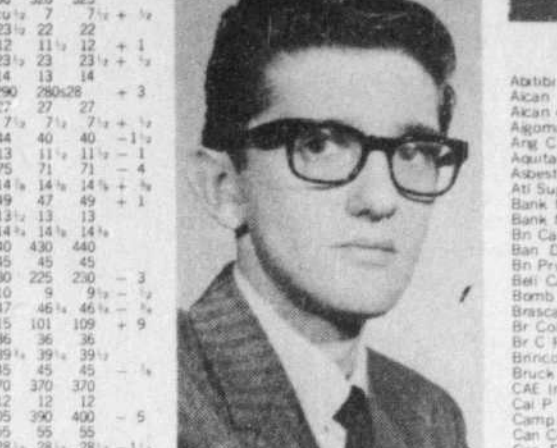
Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

NOMINATION



ROBERT GEOFFRON
Récemment nommé représentant de la maison de courtage Bélanger Inc. pour la région de Châteauguay et Beauharnois.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance metrics.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

Advertisement for Castillon Cognac, featuring the brand name and contact information for Belanger, Ouellette & Associés Inc.

Advertisement for a motor hotel, highlighting amenities like a swimming pool and restaurant.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of New York stock market data, including various indices and individual stock prices.

Marché des oeufs et des volailles

Table showing egg and poultry prices, including categories like 'Prix des oeufs' and 'Volailles'.

COMMENTAIRES SUR LE MARCHÉ

Textual commentary on the market, discussing trends in egg and poultry prices.

Indice à New York

Table of New York indices, listing various market indicators and their values.

Large advertisement for Hertz car rental, featuring the slogan 'Spécial pour la fin de semaine: Louez une voiture Hertz pour 29\$ seulement de l'heure!'.

Advertisement for Hertz car rental, including contact information and a list of services offered.

L'actif de la Banque Provinciale du Canada, au chiffre sans précédent de \$881,103,524.00

NOMINATION A LA CRUCIBLE STEEL DU CANADA

potins financiers

Après 2 séances consécutives, à la baisse, la Bourse de Toronto a paru hier à peine résistante. Les avances étaient modérées hier sur la Bourse de Montréal. La performance indécise de la veille sur la Bourse de N.Y. avait fait place, hier, à une tendance plutôt lourde, de sorte que l'indice de nos industriels de DJ clôturait 5.21 points plus bas, à 839.96. L'indice des industriels coté par le Financial Times de Londres, qui avait perdu 1.4 points la veille à 390.3 clôturait hier sur le marché anglais à 391.4. Sur la Bourse de Paris, il n'y eut pas hier d'opérations importantes, mais on notait que les avances paraissaient en majorité.

L'accentuation modérée des pertes sur la dernière heure à Wall Street augurait mal pour ce matin, mais il n'y aurait pas lieu de s'attendre à un grand et trépidant des cours.

L'Angleterre est prête à assister à une conférence sur la sécurité européenne à la condition que les E.U. y prennent part. Comme on le constate, la crainte de l'ours moscovite demeure toujours vive et pour cause... n'est-il pas montré bien des fois, sournois?

Les titres aurifères canadiens reflétaient la baisse du prix de l'or en Europe.

Depuis le dernier discours de Nixon sur le Vietnam, il y aurait eu plusieurs contacts diplomatiques avec Hanoi, de la part de pays amis de la paix. Que cette dernière paraisse le moins d'être une possibilité ou une probabilité... et les valeurs boursières, canadiennes et américaines, seraient témoins d'un essor vertigineux... Si l'on en juge par les nombreux bombardements d'hier au Sud Vietnam, à la grande surprise des stratèges américains, il ne faudrait pas trop tabler sur une cessation prochaine des hostilités...

Le président de Consolidated-Bathurst Limited, M. R. A. Irwin, a adressé la parole hier-midi devant les membres de la Société

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Offre prochaine de 250,000 actions de Biomedical Resources Corporation

Biomedical Resources Corporation annonce qu'elle vient de demander la permission à la SEC des E.U. d'offrir en souscription au public un total de 250,000 actions ordinaires. Drexel Harriman Ripley, Incorporated, est le gérant du syndicat financier qui fera la distribution. Biomedical Resources Corporation fabrique des laboratoires cliniques, des services d'épreuves pour les physiologistes, les hôpitaux, les cliniques, les maisons de convalescents et maintes institutions gouvernementales. Ses produits aident aux physiologistes à faire leurs diagnostics et à déterminer les traitements à donner aux patients. La compagnie contrôle, en propriété exclusive, maintes filiales, situées dans les régions métropolitaines de Los Angeles et de San Francisco, ainsi qu'à Miami, en Floride, à Détroit, au Michigan, à Philadelphie, en Pennsylvanie, à Dallas, au Texas, et enfin dans les villes de Montréal et de Québec, au Canada.

Fonds Canagex rend public son premier rapport trimestriel

M. Germain Perreault, président de Fonds Canagex et M. Lauré A. Muser, directeur général du même fonds mutuel, déclarent en partie ce qui suit dans le rapport trimestriel de cette institution financière, couvrant la période terminée le 30 septembre 1969. "Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants et nous sommes fiers de vous faire part des succès réalisés par votre Fonds, depuis son lancement officiel le 18 juin dernier. Le nouveau concept de Fonds Canagex, a fait passer son actif initial de \$100,000.00 à plus de \$3,300,000.00 en l'espace de trois mois. Malgré la légère fluctuation, à la baisse, de sa valeur nette unitaire de l'ordre de 0.4 de 1% témoigne de l'excellence de ses placements dans une période d'activités boursières très difficile. En accord avec ses objectifs d'investissements, Canagex a su profiter des opportunités offertes pour constituer graduellement son portefeuille. La valeur intrinsèque de chacun des titres détenus permettra à Canagex d'atteindre son but, l'accroissement de capital. La période de ralentissement que traversent les économies canadienne et américaine est propice à la réalisation d'intéressants gains de capitaux. Le degré de notre liquidité actuelle, à laquelle s'ajouteront les souscriptions de notre clientèle toujours grandissante, nous permettra de saisir davantage les opportunités qui se présenteront dans les mois à venir. Nous tenons, ici, à faire remarquer au public que le Fonds Canagex est un fonds mutuel à souscription ouverte dont l'objectif est sur le plus-value du capital, non imposable présentement, par le placement de ses capitaux dans des valeurs mobilières canadiennes, américaines et internationales. Son portefeuille comprend, présentement, une quinzaine de catégories de titres divers."

Le ressort de comparaisons anglo-saxonnes que la Banque Provinciale a accusé des progrès marqués au cours de son dernier exercice financier

Une fois de plus, la Banque Provinciale du Canada, dont M. Léo Lavoie est le président et M. Raymond Primeau, le directeur-général, est la première de nos 8 banques à charte à rendre public son rapport annuel, couvrant ses activités au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre 1969. Incidemment, toutes terminent leur exercice à la date ci-dessus mentionnée. Comme nous reproduisons ci-contre les principaux postes de son bilan consolidé, nous nous garderons donc d'en parler, croyant, toutefois, opportun de faire remarquer à nos gens que ses ressources atteignent, maintenant, le record de \$881,103,524.00, à rapprocher de \$758,736,279.00 au 31 octobre 1968. L'on notera ici, que ses bénéfices furent équivalents à 72 cts l'action en dividende, au regard de 42 cts antérieurement, c'est à se demander s'il n'y aurait pas lieu de s'attendre encore à une hausse l'an prochain d'autant plus que le fonds de réserve a augmenté de \$1,000,000, à \$21,200,000 et que les bénéfices non répartis figurent à \$134,459.00, contre \$131,426.00 antérieurement. L'excellence du rapport annuel que l'institution bancaire ci-dessus vient de rendre public ne nous surprend nullement, car, la lecture de certaines données fort intéressantes concernant les opérations de la Banque Provinciale durant les 9 mois terminés le 30 septembre ne pouvait en être autrement. En effet, ne ressort-il pas d'un bulletin, fort bien rédigé en français, de la firme de courtage Doherty Readhouse & McCuaig Bros., une maison financière qui compte 36 succursales au Canada, dont 3 dans notre ville, que le pourcentage du changement du solde des revenus de la Banque Provinciale pour la période de 9 mois terminée le 31 juillet 1969, par rapport à celui de la même période en 1968, figurait à 75.0 p.c. vs 33.7 p.c. pour la Banque de Montréal, 30.6 p.c. pour la Banque Canadienne Nationale, de 13.1 pour cent pour la Banque de la N-E et de 16.6 p.c. pour la Banque de Commerce, etc. De telles comparaisons parlent par elles-mêmes sans qu'il soit besoin de plus amples commentaires. Que dis-je, le Financial Post lui-même ne mentionnait-il pas, dans son numéro du 13 septembre 1969, que "l'augmentation des revenus de la Banque Provinciale durant les 9 premiers mois du présent exercice financier avait augmenté de 40%, au regard des chiffres de la même période en 1968, comparativement à un accroissement de seulement 12 pour cent par la Banque Royale du Canada, la plus importante banque à ce jour au pays, et que ses profits d'exploitation montraient une avance de 17.8 pour cent pour les 3 premiers trimestres de l'exercice financier qui vient de se terminer, soit à peine 0.2% de moins que l'accroissement accusé par la Banque Canadienne de Commerce, mais soit 3.2 pour cent de plus que la hausse montrée par la Banque Toronto-Dominion, au regard des chiffres pour les 3 premiers mois de l'exercice financier antérieur. Somme toute, ces comparaisons justifient l'assertion que "la Banque Provinciale du Canada est l'une des institutions bancaires des plus progressives au pays", preuve qu'elle possède un conseil d'administration dynamique, secondé par une direction avertie.

Marcel CLEMENT

Gain de 72 cts par action vs 60 cts

Le bilan du 31 octobre 1969 de la Banque Provinciale démontre des actifs qui dépassent \$881 millions. Il s'agit d'une progression de 16.1% sur l'exercice précédent. Le total des prêts se chiffre par \$546,793,510 comparativement à \$485,974,737 en 1968, soit 12.5% de plus. L'ensemble des dépôts, par ailleurs, a progressé de 11.7% et s'élève à \$795,447,221.

Les revenus s'élèvent à \$62,766,201 et montrent un taux de croissance de 27.8%. En revanche, on constate que les dépenses se sont accrues de 26% pour atteindre \$51,603,168. Le solde des revenus sur les dépenses, c'est-à-dire le bénéfice d'exploitation, s'établit à \$11,163,033, soit une progression de 37.2% sur l'exercice précédent. Après une affectation globale de \$4,450,000 à la réserve pour éventualités, les bénéfices nets de l'exercice après impôts s'établissent à \$3,253,033, soit 20.6% de plus qu'en 1968.

Le gain par action a été de 72 cts en comparaison de 60 cts l'an dernier. Les dividendes versés aux actionnaires ont atteint \$2,250,000, ce qui équivaut à 50 cts par action en comparaison de 42 cts l'an passé. Le solde des profits a permis de verser \$1,000,000 au fonds de réserve. L'avoir des actionnaires, si on y inclut la réserve pour pertes libérée d'impôts, s'élève à \$37,084,641.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue à l'Hôtel Reine Elizabeth (Grand salon), 900 ouest, boul. Dorchester, à Montréal, le mardi 9 décembre 1969, à quinze heures trente.

L'Association des Manufacturiers de Produits Alimentaires au Canada

Conseil canadien du commerce de détail

TORONTO — Bien que l'indice des prix à la consommation ait repris son ascension, en octobre, "le panier alimentaire" de l'indice, par contre, et notamment le bœuf, les pommes, les soupes de légumes en boîtes et les carottes, a fléchi.

"Chaque fois que l'indice accuse une augmentation dans le domaine de l'alimentation, cela ne manque pas, semble-t-il, de faire l'objet des conversations", déclare M. A. J. McKichan, directeur général du Conseil canadien du commerce de détail, organisme qui représente les grandes chaînes de produits alimentaires.

"Toutefois, ce même indice des ventes s'avère-t-il de fléchir, que cela passe presque inaperçu." Selon M. McKichan, la diminution de 0.7 pour cent dans la constituante alimentaire de l'indice a grandement contrebalancé l'augmentation des prix des produits de beauté et d'hygiène, du logement et de l'habillement. Il s'agit de la deuxième baisse consécutive en autant de mois dans le domaine alimentaire.

Voici comment le Conseil canadien du commerce de détail et l'Association des manufacturiers de produits alimentaires au Canada analysent et interprètent les fluctuations du dernier indice des prix au consommateur: Le prix du bœuf a continué de baisser, parfois assez considérablement comme cela a été le cas en octobre pour les filets de surlonges dont les prix représentatifs ont fléchi de 10%.

"En fait, les surlonges se débitaient moins cher le mois dernier qu'il y a un an", a fait remarquer M. McKichan. "C'est un fléchissement de 4.5% par rapport à octobre 1968. Les prix spéciaux en vigueur dans plusieurs supermarchés ont contribué à cette baisse."

M. McKichan s'attend à d'autres diminutions causées par la disponibilité de plus grandes quantités de bœuf et par un meilleur équilibre des stocks des maisons de salaisons; il prévoit que les sommets atteints, l'été dernier, dans les prix du bœuf ne se répèteront pas de sitôt.

Dans ses commentaires sur le contenu de l'indice des prix publié mensuellement par le Bureau fédéral de la Statistique, M. Mc-

Kichan a relevé la baisse du prix des soupes de légumes en boîtes.

"En moyenne, dit-il, ces soupes reviennent à 4.3% moins cher qu'en 1961, année de base pour le calcul de l'indice. Ce gain pour le consommateur est dû surtout à une productivité supérieure au niveau des manufacturiers."

"En bref, voici d'autres fluctuations survenues à l'indice des prix d'octobre, par rapport au mois précédent:

- le prix du bacon a haussé de 3%;
- le saumon en conserve a fait un bond de 6% en raison d'une plus faible production;
- le prix du pain a baissé de 2%, à cause de la chute des prix du blé et de la farine;
- les fruits et légumes locaux montrent une baisse saisonnière: le prix des pommes baissant de 23.1%; celui des carottes, de 10.5%;
- la laitue a augmenté de 14.4% et le céleri, de 2.7%, en raison de la configuration saisonnière;
- dans les produits non comestibles, le prix des détergents a haussé de 2.5% à cause des prix de revient accrues dans l'approvisionnement et la production au niveau du manufacturier; tandis que celui des poudres à récurer baissait de 2.8%.

Des 82 articles du groupe qui constitue "le panier alimentaire" de l'indice, 21 ont accusé une augmentation de moins d'un pour cent et 25 ont joui d'un fléchissement dans la même proportion. Les fruits et les légumes en conserves, les cornichons, les nourritures pour bébés, dans le domaine de l'industrie alimentaire de transformation, d'une part, et les produits laitiers et de boulangerie, d'autre part, sont des catégories de la stabilité des prix, en octobre.

Pour ce qui est de l'avenir, on s'attend à une augmentation des prix des légumes verts et de la salade au fur et à mesure que l'approvisionnement local diminue et que les importations envahissent le marché.

TRADUCTION TECHNIQUE
484-3740
ESTIMATION GRATUITE

André Bardet
et les secrets de sa cuisine...

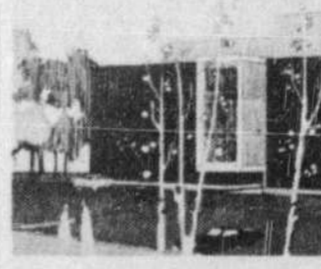
chez Bardet
RESTAURANT FRANÇAIS

591 est, boulevard Henri Bourassa en face du METRO Montréal, Que.

Pour les fins gourmets, souper à la chandelle

381-1777
Réservation: 381-2840

Fermé le dimanche



espace à louer dans un édifice unique à Québec

27,000 pieds carrés à louer dans un édifice ultramodern. Ascenseurs — air climatisé — chauffé à l'électricité — garage chauffé — stationnement facile — site agréable, près du campus universitaire — édifice prestigieux — les avantages de la ville et l'air pur de la banlieue — ambiance propice au travail — prêt le 1er mai —

Pour tout renseignement:

ROLAND HALLÉ
La Société de Gestion Unigesco Inc.
2050 ouest, boul. Saint-Cyrille Tél.: 651-8880

Association Canadienne des Conseillers en Administration



Sandra E. MacMillan

Le Conseil d'Administration de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration, annonce la nomination de Mlle Sandra E. MacMillan, au poste de secrétaire de direction. Mlle MacMillan, qui fut rédactrice commerciale durant de nombreuses années, sera responsable des fonctions administratives et des relations publiques de l'Association, à son bureau de Toronto.

Il faut mettre en commun nos ressources humaines et financières, selon M. J. Dupuis

Au profit d'une économie, solide et viable

CHICOUTIMI (PC) — "Il faut convaincre la population épargnante du Québec à acheter des actions dans des entreprises canadiennes" a déclaré mardi le vice-président exécutif de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, M. Jacques Dupuis.

Selon M. Dupuis, il faut nécessairement mettre en commun les ressources humaines et financières au profit d'une économie solide et viable, qui permettra aux forces du secteur de l'entreprise privée d'assurer avec celle de l'Etat l'équilibre essentiel pour que le développement économique puisse garantir le développement social et culturel de notre société démocratique.

Le vice-président exécutif de la

Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, qui participait à un colloque sur les placements organisé par la Corporation des administrateurs agréés du Saguenay — Lac St-Jean, a réaffirmé sa ferme conviction que seule la participation de chacun amènera à bâtir une province forte dans l'économie canadienne.

"Si nous voulons croître et prospérer, notre participation à tous est devenue impérative. Même si la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont été fondées pour agir comme institutions privées et que la population en général les a souvent considérées comme des clubs privés, a dit M. Dupuis, elles ont sûrement aujourd'hui un caractère public."



J. L. GENDRON

M. J. L. Gendron a été promu au titre de Vice-Président des Opérations pour la Crucible Steel du Canada, nous annonce M. R. K. Robertson, Président. M. Gendron est à l'emploi de Crucible depuis 1959 et au préalable il était à la Sorel Industries Ltd.

Au cours de ces années il occupa différents postes responsables et plus récemment il était Directeur-Gérant de l'Usine.

Il est né à Montréal mais demeure à Sorel depuis son enfance et a fait ses études primaires et secondaires dans cette ville.

Hausse de nos exportations

Au cours du mois dernier

OTTAWA (PC) — La valeur des exportations canadiennes pour le mois d'octobre a atteint \$1,349,500,000 soit une hausse de 7.5 pour cent sur l'année précédente, déclare un rapport du Bureau fédéral de la statistique publié jeudi.

Le total pour les 10 premiers mois de l'année a majoré de plus de 10 pour cent, passant de \$11,165,000,000 à \$12,308,500,000.

Les exportations aux Etats-Unis sont en hausse de 22.5 pour cent pour atteindre \$1,047,100,000. Elles se chiffrent à \$855,100,000 l'année précédente. L'avance pour les 10 premiers mois est de 17 pour cent à \$7,510,900,000.

D'autre part les exportations vers la Grande-Bretagne ont baissé de près de 24 pour cent à \$74,900,000 pour le mois d'octobre, comparativement à \$98,400,000 l'année dernière. La baisse est de 10 pour cent à \$917,500,000 pour les 10 premiers mois de cette année.

La Société General Motors du Canada

Haussera le 1er décembre de \$9,100,000.00 les salaires de ses 24,000 employés

La Société General Motors du Canada se prépare à hausser le taux de paye de ses employés payés à l'heure d'ici le 1er décembre, de montants qui varient de 11 à 15 cents l'heure, en vertu d'ententes conclues avec les TUA au printemps de 1968.

Les hausses représentent un montant d'environ \$9,100,000.00 par an pour les 24,000 employés des usines G.M., payés à l'heure, à Oshawa, St. Catharines, Windsor, London et Scarborough en Ontario et Sainte-Thérèse ouest au Québec.

Une partie de cette augmentation, qui varie selon les tâches de 9 à 15 cents l'heure, payable à compter du 24 novembre est attribuable à l'application de la clause touchant le facteur d'amélioration. La seconde partie de cette hausse, payable le 1er décembre, et qui varie de 2 à 3 cents l'heure, est la 4ème de cinq augmentations prévues dans le dernier contrat et destinées à amener le taux horaire des employés de la Société General Motors du Canada au niveau de celui des employés des Etats-Unis, occupés à des tâches semblables, au 1er juin 1970.

Pour l'employé moyen, tel le monteur le long des chaînes, la hausse est d'environ 16 cents l'heure, ce qui porte son salaire horaire à \$3.53, plus 19 cents de boni de vie chère, soit un total de \$3.72 l'heure.

Les spécialistes, tels les outilleurs, etc., verront leur salaire haussé de 26 cents l'heure à \$4.75 ou \$4.94 avec le boni de vie chère.

Le 1er décembre quelque 6,800 employés dans les bureaux des divers établissements G.M. de même que dans les bureaux de Zone et les entrepôts à travers le Canada verront aussi leur traitement haussé.

Imperial Tobacco du Canada Limitée

Vendrait des actifs de ses filiales

MONTREAL — Imperial Tobacco du Canada Limitée a annoncé aujourd'hui qu'elle avait entrepris des négociations pour la vente des actifs principaux de sa filiale en pleine propriété, Beau Châtel Wines Limited de Winona, Ontario, à Andrew Wines (Canada) Limited de Port Moody, en Colombie Britannique.

M. Paul Paré, président de l'Imperial Tobacco, a dit qu'aucun autre détail ne pouvait être révélé pour le moment car les négociations se poursuivent.

Voir autres nouvelles de finance en page 19



la banque provinciale du canada

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF		
31 OCTOBRE 1969		
ACTIF	1969	1968
Encaisse (y compris effets en transit)	\$109,021,009	\$ 76,582,420
Obligations de Gouvernements et autres titres	174,374,651	179,088,984
Prêts sur titres	22,581,980	39,824,517
Autres prêts	524,211,530	446,150,220
Immeubles	7,742,473	7,427,652
Lettres de Crédit et autres éléments d'actif	43,171,881	9,662,486
Total de l'actif	\$881,103,524	\$758,736,279
PASSIF	1969	1968
Dépôts	\$795,447,221	\$712,437,332
Lettres de Crédit et autres passifs	43,053,697	6,342,292
Réserves pour pertes	12,268,147	10,625,229
(dont \$1,232,217, livres d'impôts) — 1969		
(dont \$ 412,412, livres d'impôts) — 1968		
Capital, fonds de réserve et bénéfices non répartis	30,334,459	29,331,426
Total du passif	\$881,103,524	\$758,736,279
ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 1969		
REVENUS	1969	1968
Revenus des prêts	\$ 43,586,922	\$ 32,199,507
Revenus des valeurs	10,760,018	9,501,670
Autres revenus d'exploitation	8,419,261	7,397,211
Total des revenus	\$ 62,766,201	\$ 49,098,388
DÉPENSES	1969	1968
Intérêts sur dépôts	\$ 27,055,653	\$ 19,319,020
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	14,713,762	12,994,667
Frais des établissements, incluant les amortissements	4,489,709	3,912,782
Autres frais d'exploitation, incluant provision pour pertes sur prêts d'après la moyenne des pertes au cours des cinq derniers exercices	5,344,044	4,735,159
Total des dépenses	\$ 51,603,168	\$ 40,961,628
Solde des revenus	11,163,033	8,136,760
Affecté aux réserves pour pertes	4,450,000	2,600,000
Bénéfices avant impôts sur le revenu	6,713,033	5,536,760
Provision pour impôts sur le revenu y relatifs	3,460,000	2,840,000
Bénéfices nets de l'exercice	3,253,033	2,696,760
Dividendes	2,250,000	1,890,000
Montant reporté	1,003,033	806,760
Bénéfices non répartis, au début de l'exercice	131,426	124,666
Total	1,134,459	931,426
Virement au fonds de réserve	1,000,000	800,000
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	\$ 134,459	\$ 131,426
Le Directeur Général, RAYMOND PRIMEAU.		
Le Président, LÉO LAVOIE.		

En marge des prêts aux petites entreprises

Ils devraient être plus considérables, selon Ottawa

OTTAWA (PC) — L'opposition a pressé, hier, le gouvernement Trudeau de persuader les banques à chartre d'ouvrir leurs coffres en faveur des petites entreprises.

Le gouvernement devrait aller jusqu'à le menacer d'annuler leur chartre si nécessaire, ont déclaré certains membres de l'opposition alors que les Communes entendaient le débat du bill C-9.

Ce projet de loi modifie la loi actuelle sur les prêts aux petites entreprises de façon à autoriser les maisons de crédit et les sociétés de fiducie à consentir des prêts, garantis par le gouvernement, aux petites sociétés canadiennes.

M. Clifford Downey PC — Battle River a déclaré que les modifications proposées par le gouvernement ne serviraient à rien à moins que le ministre des Finances ne force les banques à prêter davantage aux petites sociétés.

Il a fait remarquer que le montant total des prêts consentis par les banques en vertu de la loi était passé de \$26,000,000 durant la période de 1961-65 à \$11,000,000 en 1968.

Selon lui, la principale raison de cette situation est que les banques n'étaient pas intéressées à consentir des prêts au taux de 8 à 14 pour cent, tel que le stipule la loi, étant donné qu'elles pouvaient obtenir un rendement plus élevé dans d'autres domaines.

Pour sa part, M. Herb Gray, ministre sans-portfolio, a expliqué que les modifications projetées par le gouvernement fixeront également de \$100,000,000 à \$150,000,000 le montant global des prêts pouvant être faits aux petites entreprises.

Les petites sociétés pourront emprunter jusqu'à \$25,000 chacune. Elles seront toutefois obligées de rembourser cette somme sur une période de 10 ans.

Bourse de Montréal

La liste locale, plus résistante que la veille, mais peu active hier

Les prix étaient légèrement en hausse après une séance peu active, hier après-midi, à la Bourse de Montréal. Les industrielles ont dominé les gains, alors que les déclinés ont surpassé les pertes par 121 à 85.

L'indice général a grimpé de 14 à 182.18.

Chez les banques, Montréal a avancé de 1-8 à 18 7-8, et Toronto Dominion de 1-8 à 24. Nouvelle-Écosse a reculé de 1-4 à 25, et Canadienne Nationale, de 1-8 à 11 3-4.

Parmi les industrielles, Falconbridge a progressé de 5 points à 159; Labatt, de 5-8 à 31, et Weston, de 1-2 à 85. Cominco a perdu 1-2 à 31, et Pacific Pot, 1-2 à 29 1-4.

A la Bourse Canadienne, Commodore a perdu 2-8 à 10 3-8, et Furlong 1 point à 7.

A l'indice, les industrielles ont progressé de 34 à 189.42, et les banques, de 18 à 198.39, tandis que les services publics ont fléchi de 59 à 143.42, et les papeteries de 27 à 125.97.

Au total, 1,389,700 actions ont été échangées, comparativement à 1,275,800, mardi.

L'or s'effondre à Zurich

ZURICH (AFP) — Le cours de l'or a accusé mercredi une nette baisse sur le marché libre de Zurich où il a reculé jusqu'à 36.50-36.70 dollars l'once, contre 37.40-37.55 dollars la veille.

Cette nouvelle baisse de près d'un dollar par once pure en une seule journée, s'explique par une nouvelle vague de ventes du métal précieux, de toutes provenances.

Rapports financiers

Beatty Bros. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, 1969: \$502,000, au regard de \$486,000, en 1968.

Canadian Pacific Railway Co., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, 1969: \$34,200,000, soit l'équivalent de \$2.21 l'action, au regard de \$28,800,000, ou \$1.83, en 1968.

General Steel Works Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, 1969: \$779,000, au regard de \$650,000, en 1968.

Gulf Oil Canada Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, 1969: \$33,185,000, soit 73 cents l'action, au regard de \$33,787,000, ou 75 cents l'action, en 1968.

Mechels Distilleries Ltd., pour l'exercice se terminant le 31 août, 1969: \$643,000, soit 43 cents l'action, au regard de \$547,000, ou 38 cents l'action, en 1968.

Robert Morse Corp. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, 1969: \$1,096,000, ou 96 cents l'action, au regard de \$678,000, ou 53 cents l'action, en 1968.

Simpsons Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, 1969: \$6,411,648, soit 43 cents l'action, au regard de \$5,572,543, ou 37 cents l'action, en 1968.

Simpsons-Sears Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, 1969: \$5,750,000, ou 51 cents l'action, comparativement à \$4,666,000 ou 32 cents en 1968.

Lancement d'un glossaire des termes pharmaceutiques

Par les Laboratoires Ayerst, de Ville-St-Laurent

M. Glyde Gregory, président des Laboratoires Ayerst a procédé récemment au lancement d'un ouvrage intitulé: "Glossaire des termes pharmaceutiques" et à sa remise au président du Collège des pharmaciens de la province de Québec, M. Jacques Gagnon.

La cérémonie s'est déroulée au Club Saint-Denis en présence de représentants du ministère des affaires culturelles, du président et des gouverneurs du Collège des pharmaciens, de représentants des milieux universitaires, médicaux et hospitaliers et de la plupart des membres du comité d'étude des termes de médecine qui ont établi le nouveau glossaire.

C'est le quatrième volume du genre à être publié et distribué gratuitement dans les milieux intéressés, par les soins des Laboratoires Ayerst. Il fait suite aux deux tomes du "Glossaire des termes médico-hospitaliers" et au "Vocabulaire de la langue des assurances sociales et des assemblées délibérantes".

En remettant le volume au président du Collège des pharmaciens, le président des Laboratoires Ayerst a déclaré que l'une des règles qui guidaient la direction de sa

compagnie était le respect de la langue de son public du Québec. "Je crois, a dit M. Gregory, que les membres des professions médicales et pharmaceutiques reconnaissent depuis longtemps l'attention que nous apportons à la qualité de nos publications. En favorisant les travaux du Comité d'étude des termes de médecine et en assurant la diffusion de ses ouvrages, nous espérons contribuer au bon usage de la langue française dans les milieux où s'exerce notre activité. C'est une preuve de plus, a-t-il ajouté, que nous sommes pleinement conscients du rôle qui incombe à une entreprise comme la nôtre".

Le nouveau glossaire est le fruit du travail du Comité d'étude des termes de médecine, un groupe d'une vingtaine de médecins, spécialistes en administration hospitalière, infirmières, pharmaciens, diététiciennes, archivistes, bibliothécaires et traducteurs médicaux, présidé par le docteur Georges Desrosiers, directeur médical de l'hôpital Maisonneuve. Madame Suzanne Desjardins, traductrice médicale aux Laboratoires Ayerst et conseiller au Comité d'étude, a présidé aux travaux du comité qui a établi le "Glossaire des termes pharmaceutiques".

Le glossaire, un volume de 55 pages, contient 155 fiches des principales expressions en usage dans les milieux pharmaceutiques. On y trouve les termes les plus communément en usage dans la profession, par ordre alphabétique, avec d'abord, la forme correcte du mot ou de l'expression, son équivalent anglais, puis la forme fautive et enfin, sa définition et une explication ou justification.

Tiré à 5,000 exemplaires, l'ouvrage sera distribué gratuitement à tous les pharmaciens du Québec, aux administrateurs d'hôpitaux, aux directeurs médicaux, aux bibliothécaires des hôpitaux, des universités et des instituts de traduction.

Dividendes

Thompson Newspapers Ltd., 6 cents l'action commune, 84 3-8 cents l'action privilégiée à 6 3-4 cent, toutes deux payables le 15 décembre; inscription le 21 novembre.

Shell Canada Ltd., 25 cents l'action commune de la classe A1, \$1 l'action commune de la classe B, toutes deux payables au 15 décembre; inscription le 13 novembre.

Newfoundland Light and Power Co. Ltd., 12 1-2 cents, le 1er décembre; inscription le 21 novembre.

Restaurant
LICENCE COMPLETE

Le Habelais

Fine Cuisine française
dans une atmosphère intime

En soirée: table d'hôte \$3.25
Dîner d'hommes d'affaires
à partir \$1.60

Aucun problème de stationnement
après 7 hres p.m.

425 McGill METRO CARRÉ VICTORIA Tél.: 849-6629

NOMINATIONS AU CONSEIL DE LA BRIQUETERIE ST-LAURENT LTÉE



Cinq administrateurs ont été nommés au Conseil de la Briqueterie St-Laurent Ltée lors de la dernière assemblée des actionnaires de la compagnie. Ce sont MM. John Howard Hawke, président du conseil, André Goyer, président, C.W. Leonardi, vice-président, Denis Allard et Yngve Carlson. M. Hawke, B.A., est président de Gairdner & Co. Ltd.; M. Leonardi est vice-président et trésorier de The Gleggier Group Ltd.; M. Allard est associé senior de la firme Lachance, Brosseau, Allard et Cie et M. Carlson est président de Canada Brick Co. Ltd.

La fédération des Jeunes Chambres de Commerce

Vient de franchir une étape importante, en ce qui concerne la francophonie

"La francophonie vient de franchir une étape importante au sein du mouvement des Jeunes Chambres Internationales". C'est ce qu'a déclaré M. Julien Michaud, président de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada lors d'un souper tenu à Ste-Marie, dans la région des Jeunes Chambres de la Chaudière, le 10 novembre 1969.

M. Michaud revenait de Fort de France (Martinique), où une vingtaine de délégués de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français ont participé au premier congrès de la Fédération des Jeunes Chambres d'expression française, lequel a duré trois jours.

La Fédération des Jeunes Chambres d'expression française groupait les pays suivants: Maroc, Monaco, France, Tunisie, Côte d'Ivoire, Belgique, Fédération des Jeunes Chambres du Canada français. La Suisse est également représentée dans cet organisme comme membre observateur.

Les buts de cette Fédération sont les suivants:

- A — Renforcer les liens entre les jeunes chambres qui utilisent la langue française dans leurs relations communes;
- B — Promouvoir et coordonner les activités sociales, économiques et culturelles entre ces jeunes chambres;
- C — Développer la solidarité entre ces jeunes chambres.

Ces échanges seront assurés par la publication d'un bulletin bimestriel édité par la Belgique et ce pour la première année. Il sera distribué à toutes les jeunes chambres faisant partie de ladite Fédération.

L'exécutif nouvellement élu est le suivant: M. Mohamed Alami du Maroc. Président, M. Jean-Marie Beaulieu du Québec. Vice-président, M. Roger Godin de Belgique, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve de France, trésorier et Me Michel Simard du Québec, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

Le conseil d'administration est composé de M. Jean-Marie Beaulieu, président, M. Roger Godin, vice-président, M. Jean-Charles Deve, secrétaire général, M. Jean-Charles Deve, trésorier et Me Michel Simard, conseiller juridique.

À noter...

La Bourse Canadienne a été notifiée que Bethlehem Copper Corporation est en train de négocier avec de gros intérêts étrangers et elle s'attendrait à recevoir sous peu, une offre d'achat d'un nombre considérable de ses actions du Trésor, au prix de \$21.00 chacune. Les administrateurs de Bethlehem ont été mis au courant de l'offre, si elle a eu lieu, le 18 novembre. Si elle est acceptée, elle devra être approuvée par tous les corps réguliers. Des détails seront publiés sous peu, concernant cette réunion.

2,472,384 actions émises et en circulation, sur un total autorisé de 5,000,000, ont été vendues par Newfoundland Light & Power Co. Limited, ont été inscrites, hier, sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.

La Bourse Canadienne a été notifiée qu'un total de 323,307 actions de Canadian Magnesium Mines Limited ont été émises à la suite de la récente offre de droits qui a expiré le 7 novembre 1969. En conséquence, la compagnie a reçu un total de \$96,996.10 pour des achats d'actions par suite de l'exercice de 1,939,842 droits. Il reste un solde de 10,026 actions, représentant une valeur de \$3,007.80 à être souscrites, conformément à l'offre faite.

La Compagnie d'Assurance du Canada contre l'Incendie a procédé hier soir de 5.30 à 7.30 p.m. à l'ouverture officielle de ses nouveaux bureaux à 550, rue Sherbrooke. Son local serait quelque chose d'unique en son genre à Montréal, qui a soulevé l'admiration des nombreux invités à cette cérémonie d'ouverture. Unican Securities System Ltd. donnera cet après-midi à 16 heures une conférence de presse au salon 3 de l'Hôtel Laurentien.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Nouvelle firme de courtage à la Bourse de Montréal

LONDRES (CNW) — Astaire Taylor International Limited est maintenant entrée en affaires à titre de nouveau membre de la Bourse de Montréal.

Astaire Taylor International est une firme internationale de courtage dont 49 pour cent des actions sont détenues par M. Derek Wilson Taylor et l'autre 51 pour cent par Astaire and Company, courtiers en valeurs mobilières de Londres.

M. Taylor, ci-devant premier vice-président de Collier, Norris, Quinlan de Montréal, est président d'Astaire Taylor International.

Les autres administrateurs sont: Edgar Astaire, H. Leslie Howard, Robert C. Taylor, James S. Davids (tous associés d'Astaire and Co.) et Stefan Von Kaltenborn.

Astaire Taylor International espère stimuler l'intérêt européen dans les titres nord-américains. La nouvelle société canadienne permettra également à Astaire and Company d'étendre ses services aux investisseurs du Royaume-Uni intéressés dans les titres canadiens et américains.

M. Von Kaltenborn, qui s'occupe des affaires internationales d'Astaire depuis les six derniers mois, se verra confier la tâche de l'activité européenne d'Astaire Taylor International.

Le marché a ouvert avec une légère baisse s'est ressaisi après les deux premières heures, mais s'est replié avant la fermeture.

L'indice des industrielles a perdu 11 à 187.98 et un total de 2,514,200 actions ont été transigées comparativement à 2,798,000 mardi. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 304 contre 218.

Aux aurifères, dont l'indice a perdu 3.81 à 184.21, Dome Mines a perdu 1 1-2 à 53, Giant Yellowknife 5 cents à \$9.75 et Upper Canada six cents à \$2.45.

Revenue a glissé de 25 cents à \$2.70 dans des échanges actifs, tandis que Falconbridge a acquis 3 1-2 à 158 1-2 et McIntyre, qui détient environ 37 pour cent des actions de la Falconbridge, a gagné 2 points à 146. Les employés de Falconbridge sont en grève depuis le 21 août.

Seaway était en baisse de 1-2 à 11 1-2, tandis que Canada Bread, qui a commencé à marcher sous son nouveau nom, Corporate Foods Ltd., a clôturé inchangé à 11 1-2.

Néonex a reculé de 3-8 à 10 1-8, tandis que Caron a gagné 1-4 à 181-2.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Le cours de l'or hier sur le marché anglais était au plus bas niveau depuis le 8 avril 1968.

Bourse de N-Y

Wall Street s'est effrité de nouveau hier

(AFP) — Les cours se sont à nouveau repliés mercredi à Wall Street. Le marché a en fait retrouvé la physionomie de la semaine dernière, la cote s'effritant régulièrement de l'ouverture à la clôture en raison de la réserve des acheteurs. Les pertes ont été modérées pendant la majeure partie de la séance mais se sont un peu accentuées en clôture. Les affaires sont restées calmes. Les sidérurgiques et les automobiles, à l'exception de Chrysler, ont échappé à la tendance générale et ont progressé modérément tandis que les tabacs se sont améliorés par endroits. Les électroniques par contre ont été lourdes et les télévisions, les cuprifères et les aéropostales se sont repliés. Bonne tenue cependant de Kimberly Clark et de Standard Oil of California aux papiers et aux pétroles, autrement en repli. Les grands magasins, les matériaux de constructions, les alimentaires et les cinémas se sont effrités, on a noté une bonne avance d'Abbott

l'information



De g. à dr., P.E. Beaulne, Mlle France Beaulieu, Mlle Danielle Ouimet et Emile Genest.

La Coupe Grey au réseau Radio-Mutuel

Entre les deux, Emile "Bonjour mes coeurs" balance. C'est en compagnie de Marie-France Beaulieu (Miss Canada) et Danielle Ouimet (Valérie) qu'Emile Genest commentera tous les événements du Festival de la Coupe Grey qui prendront place, pour la première fois dans l'histoire de la ligue canadienne de Football, dans la métropole.

Grâce aux cinq postes du Réseau Radiomutuel, plus d'un million de personnes de Montréal, Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières et Ottawa par-

ticiperont aux manifestations organisées à cette occasion. Le Réseau Radiomutuel diffusera vendredi le couronnement

de Miss Grey, et dimanche midi l'histoire de la Coupe Grey, puis la description de la joute.

En bref

Napoles le boxeur du mois

NEW YORK — Le magazine Ring qui vient de faire connaître son classement des aspirants aux différents championnats mondiaux de boxe, a choisi comme boxeur du mois d'octobre le champion mondial des mi-moyens Jose Napoles. Le mois dernier Napoles a défendu avec succès sa couronne contre l'aspirant Emile Griffith.

Au classement des aspirants au championnat des poids-lourds qui est toujours détenu par Cassius Clay, selon le magazine Ring Joe Frazier est le premier aspirant, suivi de Jimmy Ellis, Sonny Liston, Jerry Quarry, Oscar Banavenna, Mac Foster, Henry Cooper, Al Jones, Gregorio Peralta et Leotis Martin.

Aucun boxeur canadien ne figure chez les dix premiers aspirants de l'une ou l'autre des dix catégories de boxe.

GARDIENS DE BUTS

Tony Esposito, Chi.	10	600	18	3	1.80
Denis Dedyou, Chi.	4	240	11	0	2.75
Chicago Totals	14	840	29	3	2.14
Reggie Vanhook, Min.	14	840	31	1	2.21
Lane Wardsley, Min.	3	180	7	0	2.53
Montreal Totals	17	1020	38	1	2.24
Roger Crozier, Det.	4	240	8	0	2.90
Ray Edwards, Det.	11	660	30	0	2.21
Detroit Totals	15	900	38	0	2.53
Jacques Plante, St. L.	11	660	23	3	2.09
Emile Wabaly, St. L.	4	240	14	1	2.30
Greg Edwards, St. L.	1	60	4	0	4.00
St. Louis Totals	16	960	42	4	2.63
Terry Sawchuk, N.Y.	2	120	4	0	3.61
Ed Giacomin, N.Y.	16	960	42	1	2.75
New York Totals	18	1080	46	1	2.71
Casare Montigo, Minn.	10	600	26	1	2.60
Ken Brodzicki, Minn.	4	240	13	0	2.25
Minnesota Totals	14	840	39	1	2.60
Al Smith, Pitt.	6	360	14	0	2.57
Les Binkley, Pitt.	6	360	16	1	2.67
Joe Dely, Pitt.	3	180	9	0	2.00
Pittsburgh Totals	15	900	42	1	2.60
Garry Cheevers, Bos.	8	480	18	2	2.25
Ed Johnston, Bos.	8	480	30	0	2.75
Boston Totals	16	960	48	2	2.50
Bernie Parent, Phil.	12	720	31	1	2.66
Chicago Fenwick, Phil.	12	720	30	0	2.32
Philadelphia Totals	24	1440	61	1	2.68
Bruce Gamble, Tor.	4	240	19	0	2.17
Mark Edwards, Tor.	5	300	20	0	2.25
Toronto Totals	9	540	39	0	2.32
Gerry Desjardins, L.A.	13	780	47	2	2.62
Los Angeles Totals	13	780	48	2	2.69
Charlie Hodge, Oak.	8	480	26	0	2.71
Gary Smith, Oak.	8	480	31	0	2.87
Oakland Totals	16	960	57	0	2.80

BUTS GAGNANTS

New York—1—Hodfield, 3; Park, Thozuk, Brown, 2; Shevon, Belon, Forbin.
Montreal—2—Baldwin, Richard, 2; Shevon, Rousseau, Lapierre, Ferguson, Balleau, Courtois.
Boston—9—Murphy, Buryk, 2; Shevon, McKen, Stenfield, Espino, Bailey, Hodge.
Detroit—4—Mehradich, 2; Shevon, Manahan, Stankovick, Howe, MacGregor, Unger.
Chicago—7—Foppin, 3; Angotti, 2; Mikko, Rieder.
Minnesota—4—Grant, Lorne, 2; Shevon, Bole, Galdsworthy.
St. Louis—6—McDonald, Bensen, 2; Shevon, Sabourin, Geyette.
Toronto—3—Ellis, Walsh, 2; Shevon, Oliver.
Oakland—4—Loughlan, 2; Hicke, O'Donnell.
Pittsburgh—4—Fronczak, 2; Fenice, Pratt.
Los Angeles—3—Shack, 2; Wall.
Philadelphia—3—Lorne, Morrison.

NEW YORK (AFP) — Le joueur de tennis égyptien Ismael el Shafie, âgé de 22 ans, a signé un contrat de trois ans et 25 000 dollars avec le groupe professionnel de Dallas, la "World Tennis Championship", qui a ainsi porté sa troupe à seize joueurs. La semaine dernière, les joueurs britanniques de Coupe Davis, Mark Cox et Graham Stowell, se sont joints au groupe texan.

Sonny Sylvestre vous invite...

au monde de Rossignol, Dynamic, Le Trappeur, Bogner, Mossant et Montant. Les meilleurs skis, chaussures et accessoires pour tous les skieurs. Service professionnel de réparation complet et rapide.

1251 Parc Lafontaine (Rachel est) angle Brébeuf
Téléphone: 527-2439
Tout pour le ski

LE CHAMOIS BLANC

sportive

Trois Alouettes sur l'équipe d'étoiles: Duncan, Bark et Parker

Trois joueurs des Alouettes de Montréal ont été choisis hier sur l'équipe d'étoiles de la Conférence de l'Est dans la Ligue Canadienne de Football. Cela même si les Alouettes ont terminé en dernière position du classement ne pouvant faire mieux que de décrocher deux victoires durant la saison 1969.

Les porte-couleurs monténéalis ainsi honorés sont le centre-arrière Dennis Dun-

can, le centre de la ligne offensive Basil Bark et le garde offensif Charley Parker.

Va sans dire au poste de quart-arrière c'est Russ Jackson qui fut choisi haut la main.

Voici la formation de l'équipe toutes étoiles de la Conférence de l'Est, de la Ligue Canadienne de Football.

Équipe offensive: Quart-arrière: — Russ Jackson (Ottawa).

Champ-arrière: — Dennis Duncan (Montréal); Vic Washington (Ottawa), Dave Raimy (Toronto).

Flanqueur: — Bobby Taylor (Toronto). Centre: — Basil Bark (Montréal).

Gardes: — Charley Bray (Toronto); Charley Parker (Montréal).

Blaqueurs: — Danny Nykoluk (Toronto); Ellison Kelly (Hamilton).

Ailier: Mel Profit (Toronto). Ailiers: Tommy Joe Coffey (Hamilton); Margene Adkins (Ottawa); Coffey et Akkins ont obtenu le même nombre de votes.

Équipe Défensive: Blaqueurs: — Marshal Shirk (Ottawa); John Barrow (Hamilton).

Ailiers: — Billy-Joe Booth

(Ottawa); Ed Harrington (Toronto).

Ligne secondaire: — Ken Lehmann (Ottawa); Henry Sorrell (Hamilton); Jerry Campbell (Ottawa).

Champ-arrière: — Don Sutherland (Ottawa); Dick Thornton (Toronto); Marv Luster (Toronto); Garney Henley (Hamilton); Ed Learn (Toronto).

On peut déjà se procurer des billets pour la saison 1970 des Expos de Mtl

Les fervents de baseball qui désirent se procurer des billets de saison pour les parties disputées au parc Jarry en 1970 sont invités à faire parvenir leur inscription maintenant, a annoncé aujourd'hui le président John McHale.

Les prix sont les mêmes qu'en 1969.

Les billets pour les loges sont disponibles à \$350.00 par siège et les billets sont de \$250.00 pour les sièges réservés. Cela représente une économie de \$35.00 par siège. Les partisans de baseball peuvent profiter de trois modes de paiement:

a) verser la somme maintenant;

b) effectuer le paiement en trois versements — le 1er décembre, le 1er janvier et le 1er février;

c) en ayant recours au mode de paiement offert par la Banque de Montréal.

Le bureau des billets des Expos est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 5h. Les réservations sont aussi accep-

tées au bureau centre-ville à l'édifice du Carré Dominion, situé à 1010 ouest, rue Ste-Catherine.

"Nous disposons d'une maquette des sièges au parc Jarry pour bien montrer aux partisans de baseball l'emplacement de leur siège. Les fervents de baseball sont aussi invités à se rendre au parc Jarry pour choisir le lieu de leur siège", a déclaré McHale.

Il a aussi révélé que les

certificats-cadeaux, pour la période des Fêtes, sont en vente au parc Jarry et au bureau centre-ville. On peut acheter des billets pour une partie, pour plusieurs matches ou des billets de saison.

La campagne de la vente des billets de saison est sous la direction de Lou Martin, directeur des opérations. Il est secondé de Jean Benoit, Marc Cloutier, Lucien Geoffrion, Ronald Piché et Roger Savard.

Gary Smith est suspendu

Le président Clarence Campbell, de la Ligue Nationale, a suspendu le jeune gardien de buts Gary Smith, des Seals d'Oakland pour trois parties. Cette sanction fait suite à un incident au cours duquel l'arbitre Ron Wicks a été bousculé par Smith au cours d'un match disputé le 10 nov. entre les Seals et les Bruins

de Boston, à Boston. A la suite de cette suspension, Smith devra se contenter du rôle de spectateur lors du match de ce soir contre les North Stars de Minnesota, de nouveau samedi alors que les Seals affronteront les Canadiens au Forum de Montréal, puis dimanche soir à New York contre les Rangers.



Les fervents de baseball des Expos peuvent avoir recours à six personnes compétentes du bureau des billets pour renouveler leurs billets de saison ou s'en procurer en vue de la saison 1970. Les personnes à la disposition des partisans de baseball sont: Jean Benoit, Marc Cloutier, Lou Martin, Roger Savard et Ronald Piché. Lucien Geoffrion n'apparaît pas sur la photo étant en vacances.

Les Globetrotters: magie et Comédie

C'est vendredi soir, à 8 heures, que plus de 10 000 sportifs montréalais auront l'occasion de voir leurs favoris de toujours, les fabuleux Globetrotters de Harlem au jeu, cette fois contre les puissants Reds du New Jersey. Il y aura comme à l'ordinaire présentation de numéros de variétés de choix aux entrac-

tes dont un numéro sur tremplin de caoutchouc fameux, une exhibition de tennis sur table mettant aux prises les champions du monde à plusieurs reprises Paul Bergmann, d'Angleterre et le sensationnel Japonais Narokut "Cannonball" Jufii et — ceci devrait valoir facilement le prix d'admission: un court match qui opposera les Globetrotters aux "as" de la presse parlée et écrite locale! Le tout débutera à 8 heures.

On sait que les Globetrotters, qui en sont à leur 43e saison, sont plus populaires que jamais. Leur rare magie du ballon ou du basket si vous le préférez et leur extraordinaire talent de magicien ont facilement enchanté les sportifs de tous les coins du globe depuis déjà presque un quart de siècle. Résumons en disant qu'en 42 ans, ils ont fait les délices de plus de 50 000 000 de gens dans pas moins de 87 pays différents.

Ils ont disputé près de 10 000 matches depuis leurs débuts en 1927 et n'ont pas subi la défaite une seule fois depuis la saison 1961-62 et c'est dire qu'ils sont à ajouter à une série complètement victorieuse de plus de 2 100 joues! C'est franchement incroyable n'est-ce pas? Ils savent constamment déridier l'assistance, mais ils sont avant tout des véritables du ballon-panier sans doute au-

cun. Cette année, leur as sera nul autre que le plus que drôle Meadowlark Lemon qui, tout en y allant de ses mille trucs et farces, peut réussir des papiers les yeux fermés pour ainsi dire. Il n'est pas venu au Forum depuis trois ans et on aura donc hâte de le revoir au jeu. Il sera assisté des non moins fameux Fred Neal et Leon Hillard, deux dribbleurs fameux; Ray Lothery, Jackie Jackson, Bobby Joe Mason, Frank Stephens et Bobby Hunter de même que le "giant Dwight Durante" (à 5 pieds, 6 pouces) et plusieurs autres.

Une foule record de 13 487 Montréalais ont applaudi les Globetrotters au Forum il y a un et tout semble indiquer que la foule sera pratiquement la même vendredi soir prochain car, à Montréal comme ailleurs, on ne se lasse jamais de voir les Globetrotters au jeu.

LES COMPTABLES DE LA L.H.N.

	EST	Op	G	A	Ph	Pm
Courmyer, Montreal	15	6	12	8		
Hodge, Boston	16	4	8	12	13	
Howe, Detroit	15	8	11	14		
Walters, Toronto	11	4	7	11	32	
D. Hall, Chicago	14	4	7	11	6	
Martin, Chicago	14	4	7	11	15	
Gilbert, New York	17	4	7	11	7	
OUEST						
Galdsworthy, Min.	14	8	11	11	25	
Grant, Min.	14	8	11	11	6	
Keenan, S.L.	11	5	11	11	6	
Lorne, Philadelphia	13	5	11	11	2	
Quendon, Philadelphia	13	5	11	11	10	
Waytowich, Pittsburgh	15	3	11	11	10	
Loughlan, Oakland	15	6	11	11	9	

Repêchage au hockey junior "A"

Lors de sa dernière assemblée annuelle, la Ligue Junior A du Québec a décidé de mettre en pratique un système de repêchage.

Ainsi, le 27 décembre prochain, aura lieu la première séance de repêchage du circuit. Ces assises se dérouleront à Drummondville à compter de 10 heures le matin et ne seront interrompues qu'à l'heure du dîner ou un buffet froid sera servi.

Roland Mercier, vice-président de la ligue, préparera les procédures de cette séance, mais on sait déjà que 3 membres de chaque équipe devront être présents.

Bob LeBel, président de la ligue, fit ensuite une suggestion concernant l'adoption du règlement régissant les punitions majeures concurrentes.

On sait que dans la Ligue nationale, lorsque deux joueurs purgent une punition majeure en même temps, les deux équipes peuvent jouer avec des formations complètes. Toutefois, les administrateurs d'équipe ont décidé d'attendre à plus tard avant de procéder à l'adoption de ce règlement.

Une des raisons qui a motivé leur geste fut qu'aucune autre ligue ne recourt à un tel règlement, ce qui fait que nous pourrions être défavorisés lors des éliminatoires de la coupe Memorial.

COMPTABLES AGRÉÉS

<p>BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. RONALD FERENC, C.A.</p> <p>2345 est. Bélanger Montréal 729-5226</p>	<p>LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194</p>
---	---

<p>PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A.</p> <p>928 est. boul. St-Joseph 526-1661</p>	<p>VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. MICHEL ROBIN, C.A. JACQUES B. CHADLICH, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GÉVAIS, C.A. CLAUDE QUINLAT, C.A. WALTER BOULDES, C.A.</p> <p>4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871</p>
---	--

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés

<p>Jean Cotrigny, C.A. Louis P. Marin, C.A. Pierre J. Seguin, C.A. André St-Amand, C.A. Bernard Brault, C.A. Pierre D. Bouchard, C.A. Jacques Lefrançois, C.A. Joseph Beauchemin, C.A. Guy Lafontaine, C.A. Jean La Courture, C.A.</p>	<p>Yves Normandin, C.A. Michel Marton, C.A. Paul E. Mallette, C.A. Gilles B. Normandin, C.A. Paul René de Cotret, C.A. Bernard Dumais, C.A. Gilles Choquet, C.A. Jean J. Lavoie, C.A. André Fournier, C.A. Robert Bellevue, C.A.</p>	<p>Paul André Lachance, C.A. Gaston Robitaille, C.A. Jacques René de Cotret, C.A. Robert B. Chouinard, C.A. André Roussel, C.A. Gérard L. Pélissier, C.A. Yves A. Robitaille, C.A. André Masse, C.A. Conrad Brossard, C.A. René Chénier, C.A.</p>
--	--	---

1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Hawkesbury - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés

<p>R.J.P. Duvion, C.A. D.P. Atkins, C.A. D.M. Long, C.A. H.J. Goffroy, C.A. P. Gouveau, C.A. L.L. Groulx, C.A. R.A. Ross, C.A. P. Cloutier, C.A. R.B. Savoie, C.A.</p>	<p>J.F. Lewis, C.A. J.D. Hogg, C.A. G.R. Miller, C.A. W.G. Hogg, C.A. L.A. Wright, C.A. D.W. Smith, C.A. M.B. Turcotte, C.A. B.W. Courville, C.A. R. Boudreau, C.A.</p>	<p>C.A. Poirson, C.A. A. Gosselin, C.A. Pierre Lesage, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Tréhan, C.A. René Mercier, C.A. Robert Guiray, C.A. Emilien Gauthier, C.A. Roland Truchon, C.A. Clément Duchesne, C.A. Richard Jean, C.A. Pierre Vermeas, C.A. Gérard Trudeau, C.A. Raymond M., C.A. Clement Lussier, C.A. Raymond Robarge, C.A. Pierre Giguère, C.A. Robert St-Onge, C.A. Paul E. Bonner, C.A. Gregoire Bellevue, C.A. Syndic</p>
--	---	--

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureau à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix
et Associés
Comptables Agréés.

<p>Maurice Samson, C.A. Jean Lacroix, C.A. Dollard Trout, C.A. Clément Fournier, C.A. Viviane Forge, C.A. Pierre Barry, C.A. André Gagnon, C.A. Gilles Lavoie, C.A. René Auger, C.A. Jean-Paul Bédard, C.A. Jacques Miller, C.A. Jean Fournier, C.A. Paul A. Michaud, C.A. Robert Blanchette, C.A. Gilles Beaudin, C.A. Conrad Ménard, C.A. Pierre Goyette, C.A. Louis Gravel, C.A. Gilles Anonin, C.A. Gaston Ouhay, C.A. Paul Gauthier, C.A.</p>	<p>Lucien P. Bélair, C.A. Raymond Fortier, C.A. Benoît Sylvestre, C.A. Dennis M. Côté, C.A. Raymond Caillault, C.A. Marcel Ducharme, C.A. Jean-Paul Boyer, C.A. Emile Mallette, C.A. Emilien Gauthier, C.A. Bertrand Lavoie, C.A. Pierre Pharaud, C.A. Roland Lesvesque, C.A. André Lesage, C.A. Gilles Beaudin, C.A. Conrad Ménard, C.A. Clement Lussier, C.A. Louis Gravel, C.A. Gilles Anonin, C.A. Gaston Ouhay, C.A. Paul E. Bonner, C.A. Gregoire Bellevue, C.A. Syndic</p>	<p>Jean Côté, C.A. Hensley Bourgeois, C.A. Albert Gosselin, C.A. Pierre Lesage, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Tréhan, C.A. René Mercier, C.A. Robert Guiray, C.A. Emilien Gauthier, C.A. Roland Truchon, C.A. Clément Duchesne, C.A. Richard Jean, C.A. Pierre Vermeas, C.A. Gérard Trudeau, C.A. Raymond M., C.A. Clement Lussier, C.A. Raymond Robarge, C.A. Pierre Giguère, C.A. Robert St-Onge, C.A. Paul E. Bonner, C.A. Gregoire Bellevue, C.A. Syndic</p>
--	---	---

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

l'information

MacDonald, Goyette et Jacques Plante volent la vedette

PITTSBURGH — Ab MacDonald a réussi trois buts alors que Phil Goyette y est allé d'un but et deux passes hier soir pour conduire les Blues de St-Louis à un gain de 4-0 sur les Pingouins de Pittsburgh. Jacques Plante a récolté son 3e blanchissage de la saison.

PREMIERE PERIODE:
1—St-Louis: McDonald (10) (St. Marseille, Sabourin). 5:30
Punitions: Picard Pgh 1:31, 13:58, Boyer Pgh 4:24, Fortin SL 9:35, Watson Pgh 18:06, Berenson, SL, mineure, mauvaise conduite 10:38.

Toronto annule 4-4 avec L. A.

TORONTO — Brien Glennie a compté alors qu'il restait moins de quatre minutes à jouer dans le match pour permettre aux Maple Leafs de Toronto d'annuler 4-4 avec les Kings de Los Angeles.

Toronto a pris une avance de 2-0 dans les trois premières minutes de jeu grâce à des buts par Rochefort et Irvine. Dorey a récolté ensuite un but pour les Leafs mais quelques minutes plus tard Rochefort y allait de son deuxième but de la soirée.

Lafleur est en vedette

Le jeune Guy Lafleur des Ramparts de Québec est en voie de briser le record de 75 francs buts dans la ligue junior "A" du Québec si l'on tient compte qu'en 18 parties cette saison il a déjà compté 35 buts et que le calendrier de la ligue est de 56 rencontres pour chacune des équipes. Le record de 75 buts a été établi l'an dernier par Michel Brière, des Bruins de Shawigan.

DERNIERE LIVRAISON DE VOITURES 1969 - DERNIERE CHANCE

Nous avons reçu le dernier envoi de voitures Dodge-Chrysler 1969. Évitez COMPROMIS et REGRETS en vous procurant le modèle que VOUS VOULEZ!

Les voitures 1969 vous offrent:

- 1 - Rabais substantiel "fin d'année" que Chrysler offre à ses concessionnaires.
- 2 - Rabais spécial Boulevard Dodge sur achats volumineux.
- 3 - Rabais de 45% sur les groupes d'options populaires.
- 4 - Garantie Chrysler de 5 ans ou 50,000 milles.
- 5 - Prix moins élevés que ceux de 1970.
- 6 - Toutes ces économies vous servent de versement initial complet.

CHOIX de CHARGER, CORONET, POLARA, MONACO et CHRYSLER.

Pas de versement initial - Premier versement n'a lieu qu'en 1970. Nous aimerions mieux que vous ne fassiez pas usage de notre financement à 7½% - mais si vous y tenez... il est vôtre! Pas 15, 14, 13, 12, 10, 9 ou 8 mois, **7½%**

En plus... DÉMONSTRATEURS Comme celui-ci:

DODGE POLARA 500, 4 portes, sedan, ext. marron, int. champagne et noir, V8 - 318 cc., 230 cv., carburateur à 2 corps, transmission automatique, servofreins et direction, jeux complets de lumières, sièges avant en caoutchouc mousse, radio avec haut-parleur AR, rétroviseur ext. à télécommande, essuie-glace à 3 vitesses, enjoliveurs de roues De Luxe, toiture de vinyle, millage: 7,000 milles, balance de la garantie de 5 ans ou 50,000 milles.

Prix original... \$4,310.
Réduit à... **\$2,595.**

BOULEVARD
DODGE CHRYSLER
330 ouest, boul. Crémazie - 389-7871

sportive

Brewer enfile un but à deux secondes de la fin et Détroit annule 5-5 avec les Canadiens

Détroit a surmonté un déficit de quatre buts. Frank Mahovlich y est allé de trois filets et Carl Brewer a déjoué Vachon alors qu'il ne restait que deux secondes à disputer dans le match alors que les Red Wings et les Canadiens ont

annulé hier soir au Forum de Montréal. Jean Béliveau a le plus brillé à l'attaque pour le Canadien avec deux filets tandis que Jacques Laperrière s'est également signalé avec un but et une passe.

PREMIERE PERIODE

Les Canadiens ont malmené les Red Wings de Détroit dès le tout premier engagement alors qu'ils y allèrent de quatre buts contre aucun pour les Wings.

Jean Béliveau a ouvert le pointage à la 9e minute de jeu sur un dur boulet d'une vingtaine de pieds. Cournoyer et Laperrière récoltèrent des assistances.

Laperrière porta le compte 2-0 quatre minutes plus tard assisté de Harper et Lemaire. A 14:37 Jean Béliveau réussit son 7e but de la saison sur un lancer de la ligne bleue qui a trompé la vigilance de Crozier.

Puis à 17:02 Jacques Lemaire enfila son 9e but de la campagne assisté de Henri Richard. Au cours de cette première période le Canadien réussit 13 lancers sur les filets de Crozier alors que Détroit mettait Vachon à l'épreuve qu'à seulement quatre reprises.

Autant le Canadien a dominé à la première période autant les Red Wings ont eu le meilleur au second engagement alors que Frank Mahovlich y est allé de trois buts consécutifs pour réduire l'avance du Tricolore à un seul but.

Mahovlich a réussi ses trois buts en l'espace de sept minutes pour récolter son 11e tour du chapeau dans les matches réguliers de la Ligue Nationale.

Alex Delvecchio a participé aux trois buts du "Grand M" tandis que Gordie Howe s'est vu crédité de deux aides. Dans cet engagement Jacques Laperrière a écopé d'une punition majeure pour avoir tenu des propos injurieux à l'égard de l'arbitre.

Les Canadiens ont repris une avance de 5-3 au début de la troisième période grâce à un but de John Ferguson. Gary Unger a de nouveau réduit l'avance du Canadien à un seul but avec son 6e filet de la saison à la huitième minute de jeu.

Les deux clubs bataillèrent ferme par la suite mais les cerbères Crozier et Vachon se montrèrent à la hauteur de la situation. Puis alors qu'il restait une minute à jouer dans le match Sid Abel retira son gardien de buts des filets pour le rem-

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Montréal: Béliveau (6) (Cournoyer, Laperrière). 9:12
2—Montréal: Laperrière (4) (Harper, Lemaire). . . . 13:05
3—Montréal: Béliveau (7) (Harris, Cournoyer). . . . 14:37
4—Montréal: Lemaire (9) (Richard). . . . 17:02
Pun.: Ferguson M 9:30, Mahovlich D. Harper M 1:17, Stenkowski D 8:08, Richard 17:27.

DEUXIEME PERIODE
5—Détroit: Mahovlich (5) (Backstrom). . . . 9:17
6—Détroit: Mahovlich (6) (Delvecchio, Howe). . . . 12:49
7—Détroit: Mahovlich (7) (Delvecchio, Bergman). 16:15
Pun.: Laperrière M 8:18, Laperrière M (mauvaise conduite) 9:17, Lapointe M 14:37, Stenkowski D 18:30.

TROISIEME PERIODE
8—Montréal: Ferguson (4) (Delvecchio, Howe). . . . 1:57
9—Détroit: Unger (6) (McGregor, Libetti). . . . 8:50
10—Détroit: Brewer (1) (Stenkowski, Delvecchio) 19:58
Aucune punition.

Hockey

SAMEDI 15
Montréal 3, St-Louis 2
Philadelphie 2, Toronto 4
New York 6, Boston 5
Détroit 2, Minnesota 2
Oakland 2, Chicago 3
Los Angeles 1, Pittsburgh 3

HIER
Canadien 5, Détroit 5
Los Angeles 4, Toronto 4
St-Louis 4, Pittsburgh 0
Chicago 1, New York 1
Oakland 4, Minnesota 2

JEUDI
Los Angeles à Philadelphie
Minnesota à St-Louis

VENDREDI
Boston à Chicago

CLASSEMENT

DIVISION EST							
	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
NEW YORK CANADIENS	18	11	4	3	60	47	25
BOSTON	18	9	4	3	69	43	24
DÉTROIT	16	9	4	3	62	48	21
CHICAGO	15	8	5	3	47	43	19
TORONTO	15	7	6	2	38	31	16
	16	5	8	3	43	54	13

DIVISION OUEST							
	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS	16	6	6	4	55	42	16
MINNESOTA	14	6	6	2	41	39	14
PITTSBURGH	15	4	8	3	34	42	11
PHILADELPHIE	13	2	5	6	26	40	10
OAKLAND	15	4	9	2	29	57	10
LOS ANGELES	13	3	10	0	30	48	6

Bobby Hull est de retour alors que Chicago annule 1-1

CHICAGO — Bobby Hull est revenu au jeu hier soir mais n'a pu conduire les Black Hawks à la victoire. C'est en fait un but de la recrue Gerry Pinder à la troisième période qui a permis au Chicago d'annuler 1-1 avec les Rangers.

Jean Ratelle a compté pour New York.

Grâce à ce match nul les Rangers ont conservé une avance d'un point sur le Canadien en première position de la Division Est de la L.N.H.

Regina participera à la Coupe Grey

Les Rough Riders de la Saskatchewan se sont assurés le droit de participer au match de la Coupe Grey le 30 novembre prochain, à Montréal, en disposant hier soir des Stampeders de Calgary.

Saskatchewan affrontera le vainqueur de la partie de samedi prochain à Ottawa. Dans l'Est le champion est déterminé par une finale de deux parties au total des points. Dans l'Ouest la finale en est une de deux dans trois. Regina l'a remporté sur Calgary deux parties de suite. Hier les Riders l'ont emporté 36 à 13.

Au hasard des nouvelles

- Les ouvriers ont commencé hier à étendre une bache en polyéthylène de 10 sections sur le terrain de l'Autostade en vue de la classique de la coupe Grey à Montréal le 3 novembre. Le commissaire Jake Gaudaur, de la LNH, qui a vu le terrain, prévoit une surface en très bon état pour la finale canadienne de football.
- SEATTLE (PA) — Joe Schultz a été congédié hier comme pilote des Pilots de Seattle, qui ont terminé au dernier rang de la division Ouest de la Ligue américaine à leur première saison en 1969. Les noms des ex-gérants Dave Martin, du Minnesota, et Dick Williams, du Boston, sont mentionnés comme successeurs à Schultz, de même que celui de Grady Hatton, ex-gérant du Houston.
- VANCOUVER (PC) — Privés des services de leur pilote depuis la démission de Neil Armstrong, les Eskimos d'Edmonton ont demandé la permission aux Lions de la Colombie-Britannique d'approcher leur pilote intérimaire Jackie Parker, qui est présentement en tournée de dépistage aux USA après avoir remplacé Jim Champion aux rênes des Lions.
- MONTREAL (PA) — Al Ford, champion canadien des poids légers, a remporté une décision unanime en 10 rounds aux dépens du Nigérien Ray Adigun mardi soir. Il en était à sa 22e victoire d'affilée.
- MONTREAL (PC) — La Canadienne Sandra Post a récolté \$14,132 dans la tournée de la PGA féminine. Carol Mann a été la meilleure bousière avec un total de \$49,447.
- TORONTO (PC) — Harold Rea, conseiller d'affaires qui a présidé récemment l'enquête fédérale sur les sports, a été élu hier président du bureau de direction du Temple de la Renommée des sports canadiens.

Une école de ski

Les inscriptions vont bon train pour les cours de l'École de Ski Concordia du Collège des Parcs de Montréal.

Ces cours s'adressent aux enfants de 7 à 17 ans et aux jeunes adultes de 18 et 19 ans.

Toutes les formules d'inscriptions devront parvenir au responsable, Roger Millette, avant le 15 décembre prochain.

Pour de plus amples renseignements et pour se procurer des formules d'inscriptions, on est prié de s'adresser à 872-4692 (jour) et 872-4717 (soir).

Blue Bonnets honorera son 2,000,000e visiteur

Raymond Lemay, vice-président exécutif de Blue Bonnets, a déclaré qu'un geste bien spécial serait posé la semaine prochaine pour souligner la présence du deux-millionième visiteur à B.B.

Le nombre des amateurs qui ont franchi les tourniquets cette année, se chiffre maintenant à 1,945,102 et d'après les moyennes conservées jusqu'à date, la direction s'attend de recevoir le 2,000,000ième mardi soir prochain.

Pour bien souligner cet événement, la piste sera tirée en

Oakland 4 Minnesota 2

PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Pun.: Mizzuk Minn. :31, Laughon Oak. :33, Parise Minn. 3:14, Roberts Oak. 6:32, Goldsworthy Minn. 9:05.

DEUXIEME PERIODE
1—Oakland: Hampson (6) (Jarret, Mattiussi). . . . 4:24
2—Minnesota: Collins (5) (Nanne, Cullen). . . . 5:18
3—Oakland: Roberts (2) (Ingardfield, Ferguson). . . 11:40
4—Minnesota: Parise (5) (Williams, Goldsworthy). . . 16:12
5—Oakland: Jarrett (2). . . 16:25
6—Oakland: Hicke (4) (Perry). . . . 18:47

Pun.: Gibbs Minn. 11:12, Perry Oak. 14:41.

TROISIEME PERIODE
Aucun but.

HOCKEY MINEUR

LIGUE AMERICAINE							
HIER							
Rochester à Baltimore	17	10	4	3	59	36	23
Buffalo à Hershey	14	6	7	1	53	46	13
AUJOURD'HUI	13	6	7	2	42	52	23
Cleveland	19	9	13	1	57	50	11
Baltimore	13	4	8	1	38	50	9

LIGUE SENIOR DU QUEBEC							
HIER							
Iberville à Granby	16	10	3	3	84	67	23
AUJOURD'HUI	15	10	3	2	79	55	22
St-Catharines à Cowansville	17	11	6	0	84	61	22
CLASSEMENT	13	8	4	1	75	57	17
	16	8	6	0	64	67	16
	16	5	7	4	66	78	14
	15	4	10	1	50	82	9
	16	2	10	4	56	84	6
	15	2	10	1	63	79	7

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC							
MARDI							
Rosemont 2, Verdun 6	13	7	3	3	50	51	17
Sorel 2, Trois-Rivières 6	14	8	5	1	69	61	17
Laval 2, St-Jérôme 6	14	7	5	2	68	59	16
HIER	13	7	4	2	60	46	16
Aucune partie	12	6	4	2	43	41	14
AUJOURD'HUI	12	7	5	0	49	47	14
St-Jérôme à Cornwall, 8 hres.	14	5	7	2	47	57	12
Verdun à Shawigan, 8:30 hres.	14	5	7	2	51	59	12
Rosemont à Drummondville, 8:15 hres.	12	5	7	0	60	55	10
Sherbrooke à Sorel, 8:30 hres.	14	2	12	0	38	66	4

Derrière le volant

FIRESTONE LAISSERAIT NASCAR SI LES COURSES SONT TOUJOURS AVEC CONTRATS

Humpy Wheeler, le gérant de la division de course du sud, de la compagnie Firestone, a annoncé la semaine dernière que sa compagnie se retirerait de la participation de NASCAR en 1970 si les courses de Grand National sont organisées avec des contrats qu'elle avait avec les pilotes en '69, la compagnie Firestone a remplacé ceux-ci par des bourses totalisant \$750,000.

Certains pilotes courent uniquement pour les bourses, ce qui avait poussé la compagnie de Akron à prendre cette politique.

Firestone se sent frustrée puisque tous les pilotes commandités par des usines et la plupart des inscriptions privées sont sous contrats avec Goodyear. Le directeur de Goodyear, Larry Truesdale, qui s'occupe de ceux-ci n'a jamais voulu s'asseoir et discuter avec Firestone au sujet des propositions pour 1970.

LA TRANS-AM PLUS INTERESSANTE EN 1970

Avec les changements qui se sont effectués dans les dernières semaines, la série Trans-Am promet en 1970 d'être particulièrement intéressante. On sait que Penske inscra des Plymouth et aura comme pilote no 2 Swede inscra des Plymouth et aura comme pilote no 2 Swede Savage et l'on apprendait tout récemment que l'ancienne étoile de NASCAR, Freddy Lorenzen, retournera au volant d'une voiture, Mustang, préparée par Bud Moore. Moore inscra deux voitures commanditées par l'usine.

Le choix d'une écurie pour les Dodge n'est pas encore définitif mais il est fortement question que Ray Caldwell de l'organisation Autodynamics ainsi que Bob Tullius du Groupe 44 s'en occupent. Le nom de Jim Hall a été mentionné comme candidat pour l'écurie Camaro.

STEWART HONORE PAR LE RSAC

Le Royal Scottish Automobile Club a récemment ajouté à la longue liste, l'honneur que Stewart avait reçu à la suite de son couronnement comme champion mondial de Formules Un.

Stewart recevra du Club le trophée Jim Clark pour 1969, honneur donné à l'Écossais qui a le plus contribué au sport automobile durant l'année.


En 1968 c'est André Cowan qui devenait le premier britannique par sa participation à l'équipe gagnante du marathon Londres-Sydney.

JACKIE STEWART CONDUIRA UNE MARCH

Les dernières nouvelles nous indiquent que Ken Tyrrell a accepté d'acheter une nouvelle March Formu. Un pour Jackie Stewart. Cette décision permettra à Stewart de respecter tous ses contrats dont ceux avec Ford et Dunlop. Matra se servira l'an prochain de moteur Matra et cette écurie se cherche toujours un pilote notable.

UN JOYEUX COGNAC!

EN FRANCE ON DIT: **"N-Si"**



HENNESSY

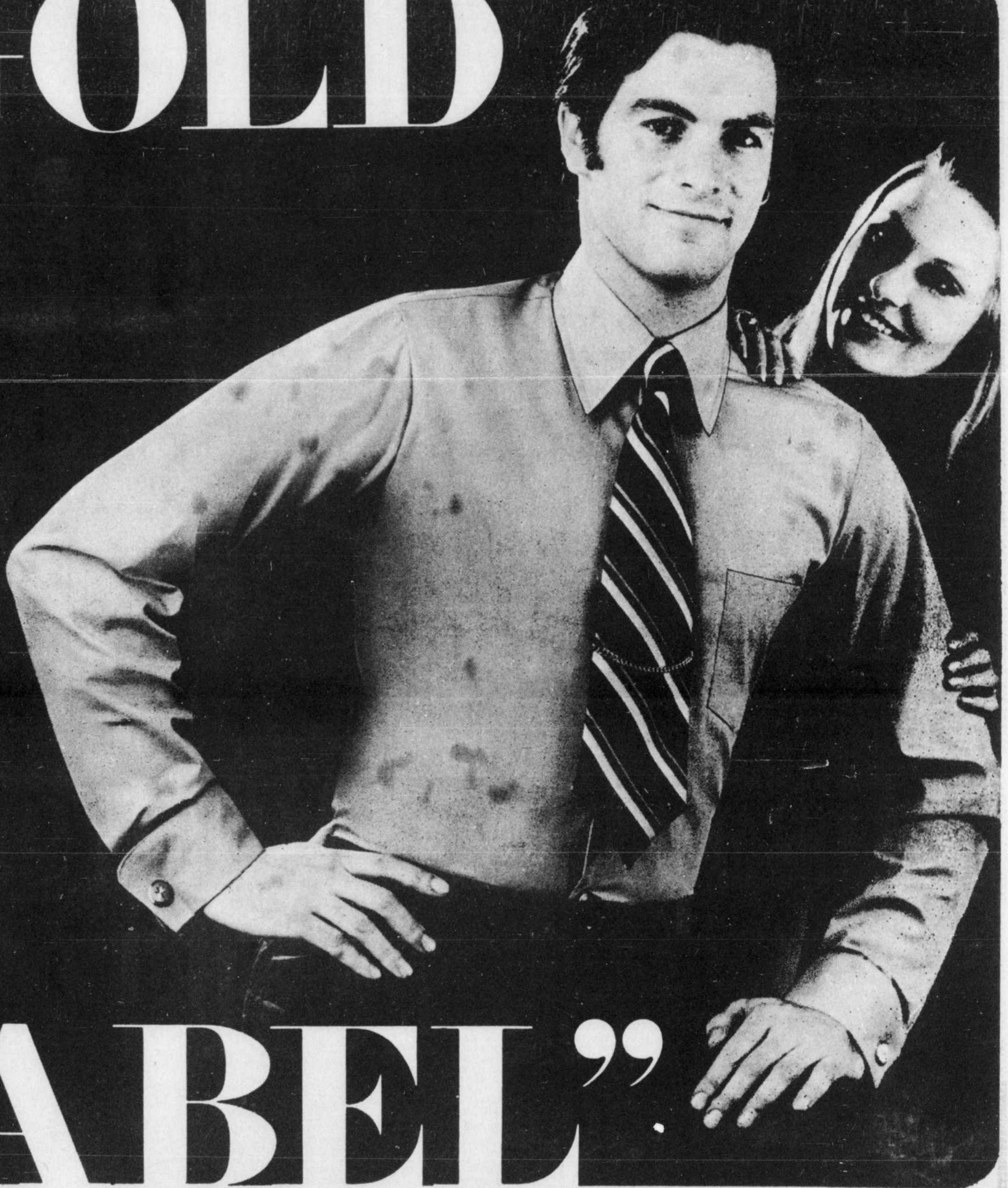
Maison fondée à Cognac, France en 1765

Morgan *votre* magasin *d'un* Joyeux *Noël*

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



"GOLD



LABEL"

*Cadeaux de choix! Élégantes chemises en popeline de coton anglaise.
Couleurs à la mode: bleu, or, vert, havane ou blanc classique*

La vente qui plaît aux hommes soucieux de leur mise impeccable... celle que les femmes attendent pour acheter leurs cadeaux! La marque GOLD LABEL garantit une qualité exceptionnelle, une confection soignée jusque dans les moindres détails, une belle valeur à prix étudiés. Avec Gold Label, vous êtes sûrs de faire plaisir à Noël!

• Popeline de coton égyptien 2 fils au toucher sec... tissée dans les filatures Gartside d'Angleterre.

• Coton mercerisé très fort et lustré, fini Sanforized assurant un confort parfait.
• Coupe soignée, confection de premier ordre.

A. Blanc classique. Col empesté en permanence, pointes courtes, manchettes mousquetaires ou transformables... Tailles: 14-14½ (32-34), 15-16½ (32-35), 17-17½ (33-35).

B. Couleurs à la mode. Col mou à pointes longues, manchettes mousquetaires. Tailles: 14½ (32-34), 15½-16½ (32-35).
• Bleu • Or • Vert • Havane.

Téléphoner à 842-6261. Chemises pour hommes, rayon 62 au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland, Boulevard, Snowdon et Ottawa.

Ord. \$8 ch. **3 pour \$16**

5.49 ch.

6 pour \$31

12 pour \$60

Bon de commande
HENRY MORGAN & CO. LIMITED
SQUARE PHILLIPS, Montréal

Nom

Adresse

Quantité Tailles

Mode de paiement (ajouter 8% pour la taxe)
chèque mandat-poste L.C.R. (COD)

Compte No

Blanc Manchettes doubles Transformables
Bleu Or Vert Havane